



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Ex libris Bibliothecæ quam Illustrissimus
Archiepiscopus & Prorex Lugdunensis
Camillus de Neufville Collegio S. S.
Trinitatis Patrum Societatis J E S U
Testamenti tabulis attribuit anno 1693,

807156

MERCURE GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

LYON
JULLET 1682.



A LYON,

Chez THOMAS AMAULRY,
rue Merciere, au Mercure Galant.

M. D C. LXXXII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.



LE
LIBRAIRE
AU LECTEUR.

 *E vous ay envoyé, cher
Lecteur, la semaine
passée l'Extraordinaire
du Quartier d'Avril
de cette année, qui se vend trente
sols & les Mercurès vingt.*

*LIVRES NOUVEAUX
du Mois de Juillet 1682.*

L'Histoire de la Ville & de
l'Estat de Genève, par Monsieur
Spon; seconde Edition, reveuë,
corrigée & augmentée par l'Au-

ã ij

Le Libraire au Lecteur.

theur , avec toutes les Particularitez qui s'y sont passée depuis qu'il y a eu des Residens jusqu'à present, indouze , deux volumes, 50 sols.

Les Voyages de Jean Struys, en Moscovie , en Tartarie , en Perse, aux Indes, & en plusieurs autres Pais Etrangers , accompagnez de Remarques particulieres sur la Qualité , la Religion, le Gouvernement , les Costumes & le Negoce , &c. Avec la Relation d'un naufrage, dont les suites ont produits des effets extraordinaires en trois volumes , indouze , avec vingt neuf figures en taille douce , quatre livres, dix sols.

Relation de la Riviere des Amazones , traduite par Monsieur de Gomberville de l'Académie Françoise , avec une dissertation

Le Libraire au Lecteur.

tation sur la Riviere des Amazo-
nes pour servir de Preface , in-
douze, 4. vol. 5. livres.

Zelonide Princesse de Sparte,
Tragedie, indouze, 20. sols.

La Ruë S. Denis , Comedie ,
indouze, 15. sols.

Veritable motif ou la Conver-
sion de M. *** indouze, trente
sols.

L'Histoire de Dom Quichot
de la Manche , traduction nou-
velles avec dix-huit figures en
tailles douces, six livres.

*Acta Eruditorum Lipsia publi-
cata. 4°. Lipsia. 1682.* C'est un
Journal des Sçavans , qu'on a
commencé à faire cette année
en Allemagne, où l'on verra tout
ce qui s'imprime de livres cu-
rieux, non seulement en Alle-
magne, mais aussi en Angleter-
re, Hollande, Suede, Danemarq;

Le Libraire au Lecteur.

& Italie, sans oublier mesme ceux de France, avec des Observations de Mathematiques, de Physique & de Medecine, & des figures presque dans tous les Journaux. On en donnera un chaque Mois, & ils auront environ cinq feüilles chacun. J'ay les quatre premiers mois, 15. sols piece.

Miscellanea erudita Antiquitatis Sectio II. de Baccho, Sileno, Satyris, Faunis, Musis, Manadibus, Fanaticis, Sortilegis, Nymphis & Hercule, & Explicatio Musivi antiqui Lugdunensis. Item Sectio III. Ignotorum Deorum ora, cui adjecta est Dissertatio de Tripodibus. fol. cum multis figuris: par Monsieur Spon, qui avoit donné il y a deux ans la premiere Section. Ces deux ont 24. feüilles, & 19. planches; il se vendent 50. sols les deux.

L'on

Le Libraire au Lecteur.

L'on continuë toujours à distribuer les Satyres de Juvenal, Traduction nouvelle par Monsieur l'Abbé de la Valtrie, 50. sols.

Les Conversations de Mademoiselle Scudery, indouze, deux volumes, 50. sols.

Les Amours de Catulle, indouze, 4. vol. 50. sols.

*Vous aurez dans huit jours sans
manquer la Duchesse d'Estramene
impression de Lyon.*





TABLE

DES MATIERES

contenuës dans ce Volume.

A <i>Vant-propos,</i>	page 1
<i>Lettre de la Lorraine Espagno-</i>	
<i>gnolete,</i>	9
<i>Cinq Sonnets sur divers sujets,</i>	12
<i>Nouveau Sermon presché devant la</i>	
<i>Reyne , sur plusieurs Textes donnez</i>	
<i>sur le champ,</i>	20
<i>Le Moineau & l'Hirondelle, Fable,</i>	22
<i>Eloge de la Beauté,</i>	33
<i>These soutenüe par M. l'Abbé de Lor-</i>	
<i>raine,</i>	47
<i>Galanterie,</i>	48
<i>Histoire,</i>	54
<i>Non & divers Ouvrages de celui qui a</i>	
<i>gagné le Prix proposé par M. le Duc</i>	
<i>de S. Aignan,</i>	88
<i>Divers Ouvrages de Sculpture antiques</i>	
<i>& modernes, arrivez à Paris,</i>	96
<i>Avanture Galante,</i>	103
	Fausse

T A B L E.

<i>Fausse nouvelle employée le mois précédent,</i>	111
<i>Conversions,</i>	114
<i>M. du Bois-de Baillet, Maistre des Requestes, enuoyé en Bearn pour les Affaires de la Religion,</i>	ibid.
<i>Sonnet,</i>	116
<i>Voyage de M. de Louvoys en Flandre,</i>	118
<i>Mort de Monsieur l'Abbé de Saint Martin, Curé de la Basse Sainte Chapelle,</i>	119
<i>Service solomnel fait par Messieurs de S. Germain des Prez, pour M. le Duc de Verneuil,</i>	122
<i>Le Loup & les deux Chiens, Fable,</i>	133
<i>Mort du Grand Duc de Moscovie; ce qui s'est passé depuis sa mort avec plusieurs choses curieuses de cet Empire,</i>	136
<i>Accouchement extraordinaire d'une Femme de Dreux,</i>	159
<i>Paroles à mettre en Air,</i>	165
<i>Présent du Roy fait à une Dame Romaine,</i>	169
<i>Académie de Province, sur le modèle de l'Academie Galante,</i>	172
<i>Mort</i>	

T A B L E.

<i>Mort de Monsieur le Marquis de Bon-</i> <i>neval ,</i>	178
<i>Mort de M. de Pilles , Gouverneur de</i> <i>Marseille ,</i>	185
<i>Belle Action de Monsieur le Bailly Col-</i> <i>bert ,</i>	186
<i>Monsieur le Prince Guillaume de Fur-</i> <i>steinberg élu Grand Doyen de Co-</i> <i>logne ,</i>	187
<i>Feste de N. Dame du Mont-Carmel ce-</i> <i>lebrée à Lile ,</i>	188
<i>Histoire du Cramoisy ,</i>	191
<i>Lettre du Roy de Maroc, au Roy ,</i>	198
<i>Evesché de Castres donné à M. l'Abbé</i> <i>de Maupeon ,</i>	201
<i>Sacre de M. l'Evesque de Vence ,</i>	208
<i>Sonnet ,</i>	210
<i>Autre Sonnet ,</i>	212
<i>Sujet proposé pour des Sonnets ,</i>	214
<i>Entrée de Ballet dansée par Monsieur le</i> <i>Prince Dietrichstein ,</i>	216
<i>M. Tschirnaus Gentilhomme Saxon , re-</i> <i>çeu à l'Academie Royale des Sciences ,</i> 217	
<i>Mariage de Monsieur de Motteville</i> <i>avec Mademoiselle Lambert de Tho-</i> <i>rigny ,</i>	218
<i>Mort</i>	

T A B L E.

<i>Mort de M. le Vicomte de Nantiat, Ecuyer ordinaire de la Reyne ,</i>	220
<i>Monsieur le Duc de Noailles , Monsieur le Chevalier de Sourdis , & Monsieur le Marquis de Lambert, nommez Lieu- tenant Generaux ,</i>	221
<i>Actions de pieté de Monsieur de No- vion, Evêque d'Evreux ,</i>	235
<i>Motifs de la Conversion de Monsieur de Blair ,</i>	239
<i>Noms de ceux qui ont expliqué les deux Enigmes ,</i>	244
<i>Enigme ,</i>	247
<i>Autre Enigme ,</i>	248
<i>Opera de Persée représenté à Versailles devant le Roy ;</i>	250
<i>Andromede, Tragedie en Machines,</i>	253
<i>Zélonide, Tragedie ,</i>	256
<i>Opinions de plusieurs Auteurs sur la conjonction de Saturne , Jupiter , & Mars, qu'on doit voir le 22. Septem- bre prochain ,</i>	257
<i>Le Napolitain ,</i>	258

Avis

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par *Je meurs des
Lieux que vous me faites*, doit regarder la page 48.

La Médaille de Monsieur le Chancelier doit regarder la page 117.

L'Air qui commence par *J'avois résolu de changer*, doit regarder la page 164.

La Planche des deux Châteaux de Grenade, doit regarder la page 256.



M E R



MERCURE

GALANT



JUILLET 1682.



E que vous m'avez
mandé, Madame,
n'est point particu-
lier à vostre Pro-
vince. La nouvelle
des deux Compagnies de Gen-
tilshommes que Sa Majesté fait
mettre sur pied, a été reçeuë dans
toutes les autres avec le mesme
aplaudissement, & l'on n'en end
par tout qu'acclamation sur une

Juillet 1682.

A

action si glorieuse. Elle est une suite de cette admirable vigilance qui fait que le Roy s'applique sans cesse à chercher par où procurer du bien à ses Sujets. L'établissement des Invalides délivre d'inquietude ceux qui s'exposent à estre blesez en le servant. Ce n'est point assez pour ce grand Monarque. Quantité de Gentilshommes n'ont point assez de fortune pour élever leurs Enfants d'une maniere convenable à leur naissance. Il daigne entrer dans leurs interets ; & pour reparer ce desavantage , il prend soin luy-mesme de les faire instruire dans ce qu'ils doivent sçavoir pour estre en état de le servir. C'est une obligation indispensable pour tous les Sujets à l'égard du Souverain , mais sur tout pour la Noblesse , qui a toujours

jours esté regardée comme le plus ferme appuy de tous les Etats. Sa Majesté se fait un plaisir de la maintenir dans son éclat ; & par l'établissement qu'Elle vient de faire, tous les jeunes Gentilshommes du Royaume seront également élevez dans les Exercices qu'ils doivent apprendre. Si les uns le sont par les soins de leurs Parens, les autres auront le mesme avantage par ce merveilleux effet des bontez du Roy ; & ce qui doit causer le plus de surprise, quand on y fera réflexion , c'est que dans un Etat aussi étendu, & aussi peuplé que celuy dont Dieu luy a donné le gouvernement, ce Prince n'a point fixé le nombre des Gentilshommes que les Intendants doivent recevoir. Leurs naissance les a rendus tous dignes de ses graces , & il veut les

A ij

4 M E R C U R E

faire tomber sur tous. On peut connoître par là que Sa Majesté n'a eu en veüe que la grandeur seule , & le bien de son Royaume , en établissant ces Compagnies. Jugez, Madame , combien dans quelques années on en tirera d'Officiers experimentez dans le Mestier de la Guerre , & combien la France sera redoutable , puis que toute la Noblesse de ce florissant Etat commencera de s'instruire dès l'âge de quatorze ans dans ce qui est nécessaire pour embrasser dignement la Profession des Armes. Remarquez d'ailleurs jusques où s'étend l'équité du Roy. Voulant favoriser la Noblesse , il va la chercher jusque dans sa source ; & parce qu'il sçait qu'elle vient de la vertu , je veux dire de cette vertu toute martiale , qui fait
donner

donner son sang avec joye, quand on le répand pour la gloire de son Prince , il fait part de ses bienfaits à ceux qui par leurs services ont mérité de porter l'Epee. Il les regarde comme de vrais Nobles , & ne doutant point qu'ils n'ayent inspiré à leurs Enfans des sentimens assez genereux pour les élever au dessus de leur naissance, il est bien-aise de leur donner moyen comme aux autres , de s'employer pour le soutien de l'Etat. Ses nouveaux Sujets n'ont pas esté oubliez ; & Monsieur de la Grange , Intendant en Alsace, a reçu ordre de Sa Majesté de s'informer de ce qu'il y a de jeune Gentilshommes à Strasbourg , & dans toute la Province, que leur mauvaise fortune a mis hors d'état d'apprendre les Langues & les Exercices, afin de

leur faire ressentir, de mesme qu'à ses Sujets les plus anciens, les mesmes effets d'une liberalité dont aucune Histoire ne donne d'exemple. Leur étonnement est égal à la joye qu'ils ont d'estre passez sous la domination d'un Prince, qui fait pour eux, si-tost qu'ils l'ont reconnu pour Maître, se qu'ils n'auroient osé esperer de leurs premiers Souverains apres les plus longs services. Mais ce n'est pas d'aujourd'huy que pour arriver au plus haut point de la gloire, le Roy s'ouvre des chemins que personne n'a connus. Il ne croit digne de luy que ce qui le rend inimitable; & la plus noble occupation d'un grand Monarque, estant de distribuer sans cesse des graces, il n'est point content de celles qu'il fait, si les manieres qu'il en imagine, n'ont quel

que chose qu'on n'ait jamais pratiqué. C'est par cet endroit, comme par mille autres qui luy attirerent l'admiration de toute la terre , que se mettant au dessus des plus grands Hommes dont la memoire se soit conservée jusques à nous , il ne laisse à faire aucune comparaison de son Regne aux plus heureux des Siecles passez. On a veu des Conquerans ; mais Loüis XIV. est le seul Prince, qui apres avoir montré que paroître & vaincre estoient pour luy une mesme chose, ait fait sa gloire du repos du Monde , & qui n'ait cherché pendant ce repos qu'à faire éclater cette grandeur d'ame , qui ne peut trouver de bon-heur sensible que dans le plaisir de faire du bien.

Voulez-vous voir le Portrait de cet incomparable Monarque ?

A iij.

Vous l'allez trouver dans le Sonnet que m'a envoyé depuis peu de jours la Lorraine Espagnolete. L'estime que vous avez pour cette spirituelle Personne , vous a souvent obligé à m'en demander des nouvelles ; & je croirois ne vous en donner qu'imparfaitement , si je négligeois de vous faire voir sa Lettre. Je vous l'envoie, accompagnée des Sonnets dont elle parle. Ils sont sur des Bouts-rimez, les plus bizarres de tous ceux qui ont couru. Vous verrez dans cette Lettre les sentimens qu'elle a pour le Roy ; & comme ils vous sont communs , ce fera pour vous une agreable lecture.

LETTRE



LETTRE

DE LA LORRAINE

ESPAGNOLETE.

A Besançon le 1682.

UN Abbé de mes Amis , me fit voir l'autre jour des mots assez bizarres , disposez en façon de Bouts-rimez de Sonnet , qui me dit qu'il luy avoient esté envoyez de Paris ; & il me lût un Billet où l'on luy marquoit que l'Authheur s'estoit engagé à donner une Médaille d'or à celui qui rempliroit le plus heureusement ces Rimes, sur le jugement de Pâris. Le lendemain il m'apporta le Sonnet , que je vous envoie de sa façon sur ce sujet-là. Il me pria fort de ne le communiquer à personne ; mais j'ay crû que ce seroit aller contre les droits que

A V

vous vous estes acquis sur tous les
Ouvrages du temps ; si je vous
dérebois la connoissance de celuy-cy.
Le premier des deux autres Sonnets
qui l'accompagnent sur les mêmes
Rimes, est à la gloire du Roy. Ce
grand Prince merite bien que son
Eloge se rencontre dans toutes les
Pièces d'esprit qui ont l'honneur de
paroître sous son Regne. L'on a tant
de choses à dire à l'avantage du
Roy, qu'il n'y a point de Rimes, pour
extraordinaires qu'elles soient, ny
de termes, pour éloigner qu'ils pa-
roissent de pouvoir former aucun
Discours, qui ne puissent concourir
heureusement à faire l'Eloge du
premier Monarque du monde. J'ay
mieux aimé travailler sur ce grand
Sujet, que de m'appliquer à celuy
que l'on avoit proposé pour la Me-
daille. La satisfaction que l'on a
de réüssir dans l'un, a je-ne-sçay-
quoy

quoy qui flate beaucoup plus que la récompense que l'on promet pour l'autre. Une Fille doit ignorer la signification du mot de Paralaxe. Je me le suis fait expliquer. L'on m'a dit qu'il marquoit la difference qu'il y a entre les Astres , pour leur élévation ; & que celui qui faisoit le moins de paralaxe, étoit le plus élevé. C'est ce qui m'a donné lieu d'appliquer ce mot au Soleil , qui fait le corps de la Devise du Roy. Pour ce qui est du Sonnet satirique qui accompagne les deux autres , quoy qu'il paroisse assez naturel à ceux qui en sçavent l'histoire , l'Authent n'a point voulu se faire connoître. Je ne sçay si après le temps qui s'est passé depuis mon retour de Madrid, vous connoistrez encor le caractère de

LA LORRAINE ESPAGNOLETE.

SON

SONNET.

EN BOUTS-RIMEZ,
A la gloire du Roy.

A Voir joint à la France Anne-
xe sur Annexe,
Ouvrir entre deux Mers un passa-
ge au Turbot,
Porter son nom plus haut que l'é-
toillé Convexe,
Rendre heureux ses Sujets jusqu'aux
Portes-Sabor,



Estre adoré par tout de l'un & l'autre Sexe,
Mieux manier un Dard, que l'Ou-
vrier son Rabor;
Exercer un pouvoir, qui jamais ne
nous vexé,
Bannir de ses Etats le destin de
Nabor,

C'est



*C'est estre ce Soleil qui luit sans
paralaxe ,
Ce Roy qu'on louë en tout , que ja-
mais on ne taxe ,
Qui fait cueillir en paix l'Olive &
le Verjus.*



*• Héros , qui n'aimes point une gloire
postiche ,
Pendant que tes Voisins sont pres-
que tous en friche ,
L'abondance est chez Toy , d'Ypres
jusques à Fréjus.*

SUR LE JUGEMENT de Paris.

D'*Un beau Corps la Raison n'est
pas toujours l'Annexe ,
Les Belles ont souvent moins de sens
qu'un Turbot ;*

Trois

*Trois Déeses sortant de leur Palais
convexe ,
S'empressent à baiser d'un Berger
le Sabot.*



*Deux étalent d'abord tous les char-
mes du Sexe ,
La sçavante Pallas son Compas ,
son Rabot,
Et toutes trois en soin du Procés qui
les vexe,
Pour luge souverain , choisissent ce
Nabot.*



*De ces Astres brillans il prend la
paralaxe ,
Eux plus secrets attrait il voit,
il louë , il taxe ;
Les trois n'estoient pourtant que
fus-vert & Verjus.*



*A la fin enchanté d'une Blonde po-
stiche ,*

GALANT.

15

*Il mit par son Arrest un grand
Royaume en friche ,
Et chassa ses Troyens de Phrygie à
Fréjus.*

L'ABBE' B.

* Fréjus a esté bâty par ordre de l'un
des plus fameux Descendans de
Jules Fils d'Enée.

SUR LE MARIAGE
d'un Vieillard avec une
jeune Coquette.

Coquette avec Vieillard ; ô la
plaisante Annexe !

*L'une parle toujours, l'autre est com-
me un Turbot.*

*La Coquette paroist un peu trop tost
convexe ;*

*Ma foy , le pauvre Duppe en tient
loin du Sabot.*

Zm



*Vn Homme à cheveux gris se fier à
ce Sexe ?*

*Cela mérite bien quelques coups de
Rabot,*

*Et que ma Muse enfin se fatigue &
se vexe,*

*Pour faire entrer icy la rime de
Nabot.*



*La Lune sur son front fait, dit-on,
paralaxe,*

*Et du sort d'Actéon le bruit com-
mun le taxe ;*

*Le Satirique y met son Sel, & son
Verjus.*



*Le pis est, qu'il faudra Garnitures,
postiche,*

*Coëffes, lupes, Manteaux, voilà
mon Homme en friche ;*

*Il valloit mieux s'aller faire Her-
mite à Fréjus.*

Tout

Tout ce qu'écrit la Lorraine
Espagnolete a un tour si fin & si
aisé, que vous n'estes pas la seule
qui souhaitez voir de ses Ou-
vrages. Si cette Lettre tombe en-
tre ses mains, elle y apprendra les
sentimens du Public.

Voicy deux autres Sonnets sur
les mesmes Bouts-rimez d'*An-
nexe*. On a changé dans l'un &
dans l'autre la rime de *Taxe* en
celle de *Saxe*.

VENUS PARLE A PARIS sur le Mont Ida.

DE ce riche dépost me refuser
l'Annexe,
C'est soumettre au Harang la Solle
& le Turbot,
C'est estre plus épais que n'est l'Hom-
me à Sabot,
Qui confond aisément le Droit &
le Convexe. Oüy,



Oüy, Pâris, s'il s'agit de la beauté
du Sexe,
Si ton choix à nos traits doit servir
de Rabot,
Je l'emporte à coup sûr, & n'ay rien
qui me vexe,
Que de te voir aimer, & n'aimer
qu'en Nabot.



Prends donc un plus grand vol, viens
voir sans paralaxe,
Ce qui brûle les Grecs, consumerait
la Saxe,
Et des cœurs dégoûtez seroit le seul
Verjus.



Fais tant, qu'Helene enfin soit ton
amour postiche,
Et qu'à son moindre attrait Oenone
mise en friche
Laisse aller ses soupirs d'Ida jus-
qu'à Fréjus.

SUR

SUR LA PREFERENCE
que donna Pâris à Vénus.

A *V lieu du Principal, n'estimer
que l'Annexe,
Faire choix de la Seche , & laisser
le Turbot,
Hors de l'Art se servir du terme de
Convexe ,
A des Souliers bien-faits préférer le
Sabot ;*



*Fuir les honnestes Gens de tout Âge
& tout sexe ,
Et n'avoir de plaisir qu'à pousser un
Robot ;
S'habiller comme au temps qu'on di-
soit moult & vexe ,
Haïr la belle taille , admirer le
Nabot ;*



*Affecter les grands mots , Zenit &
Paralaxe, Trou*

20 M E R C U R E

*Trouver de la douceur au langage
de Saxe,*

*Priser moins le bon Vin, que l'Ai-
gre, ou le Verjus;*



*Ainsi jugea Pâris de la Beauté po-
stiche,*

*Mais on brûle Ilion, sa Campagne
est en friche,*

*Et son Port moins connu que celui
de Fréjus.*

Monfieur Eguifier, Docteur
en Theologie, a fait de nouveau
paroître le mefme Prodige, dont
je vous ay déjà parlé une fois.
J'appelle ainfi cette fuprenante
facilité qu'il a de prefcher fans
aucune préparation, fur différens
Textes qu'il fe fait donner lors
qu'il eft monté en Chaire. La der-
niere épreuve de cette nature, à
laquelle il a bien voulu s'expofer,
s'eft

s'est faite dans l'Eglise des Peres Recolets de Versailles, en presence de la Reyne. Apres qu'il eut fait le Signe de la Croix, le R. P. Confesseur de cette Princesse luy marqua pour l'un des Textes dont il devoit faire les trois Points de son Discours, ce Verset du Pseaume 143. *Filia eorum composita, circumornata ut similitudo Templi.* Monsieur le Curé de Versailles luy donna cet autre du Pseaume 89. *Anni nostri sicut Aranea meditantur.* Ces Paroles du premier Livre des Roys luy furent choisies par le P. Provincial des Recolets, *Arcus fortium superatus est, & infirmi accincti sunt robore ;* & la Reyne luy ordonna d'appliquer ces Textes à la Pieté, comme don du S. Esprit. Il s'acquitta de cette action avec un succez extraordinaire, & eut la gloire de
voir

voir les applaudissemens de Sa Majesté, suivis de ceux d'un fort grand nombre d'Auditeurs illustres qui l'avoient accompagnée.

L'Amour consulte peu la Raison, & on aime tous les jours par un aveugle panchant, sans examiner l'inégalité des conditions. Ceux qui se sentent capables de prendre des engagements si dangereux, trouveront dans la Fable du Moineau une image des malheurs qu'ils en doivent craindre. Monsieur Philibert d'Antibe en est l'Autheur.



LE MOINEAU, ET L'HIRONDELLE.

F A B L E.

A *Vx douces ardeurs du Prin-
temps,*

Que

*Que tout inspire la tendresse ,
 Vn Moineau des premiers s'accom-
 moda du temps ,*

*Et se pourvent d'une Maîtresse.
 Ses transports furent violens ;
 Car outre que l'Amour naist avec
 cette espece,
 Celui-cy pour le Sexe estoit des plus
 boüillans ,*

*Et dans la fleur de sa jeunesse.
 Qu'un Moineau, dira-t-on, par es-
 sence amoureux ,
 Cherche à satisfaire ses feux,
 La chose n'est pas bien nouvelle.
 D'accord ; mais qu'un Moineau,
 pour objet de ses vœux ,
 Aille choisir une Hirondelle,
 Le fait est rare , & curieux.*



*Prenons le fil de leur Histoire.
 Cet Amant sur le toit d'une vieille
 Maison ,*

Exami

*Examinant un Lieu propre à man-
ger & boire ,*

*Entendit les accens d'une douce
Chanson ,*

Faite sur l'illustre Victoire ,

*Qui tous les ans donne au Printemps
la gloire*

De faire fair l'Hyver & l'Aquilon.

*Il se tourne , regarde , & si la voix
l'enchanté ,*

*Il découvre un Objet dont les puis-
sans attrait*

Font par leur force dominante ,

Ce qu'Amour feroit par ses traits.

*N'attendez pas que comme font les
Hommes ,*

*Cet Oiseau se contraigne à cacher
ce qu'il sent ;*

*Les Bestes autrement faites que nous
ne sommes ,*

*Dans leurs amours n'ont rien que
d'innocent.*

*Aussi jamais elles n'en font mystere,
Et*

GALANT. 25

*Et dès qu'un bel Objet leur plaist,
Sans craindre en parlant de dé-
plaître,*

*Elles vont découvrir la chose com-
me elle est.*

*Le Moineau s'apperçoit qu'il
aime,*

Il le sent, il le dit de mesme.

*L'Hirondelle aussi simple & sincere
que luy ;*

*Ah, dit-elle, étoufez cette flâme
naissante,*

*Elle ne peut devenir plus puis-
sante,*

*Sans qu'elle vous expose au plus
cruel ennuy ;*

*Car enfin nostre espece est un
peu différente.*

Et que croiroit-on aujourd'huy ?

*Moineau brûle pour Hiron-
delle,*

*Diroient tous les Oiseaux, mesme
jusques aux miens,*

Juillet 1682.

B

26 M E R C U R È

Encor est-ce un bonheur pour
 elle ,
 On n'a pû luy trouver d'Amant
 parmy les siens.
 Hé quoy ? je souffrirois que par
 mon indulgence
 Mon honneur fust en bute aux
 traits envenimez
 Qui partent de la médifance ?
 Ah plutoft... mais enfin , quand
 nos cœurs enflâmez
 D'une ardeur tendre & mu-
 tuelle ,
 Seroient l'un pour l'autre for-
 mez ,
 Et qu'à vos vœux on me vift
 moins rebelle ,
 Vostre destin en seroit-il plus
 doux ?
 Mon cher Moineau , détrom-
 pez-vous.
 Tant que le Ciel par sa douce
 influence

En

En ces beaux lieux m'offriroit
des appas,

Vous y pourriez jouir de ma
présence ;

Mais si-tôt que l'Hyver par ses
rudes frimats

En troubleroit la tempérance,
Il faudroit nous résoudre au cha-
grin de l'absence. .

J'irois chercher d'autres cli-
mats ,

Et quoy que sur vos sens l'amour
eust de puissance ,

Vous voudriez me fuivre , & ne
le pourriez pas.

Un vent impétueux bien sou-
vent nous emporte

Au milieu mesme de la Mer.

En ces occasions, pour ne point
s'allarmer ,

Vostre aîle n'est pas assez forte.



Je vois, *dit le Moineau*, vostre rai-
sonnement, B ij

Il part d'un noble sentiment
Que la Nature à vos semblables
donne :

Il est pour vostre honneur , il est
pour ma personne ;

Pour vous conserver l'un , je dois
aimer la mort ,

Si l'autre vous déplaist , je dois
haïr la vie ,

Voyez quel est mon triste sort,
Si vous n'estes point attendrie.

Mais souffrez qu'aprofondissant
Ce qui peut causer vos alarmes,
Je détruise l'obstacle à vos yeux
si puissant ,

Qui condamne un amour pour
moy si plein de charmes.

Vous Hironnelle, & moy Moi-
neau ,

Nous sommes, dites-vous, de di-
férente espece ,

Et vous craignez que quelque
Oiseau

Ne

Ne nous accuse de foiblesse.
Ce seroit donc quelque Animal
nouveau

Qui critiqueroit ma tendresse ?
Grive a brûlé pour Sansonnet,
Linote pour Chardonneret ,
Rossignol aussi pour Fauvete.
Et qui s'en est formalisé ?
On eust traité d'ame mal faite,
Celuy qui d'entre nous s'en fust
scandalisé.



Pour le péril de la tempeste,
Ne croyez point qu'il ait rien qui
m'arreste.

J'iray hardiment m'engager
Au grand trajet qu'il faut faire
sur l'onde

Pour découvrir un nouveau
monde.

Peut on vous suivre, & craindre
le danger ?

B iij

Mais quand je trouverois ces pei-
nes trop cruelles ,

On m'a dépeint l'Amour ailé.

Si j'estois las pour avoir trop
volé ,

Le mien me prêteroit ses aîles.
Souffrez donc les amoureux
soins

D'un cœur qui ne peut se dé-
fendre ;

Il vous importuneroit moins
S'il vous trouvoit moins belle, ou
s'il estoit moins tendre.



*L'Hirondelle est muette au discours
de l'Amant ,*

*Qui flaté de son espérance ,
Prend aussi-tôt cet aimable silence
Pour un secret consentement.*

Jugez alors quel fut son Zele.

*Les empressemens amoureux
Peuvent beaucoup sur une Belle,
Et le titre d'Amant fidelle*

Est

*Est un secours avantageux
 Pour se rendre bien-tost heureux.
 Celui-cy, pour l'avoir, ose tout en-
 treprendre ;
 Mesmes lors que l'Hyver commence
 de répandre
 Par quelque foible froid l'horreur
 de son retour ,
 L'Hirondelle étant presté à changer
 de séjour ,
 En dépit d'elle il s'engage au
 voyage.
 Ils partent donc un beau matin
 tous deux.
 Si-tost qu'ils sont en Mer, il s'élève
 un orage ,
 Le passage estoit dangereux
 Au milieu d'un air ténébreux ;
 Mais par la force du plumage ,
 L'une se retire du naufrage ,
 Et l'autre est le seul malheureux.
 Il perd d'abord la connoissance,
 Ne bat plus que d'une aîle à la mer-
 cy du vent, B iiiij*

*Et puis tombant en défaillance,
Il est précipité dans l'humide Élément,*

*Tandis que l'Hirondelle avec pleine
assurance*

Acheve le trajet où perit son Amant.



Tu prétens, cher Damon, que la noble Vranie

Se laisse enfin toucher à tes empressemens ;

D'un vol audacieux, ton aîle trop hardie ,

Te porte en téméraire à ces grands sentimens.

*Entens le Moineau qui te crie,
Du sort qui m'a perdu crains les événemens.*

Je vous ay promis l'Eloge de la Beauté. Je vous l'envoie. On m'écrit qu'il est d'une Dame de Dijon. Il y a grande apparence
que

que les agrémens de sa Personne
soutiennent avec beaucoup d'a-
vantage le brillant de son esprit,
& qu'elle connoist par elle-mes-
me les privileges de ce qu'elle a
peint avec des couleurs si vives.



E L O G E

DE LA BEAUTE.

L*A Beauté, ce privilege & ce
don singulier de la Nature, ce
rayon visible & charmant de la
Divinité, est sans-doute admira-
ble. Elle s'attire l'amour & les
respects de tout le monde. C'est une
Souveraine qui se fait obeir sans
qu'elle use de contrainte. Les Roys
mesmes font gloire de luy rendre
hommage, de mettre leurs Sceptres
entre ses mains, & leurs Couronnes
à ses pieds. Elle nous séduit &*

B v

34 MERCURE

nous trompe agréablement ; elle exerce sur nous une innocente tyrannie, & en nous ostant la raison, elle nous enchante.

On a quelquefois pris ses effets pour des sortilèges , mais on a toujours reconnu que ses enchantemens sont naturels , que par sa propre nature elle est du goût de tout ce qui a un cœur & des yeux , que pour plaire elle n'a besoin que d'être regardée , & que tout son charme est dans ses agrémens.

*Comme la véritable Beauté est une juste proportion de toutes les parties du corps, accompagnée d'une couleur vive & agréable, & qu'elle compose par ce moyen un Tout complet & achevé , elle ne peut manquer de plaire. La Beauté est une marque presque infaillible , & pour ainsi dire, l'Etendard de la Bonté ; & c'est une espèce de prodige , lors
que*

que ce qui est beau n'est pas bon en mesme temps , lors que la beauté de l'ame & de l'esprit n'est pas jointe à celle du corps.

Aussi les premiers Roys n'ont esté tirez de la foule du Peuple pour estre les Arbitres & les Maistres de la Terre, que par un effet de leur beauté, & de leur bonne mine. On croyoit qu'estant les plus beaux , ils estoient aussi les meilleurs , & par conséquent les plus dignes de commander.

La Beauté est une recommandation muette, dont le silence est éloquent ; & ce que cette fameuse Phryné ne pût obtenir de ses Juges par l'éloquence de son Avocat , elle l'obtint, par celle de sa beauté.

J'ay oüy dire qu'un des plus grands Philosophes de l'Antiquité, estant interrogé d'où venoit qu'on se plaisoit à voir une belle Person-
ne,

ne, répondit que c'estoit la demande d'un Aveugle.

En effet, disons-le à la gloire de nostre Sexe. Les Hommes avoient qu'ils se sentent troublez, & comme hors d'eux-mesmes, par un excès de plaisir, à la veüe de ces Divinitez mortelles. Disons plus. Qui est celuy qui peut tenir contre la priere, ou plutost le commandement d'une belle Femme ? Qui est celuy qui peut luy refuser quelque chose ? Combien de mauvaises Causes gagnées, combien de Graces injustes obtenues, combien de bons Procès perdus par les sollicitations des Femmes qui ont de l'agrément ! Une belle Femme sçait dompter & assujettir les cœurs les plus farouches. Tout ce qui respire est charmé en la voyant, & chaque Homme en particulier se fait honneur d'être son Esclave.

Si nostre Sexe ne ressent pas or-

dinairement les mesmes transports à la veüe d'un Homme de bonne mine, nous ne pouvons du moins nous empescher d'avoir pour luy de l'estime, & de l'admirer, tant le pouvoir de la beauté & de la bonne mine est grand.

De quelque maniere, & en quelque sens qu'on envisage la Beauté, elle est sans - doute un avantage fort considerable; car si on estime tout ce qui est rare, & si on méprise en quelque sorte les plus belles choses quand elles sont communes, on ne peut manquer de faire beaucoup d'état de la Beauté, estant aussi rare qu'elle est, puis que pour une belle Personne il s'en trouve une infinité de laides. Le grand nombre de choses qui sont necessaires pour l'achevement de la Beauté, la rend extrêmement rare; car non seulement il faut de la proportion

tion & de la regularité dans les traits & dans toutes les parties, mais encore ce certain je-ne-sçay quoy, cet air doux & engageant, ces graces fines & cachées qui se font sentir sans qu'on puisse les bien exprimer ; en un mot cet agrément universel qui se répand , qui se fait remarquer dans toutes les actions & dans toutes les paroles , & qui est l'ame de la Beauté , de maniere que sans ce charme secret les plus grandes Beutez sont fades & insipides. Elle a encore cela de rare & de prelieux, que même dans l'arrière-saison elle conserve quelque reste d'agrément , & on a beau dire que sa durée est courte, & qu'elle cause souvent des chagrins & de la peine. Quoy que la Rose dure peu de jours, & qu'elle soit environnée d'épines, elle ne laisse pas d'estre par sa beauté la Reyne des Fleurs.

Mais

Mais quelques charmes qu'ait la Beauté, il n'est pourtant pas à souhaiter que tout soit également beau, car la beauté de la Nature consiste dans la variété. Telle est la disposition de tout ce qui est icy-bas. Chaque chose reçoit du jour & de l'éclat de son contraire. La laideur & la mediocrité rehaussent la Beauté, & la rendent admirable. La presence continuelle d'une belle Personne, diminuë le plaisir qu'on a de la voir. Voyez quelque chose de laid & de difforme, les belles choses apres cela vous paroissent encore plus belles qu'auparavant. Un Printemps perpetuel n'accommoderoit pas toujours. Celuy qui est precedé d'un Hyver fâcheux & rude, nous réjouit extremement, & le beau temps n'est jamais plus agreable qu'apres un orage. Enfin l'Autheur de la Nature est un grand Artisan,
qui

qui sçait admirablement le secret de donner à ses Ouvrages tout l'agrément nécessaire.

De tout temps la Beauté a esté l'objet des desirs de tout le monde raisonnable. Athenais, Fille d'un simple Philosophe, devint par sa beauté Reyne de l'Orient, en devenant l'Epouse de l'Empereur Theodose. Alexandre, dont la seule passion dominante estoit d'acquérir de la gloire, ne laissa pas d'estre sensible aux charmes de Roxane, & de partager son cœur entre la gloire & elle. Caton, dont l'austere sagesse est si fort vantée, ne fit pas scrupule d'épouser la Fille d'un de ses Fermiers, parce qu'elle estoit belle; & sans aller chercher si loin des exemples, nous en avons tous les jours devant les yeux qui marquent que les effets de la Beauté & de la bonne mine sont admirables.

Nous

Nous apprenons par les Relations des Voyageurs, que dans plusieurs Païs il y a des Personnes qui observent les corps des Enfans, & s'ils y remarquent quelque difformité notable, ils les font mourir. En fait de mariage, ils ne font état que de la Beauté, parce que c'est seulement par là qu'ils estiment leurs Enfans. Dans le Canada, celui qui veut épouser une Fille, doit faire nécessairement des presens au Pere proportionnez à la beauté de la Fille. Au Tunquim, souvent les Roys épousent de simples Païsannes, quand elles sont avantageusement partagées des dons de la Nature, sans se mettre en peine de ceux de la Fortune.

Si nous en croyons les Poètes, Pelops, Ganimede, & plusieurs autres, furent admis à la Table des Dieux, à cause de leur beauté; & mesme

mesme le grand Jupiter s'abaissoit jusques à descendre en terre pour y voir ce qui estoit beau, ne dédaignant pas les Beutez mortelles, & ne faisant pas difficulté de prendre la forme qu'il croyoit la plus propre pour leur estre agreable.

Thesée, quoy que comblé de gloire par ses actions héroïques, crût qu'il manquoit quelque chose à son bonheur, tandis qu'il ne posséda pas la belle Helene, des charmes de laquelle son cœur estoit épris. Ce fut par cette raison qu'il s'assura sa possession avant mesme qu'elle fust en âge d'estre mariée, sans estre rebuté par les divers perils auxquels il s'exposoit; & il sceut si bon gré à son Amy Pirithoüs de l'avoir servy dans cet amour, qu'il luy rendit la pareille, en l'aidant à enlever Proserpine jusque dans les Enfers, sans craindre la difficul-
té

té d'une si perilleuse entreprise; & à propos de la belle Helene, on raconte qu'un Poëte perdit la veüe, pour avoir eu l'audace d'en médire, & qu'il la recouvra dès le moment qu'il se fut retracté; tant il est vray que la Beauté est une espece de Divinité qu'on n'offense pas impunément, & pour laquelle on ne peut avoir trop de veneration. Et certainement la Beauté est une source d'agrémens qui ne tarit point, & qui communique une certaine grace à ce qui de soy n'en est pas susceptible; de maniere que les choses les plus inutiles & les moins spirituelles ne laissent pas de plaire dans une belle bouche, estant aisé de persuader l'esprit quand les sens sont satisfaits.

Il le faut pourtant avoüer, quand la beauté du corps est soutenüe par celle de l'esprit, elle est infiniment plus

plus estimable, & elle brille beaucoup mieux, car ces deux beautez jointes ensemble se font honneur mutuellement, & forment un composé parfait; au lieu qu'on peut dire qu'un beau Corps avec peu d'esprit, est comme un beau Vaisseau gouverné par un méchant Pilote.

La Beauté ne sçait pas seulement se faire aimer & estimer, elle sçait encore se faire craindre. On craint la haine & la colere d'une Belle, plus qu'on n'apprehende un Juge irrité; & tel qui méprisoit autrefois Jupiter & son Foudre, trembloit à la veüe d'une Femme qui n'avoit pour toutes armes que de beaux traits.

Les Hommes, mesmes les moins polis, ont naturellement de la consideration pour la Beauté. On pardonne volontiers à une Belle, ce qu'on ne pardonne pas à une Laide;

&

Et l'Amant le moins capable de revenir, a de grands retour pour une belle & aimable Maîtresse.

On admire la Beauté par tout où elle est, & on n'en est pas moins touché quand elle habite sous le Chaume, que quand elle fait sa demeure sous des Lambris dorez. Les Anges mesmes, ces bienheureux Esprits détachez de la matiere, n'y furent pas insensibles dans la naissance du monde; car ayant veu que les Filles des Hommes estoient belles, ils ne pûrent s'empescher de les admirer; & à dire le vray, on ne doit pas douter que Dieu n'ait fait les belles choses pour faire éclater sa magnificence, & pour inspirer de l'admiration aux Hommes.

Enfin la Beauté a ce rare & singulier avantage de ne laisser jamais ses Spectateurs, d'avoir toujours les graces de la nouveauté, quand même

me on la voit presque à chaque moment, & d'estre comme le Soleil, qui paroissant tous les jours apres tant de Siecles , se fait toujours regarder avec plaisir, & avec admiration.

Sur la fin de l'autre mois, Monsieur l'Abbé de Lorraine, Fils de Monsieur d'Armagnac , Grand Ecuyer de France , soutint avec grand succès une These fort celebre au College du Plessis-Sorbonne. Monsieur du Hamel Professeur de Philosophie , y presida. L'Assemblée fut tres-illustre. Monsieur le Duc de Bourbon, & tous les Princes de la Maison de Lorraine, s'y trouverent, ainsi que Messieurs les Archevesques de Rheims & d'Auch, & un fort grand nombre d'autres Prélats & d'Abbez. Il y eut aussi plusieurs Ducs & Pairs, & tout le

le monde sortit également satisfait des fortes Réponses de ce jeune Prince. Il reçut le Bonnet de Maître és Arts de la main de Monsieur Cocquelin, Chanoine, & Chancelier de l'Eglise de Paris, qui fit un tres-beau Discours à sa louange. On distribua dans l'Assemblée des Vers héroïques à l'avantage des Princes de la Maison de Lorraine, composez par Monsieur Herfant, Professeur de Rhétorique, & une Ode faite par Monsieur Cordier, Précepteur d'un des Fils de Monsieur le Comte d'Armagnac.

Un fort habile Homme a fait l'Air nouveau que je vous envoie. Vous en jugerez mieux que personne, quand vous en aurez parcouru les Notes.

A I R

AIR NOUVEAU.

JE meurs des maux que vous me
faites ,
Hâtez le secours que j'attens.
Helas, Cruelle que vous êtes,
Bientôt il ne sera plus temps.

La galante Piece qui suit les
Paroles de cet Air, m'a esté en-
voyée d'Etampes sous le nom de
Monsieur Cordets. L'invention
en est agreable , & vous vous
connoissez trop en Vers naturels,
pour n'en estre pas contente.



SUR L'HEUREUX
ACCOUCHEMENT
DE MADAMÉ DE T.

JUnon, jalouse de Venus,
Voyant qu'on ne brûloit de l'En-
cens que pour elle ,

En

*En presence des Dieux un jour luy
fit querelle,*

*Sur ce qu'à ses Autels on ne recou-
roit plus.*

*Aux Femmes en travail elle étoit
favorable,*

On se louoit fort de ses soins ;

*Mais trouvant cet employ bien
moins considerable*

*Que celui de Venus (aussi l'estoit il
moins)*

Elle vouloit changer d'office ;

*Mais Venus à bon droit fiere d'un
exercice*

Dont elle s'acquittoit fort bien,

*Répondit hautement qu'elle n'en
feroit rien ;*

*Qu'on sçavoit assez leur par-
tage,*

*Qu'on avoit toujours veu regler jus-
qu'à ce jour,*

Venus, les plaisirs de l'Amour,

Junon, les peines du Ménage.

Juillet 1682.

C



*C'estoit en presence des Dieux ,
Dans un Apartement des Cieux,
Que toutes deux plaidoient leur
Cause ,
Quand Momus bientost l'as d'avoir
la bouche close ,
Pour finir leur debat , proposa ce
moyen ;
Que Mercure là bas sur l'échange
descende ,
Et qu'en France sur tout il consulte
& demande
Si les Dames le voudront bien.*



*Jupiter d'un signe de teste
A ce dessein témoignant consentir,
Mercure qui n'estoit pas beste ,
Fut plutost de retour qu'on ne l'eut
veu partir.
Sire, dit-il au Dieu, qui lance le
Tonnerre,
J'ay parcouru toute la terre,
Et*

Et sur tout dans Paris il n'est point
de Maison

Où je n'aye en secret consulté
chaque Femme,

Et je n'ay trouvé qu'une Dame
Qui sur ce grand échange ait en-
tendu raison ;

Et quand j'ay dit ailleurs que la
sage Junon

Veut régler à son tour les plai-
sirs de la vie ,

Toutes à la fois on dit , non,

Qu'elle nous soit plutôt ravie.

Quoy, toujours accoucher ! Elles
n'entendoient pas,

Et pour les tirer d'embarras,

Vous ne voulez donc pas m'en-
tendre ,

Disois-je ? Junon fera tendre ,

Et lors Venus fera Junon ;

Mais j'avois beau parler , toutes
disoient, non, non.

Quelques-unes des plus hardies

C ij

M'ont mesme protesté qu'en fa-
veur de Vénus.

Elles sacrifieroient leurs vies ,
Si ce n'estoit assez de tous leurs
revenus ;

Et pour toutes raisons que l'on
m'ait alleguées ,

Vénus nous a toujours fait vivre
doucelement ,

Et Junon nous le fait acheter
cherement.

Ainsi, vous les voyez, Sire, toutes
liguées,

Elles ne peuvent renoncer

A Vénus leur meilleure Amie,

C'est à vous, Sire, à prononcer.

N'en soyez pas plus ennemie,

Dit Iupin à Junon , d'un Sexe si
constant,

Qui fidelle à Vénus , vous invo-
que pourtant.

Venus sert à former des chaî-
nes,

D'où

D'où naissent ensuite des pei-
nes

Qui vous rendent utile aux Belles
tous les ans ,

Et vous attire leur encens.

Vous voyez que Vénus concourt
à vostre gloire ;

Elle sert à vôtre bonheur,

Vous emportez par là sur elle la
victoire ,

Elle vous cause de l'honneur

En leur faisant perdre le leur.



*Quand il eut dit ces mots, les Dieux
se retirèrent ,*

Mais Mercure & Innon resterent.

Ce fut de celle-cy la curiosité

Par qui l'autre fut arresté.

Demeurez icy, luy dit-elle ,

Dites-moy qui fut cette Belle

Qui seule consentit à me voir
gouverner.

Une Dame qu'on voit à Junon si
fidelle ,

Sur tout son Sexe est digne de
regner.

C'est Madame de Turm....

Répondit Mercure aussi tost ,
Femme dont les vertus ne se
trouvent ternies

D'aucun vice, d'aucun défaut.
Bien, *repliqua Junon* , elle sera fe-
conde

Autant qu'autre Femme du
monde,
Et je feray si bien, quand elle ac-
couchera ,

Que la crainte fera
Tout le mal qu'elle aura.

Ceux qui ont paru long-
temps insensibles , prennent sou-
vent les plus violentes passions,
quand ils viennent une fois à
estre touchez. Ce que je vay vous
conter

conter, en pourra servir de preuve. Un Marquis, encor plus considerable par son merite & ses belles qualitez, que par son Bien & par sa naissance, quoy qu'il fust fort riche & de tres bonne Maison, avoit vécu jusqu'à trente-cinq ans, sans aucun engagement qui eust coûté à son cœur la moindre des peines que cause l'amour. Il est vray que son panchant avoit toujours esté pour la guerre, qu'on pouvoit nommer sa passion dominante. Il y avoit pris party dès ses premieres années, & la qualité de Brave qu'il s'étoit acquise par des actions assez éclatantes, jointe à celle de parfaitement honneste Homme que la voix publique luy donnoit, l'avoit mis dans une reputation qui le distingoit de beaucoup d'autres. Il voyoit ce qu'il y

avoit de plus beau monde dans tous les lieux où il se trouvoit. On le mettoit de toutes les Parties agreables , & ses manieres honnestes ne contribuoient pas peu à l'y faire souhaiter. Il estoit galant , disoit des douceurs aux Belles ; & de la maniere dont il leur parloit , les plus credules avoient quelques lieu de se flatter de l'espoir de sa conqueste ; mais ce jeu de son esprit n'engageoit son cœur dans aucune affaire. Il en demeuroit toujours le maistre, & les defauts qu'il remarquoit aux plus accomplies, estant pour luy un preservatif contre l'amour, quelques complaisances qu'il leur fist paroître, il se sentoit aussi libre en les quittant , que si jamais il ne les eust veuës. Apres tant d'experiences qui luy faisoient braver le beau

Sexe,

Sexe , il vint à Paris pour quelques affaires , & s'estant un jour trouvé chez une Dame tres-spirituelle , il vit entrer une fort aimable Brune , dont la beauté parut le surprendre. Il prit plaisir à la regarder , & à la maniere dont la Dame la reçut , il luy fut aisé de voir qu'elle en estoit fort aimée. Il jugea de là qu'elle devoit avoir du mérite , & ne cessa point de l'examiner. C'estoit une grande Fille tres-bien faite , d'une taille fine & dégagée , & dont tous les traits avoient je-ne-sçay-quoy de mignon , qui luy donnoit un fort grand éclat. Ces avantages étoient cependant les moindres dont elle eust pû tirer vanité. La beauté de son visage n'approchoit point du brillant de son esprit. Elle l'avoit fin & délicat , l'humeur agreable , & for

toutes choses , une droiture d'ame & de raison , qui luy attiroit une estime generale. Jamais personne n'avoit pris de si grands soins de veiller sur elle-mesme. Dès son plus bas âge , elle s'étoit fait une habitude de s'observer dans les autres, & tous les défauts qu'elle entendoit condamner, estoient autant de leçons qu'elle s'appliquoit utilement. Il s'estoit offert pour elle plusieurs Partis tres-avantageux, mais le Mariage luy faisoit peur, & lors qu'elle envisageoit de quelle importance estoit cet engagement , il n'y avoit aucun avantage qui pust l'obliger à s'y refoudre. Elle concevoit que pour vivre heureuse, il falloit aimer parfaitement un Mary, & l'estime seule estant le fondement de l'amour, la plûpart des Sôûpirans qu'elle s'attiroit luy

luy paroïssent si peu dignes de la sienne, qu'elle croyoit impossible que l'on pût forcer son cœur à se donner par devoir. Les Amas qu'elle n'avoit point voulu écouter, faisoient craindre aux autres un pareil refus; & parce qu'elle aimoit mieux vivre en solitude, que de souffrir un nombre de Sots, dont les Conquestes grossissent leur Cour, on l'accusoit d'être fiere; mais cette fierté tournoit à sa gloire parmy les Esprits bien faits, & le mérite du peu de Personnes qu'elle aimoit à voir, justifioit son discernement. Comme l'esprit estoit pour elle un grand charme, elle avoit pris une liaison particuliere avec un Provincial qui demouroit dans le voisinage d'une Maison de Campagne, où elle alloit passer tous les ans une partie de l'Été.

Il estoit connu pour l'Homme du monde le plus éclairé , & en mesme temps pour un ennemy déclaré du Mariage. Il le regardoit comme le plus grand de tous les maux ; & les peintures qu'il avoit faites plus d'une fois à la Belle, des suites fâcheuses qu'il en pretendoit inseparables, n'avoient peut-estre pas peu contribué à fortifier le dégoust qu'elle en marquoit. Sur ce pied là, quelque plaisir qu'il prist à la voir, elle n'apprehendoit point que ses galantes déclarations pussent jamais devenir une affaire serieuse. Il les faisoit d'une maniere agreable qui l'engageoit à luy répondre avec enjouement ; & comme leurs entreveuës estoient sans aucun mystere, il ne cherchoit point le teste à teste pour luy dire qu'il l'aimoit. Il s'en expliquoit
devant

devant tout le monde , & ne voyoit personne auprès d'elle, qu'il ne traitast de Rival. Si sa conversation estoit charmante, sa façon d'écrire ne l'estoit pas moins. La Belle avoit beaucoup de talent pour les jolies Lettres, & lors que l'Hyver la ramenoit à Paris , elle n'estoit pas fâchée d'entretenir avec luy un commerce d'écriture. Voila , Madame , quel estoit le caractère de l'aimable Brune, qui par sa beauté surprit le Marquis, dont j'ay commencé de vous parler. Ils se connoissoient sans s'estre veus, parce qu'ils estoient voisins à la Campagne ; & quand la Dame, qui estoit Amie de tous les deux, les eut nommez l'un à l'autre, ils se regarderent avec une égale curiosité. On avoit peint la Belle au Marquis, comme une Personne

né qui ne manquoit pas d'esprit, mais qui par une orgueilleuse présomption, estoit ridicule jusqu'à se persuader qu'aucun mérite n'approchoit du sien. Il parla peu pour estre en état de mieux l'observer, & tout ce qu'il luy entendit dire luy parut si raisonnable, qu'il eut peine à croire que ce fust d'elle qu'on luy eust fait le Portrait. Insensiblement la Compagnie se trouva fort grande, & comme la plûpart des Cavaliers s'adresserent à la Belle, il eut le plaisir de voir avec quelle grace elle se tira d'affaires. Si elle prenoit un air sérieux avec certains Galans de profession qui ne debitent que des douceurs fades, elle entendoit raillerie avec tous ceux qui luy en contoient avec esprit : & par la maniere dont elle traittoit les uns & les autres,

on

on connoissoit aisément qu'elle
sçavoit faire la différence des
Gens. Le Marquis , d'autant plus
content de cette premiere venë,
qu'on l'avoit mal prévenu , alla
chez elle quelques jours apres.
On luy fit paroistre toute l'estime
qui luy estoit deuë : & la Belle,
sensible au mérite plus que per-
sonne du monde , se fit une joye
d'en recevoir quelques soins. Il
sortit tres-satisfait des honnesté-
tez qu'elle luy marqua , & sans
trop examiner sur ce qu'il sen-
toit pour elle , il luy rendit dès
l'abord de fort frequentes visites.
Il la vit toujours la mesme , c'est
à dire , toujours d'une humeur
égale , toujours civile , toujours
dans des sentimens d'une belle
ame : & s'il luy trouva de la fier-
té , ce fut seulement de celle qui
luy paroissoit à souhaiter dans
toutes

toutes les Femmes , & qui l'auroit obligé d'aimer, s'il l'eust trouvée dans quelqu'une. Après un mois d'affiduitez , la Belle luy dit enfin en riant , que son trop d'exactitude à la venir voir rendoit sa conduite irréguliere, qu'elle en devoit compte à un fort grand nombre de sages Gens, qui observoient ses moindres démarches, & que s'il estoit véritablement de ses Amis, il tâcheroit de luy en donner des marques en prenant soin de sa réputation. Le Marquis , éperduëment amoureux, ne balança point à luy répondre, que le plaisir de la voir faisant son plus grand bonheur, ce seroit vouloir sa mort que luy demander qu'il y renonçast; qu'il luy avoit dit que n'ayant jamais aimé personne, il avoit cru pouvoir luy rendre des soins sans

que

que son cœur y prist part ; mais qu'elle avoit triomphé du plus insensible de tous les Hommes ; que cependant , quoy qu'il eust sujet de croire que sa recherche seroit agréable à ses Parèns ; c'estoit d'elle seule qu'il la vouloit obtenir, & qu'il ne leur parleroit qu'après avoir eu son consentement. Cette declaration fit rougir la Belle. Bien que le Marquis luy eust témoigné beaucoup d'estime, il estoit fier, fort ambitieux, & comme il avoit assez de Bien, pour pouvoir prétendre aux plus hauts Partis , elle n'avoit pû se figurer qu'il dust avoir des pensées pour elle. Toute autre eust esté ravie de le trouver dans ces sentimens ; elle en fut embarrassée. L'averfion qu'elle avoit pour le Mariage , luy en fit voir aussitost les des-agrémens dans toute leur

leur étendue ; & ce grand mérite qui luy avoit fait souffrir avec joye les visites du Marquis, ne luy parut plus si éclatant, quand elle songea que souhaiter estre son Maty, c'estoit vouloir devenir son Maistre. Ce qui luy caufoit le plus de peine , c'est que ses Parens n'ayant reçu le Marquis que dans l'esperance qu'il s'engageroit, elle voyoit bien qu'ils luy seroient favorables, si tost qu'ils découvreroient qu'il se seroit déclaré. Cependant elle ne pouvoit se dispenser de répondre. Comme il l'avoit assurée qu'il ne la vouloit devoir qu'à elle-mesme, elle luy dit que la maniere obligeante dont il agissoit , l'engageant à s'expliquer avec luy de bonne foy , elle croyoit ne luy devoir point cacher qu'aucune veuë de fortune ne la porteroit jamais à se

se marier, que l'on n'eust auparavant trouvé moyen de toucher son cœur; que la conquête n'en estant pas fort aisée, c'estoit à luy à résoudre s'il la vouloit entreprendre; mais qu'elle l'avertissoit que cette conquête ne suffiroit pas; qu'il trouveroit ensuite à combattre une Ennemie redoutable; que la raison luy représenteroit sans cesse qu'il n'y avoit point d'engagement éternel, qui ne fust suivy de beaucoup de peines, & que les peines l'alarmoient assez pour luy faire préférer à toutes choses l'heureuse douceur d'une vie tranquille. Le Marquis ne s'étonna point de cette réponse. Il la regarda comme faite avec esprit, & s'assurant, & sur la grandeur de son amour, & sur l'avantage qu'on devoit trouver dans son alliance, il s'abandonna tout entier

entier à son panchant. Jamais passion ne fut si forte. C'estoient des manieres si respectueuses, des soumissions si engageantes, que la Belle en fut veritablement touchée. Aussi le Marquis l'ayant priée un jour de luy dire, s'il estoit assez heureux pour avoir fait quelque progres dans son cœur, elle répondit que ce n'estoit pas son cœur qu'il devoit le plus apprehender; que son mérite, & l'amour qu'il luy marquoit, avoient trop de quoy la rendre sensible, mais que sa raison ne cédoit pas si facilement, que plus son respect, ses soins, & les complaisances, avoient de charmes pour elle, plus cette raison luy mettoit devant les yeux la différence qu'elle trouveroit d'un Mary à un Amant; que ce changement qu'elle voyoit infailible, la jettoit

jettoit déjà dans mille chagrins, & qu'elle trembloit à prendre un engagement qui diminueroit en luy cette vive passion, dont il demandoit qu'elle luy tint compte. Le Marquis au desespoir de ne la pouvoir persuader, se plaignoit à tous momens de l'injuste crainte qu'elle luy faisoit paroître, & la voyant diférer toujours à luy permettre de se déclarer à ses Parents, il s'imagina qu'un attachement secret en estoit la cause. Sans cela, il ne pouvoit se persuader qu'elle eust balancé à le rendre heureux. Il luy donnoit les plus fortes marques d'un amour sincere, & si son cœur n'enst point esté prévenu de quelque autre passion, il n'estoit pas vray-semblable que ses scrupules eussent duré si long-temps. Il eut pourtant beau chercher l'éclaircissement de

de ses soupçons. Il ne vit personne qui eust entendu parler d'aucune intrigue. Il avoit sçeu d'elle-même qu'elle écrivoit quelquefois au Cavalier qu'elle voyoit en Province, mais le caractère de ce Cavalier luy estant connu, il ne luy faisoit aucune peine, & les obstacles qu'ils eussent d'ailleurs trouvez dans le dessein de leur union, si l'amour l'eust voulu faire, faisoient son repos de ce côté-là. Quelque assuré qu'il se tint que leur liaison n'avoit rien de sérieux, il ne laissa pas de vouloir sçavoir surquoy rouloit leur commerce. Comme ses Présens luy avoient gagné la Suivante de la Mere, il la pria de luy faire voir une Lettre de la Belle, & la Suivante, qui ne souhaitoit rien tant que leur mariage, apres l'avoir assuré qu'il ne trouveroit que de
l'esprit

l'esprit dans la Lettre sans aucune marque d'attachement , vouloir l'en convaincre en luy promettant de le satisfaire. L'occasion s'en offrit peu de jours apres. Il y avoit plus d'un mois que le Cavalier avoit mandé à la Belle, que le dégoust qu'il avoit du monde luy donnoit l'envie de se faire Hermite, & que pour mener une vie heureuse, elle devoit venir partager les douceurs de la retraite ; qu'il craignoit qu'un Rival tres-dangereux, dont on luy avoit parlé ne la dégoutast de l'Hermitage. La Belle fit réponse à cette Lettre, & l'ayant donnée à la Suivante pour l'envoyer à la Poste, la Suivante la mit aussi-tost entre les mains du Marquis. Il y trouva ces paroles.

Franchement, je ne songeois point à passer ma vie avec vous, mais depuis

puis que vous me proposez de la passer l'un & l'autre dans un Hermitage, me voila fort tentée de vous y suivre. Je conçois qu'il y a des Solitudes faites d'une certaine maniere, dont je me pourrois accommoder; & comme vous dites, quand j'aurois une fois pris ce party-là, je me mettrois au dessus de toutes les bagatelles, qui à l'heure qu'il est peuvent me faire de la peine. "Ne craignez point que vostre Rivat mette obstacle à nos projets. Je commence à ne comprendre plus rien à toutes les plaintes qu'il me fait. Mon Dieu, que tous les Hommes sont fous, & qu'il faut qu'ils le soient bien, pour nous le paroître mesme quand ils disent qu'ils nous aiment! Fuyons dans nostre Hermitage. Venez-y avec vostre Philosophie naturelle: j'y viendray avec celle que j'ay acquise, & je suis sûre que ce sera

*un Hermitage accompli. Adieu ; à
ce bien heureux temps.*

Quoy que cette Lettre luy parût du stile dont il avoit crû qu'elle seroit, il crut du mystere dans ces termes d'Hermitage, qu'ils devoient rendre accompli, en y venant l'un & l'autre. Plein d'inquietude, il mit luy - mesme la Lettre à la Poste sans en avoir rompu le cachet, & eut une impatience extraordinaire d'en voir la réponse, que la Suivante luy avoit encor promis de luy apporter. Il se passa plus de quinze jours sans qu'on la reçeust. Ce long-temps faisoit connoistre que le commerce estoit sans empressement, ce qui n'arrive jamais quand l'amour s'en mesle. Enfin le Cavalier écrivit, & il fut aisé à la Suivante d'avoir cette Lettre, parce que la Belle, qui n'en avoit jamais

Juillet 1682.

D

fait secret , la laissa sur la Table de sa Chambre, comme elle y laissoit ordinairement les autres. Voyez ce que le Marquis y lût.

Vous acceptez bien volontiers le party que je vous ay proposé. Le croiriez vous ? J'en ay quelque inquietude. Il me semble que ce qui vous détermine à vous jeter dans mon Hermitage , c'est plus l'Hermitage que l'Hermite. Vous êtes plus dégoûtée du monde que vous n'avez de goust pour moy. Voila des sentimens bien délicats, direz vous. Il est vray , & j'en suis fort fâché ; car si je porte tout cela dans ma Solitude , elle ne sera guere tranquille. A vous dire vray , je crains beaucoup qu'une petite Solitaire comme vous ne me gaste ma retraite , & que les Oiseaux , les Ruisseaux , les Arbres , & autres pareils agrements d'Hermitage , n'ayent moins

moins de pouvoir pour calmer mon esprit, que vos yeux pour le troubler; & ce seroit bien pis, vraiment, que si j'estois dans le monde. On y trouve des distractions; des amusemens; mais dans une Solitude, c'est une chose mortelle que d'aimer. On est environné d'objets, qui entretiennent les douces & pernicieuses rêveries. On a, tant qu'on veut, des Echos à qui on peut adresser la parole, & qui font envie de se plaindre. Ah! je regagnerois bien vite le monde, pour reprendre la tranquillité. Il seroit plaisant de voir un Homme quitter son Hermitage, pour vivre plus en repos. Cependant si vous voulez, je ne laisseray pas de m'exposer à tous ces périls. Je n'aime point le monde, & je ne sçaurois luy faire un tour qui luy doive estre plus sensible, que de vous enlever à luy.

Ces mots estoient ajoûtez par apostille. *A propos , on me fait icy la guerre d'une jolie Provençale. Declarez-vous , car si vous ne prenez party avec moy pour l'Hermilage , je ne répons pas de n'en point prendre avec elle.*

Le Marquis trouva cette Réponse galante , & si les termes de Solitude & d'Hermite, luy furent suspects, il se rassura par l'apostille. Il écrivit sur les lieux , & on luy manda qu'une jeune Provençale y étant venuë chez une Parente , le Cavalier la voyoit assidûment. On écrivit la même chose à la Belle , & le discours estant un jour tombé là-dessus, le Marquis luy dit en plaisantant , qu'il sçavoit bien que le Cavalier n'étoit pas si Philosophe qu'on le vouloit croire; qu'il aimoit la Provençale; qu'il y avoit parole donnée

née entre eux ; qu'il la devoit suivre à son retour en Provence , & qu'avant qu'il fust deux mois on le verroit marié. La Belle se mit à rire, & soutenant contre le Marquis, qu'il disoit des choses qui n'arriveroient jamais , elle ajouta dans la même veüe de plaisanter, qu'elle s'engageoit à prononcer le grand mot, si-tost que le Cavalier luy auroit donné l'exemple. Le Marquis prit sa parole , comme voulant faire usage de tout , & continua l'affiduité qu'il avoit pour elle. La Provençale quitta sa Parente, & on sceut huit jours apres, que le Cavalier estoit party sans que ses Gens pûssent dire ce qu'il estoit devenu. Tous ses Amis en témoignoient de l'inquietude, & comme on en parloit quelquefois dans la maison de la Belle, le Marquis disoit toujours qu'il

étoit fort sûr que la Provençale l'avoit attiré. Il demandoit là-dessus de nouvelles assurances de la promesse qu'on luy avoit faite, & la Belle, tres-persuadée de ne rien risquer, s'engageoit toujours plus fortement. Enfin, après avoir passé six semaines sans entendre parler du Cavalier, elle en reçut une Lettre par la Poste. Elle étoit conçue en ces termes, & datée d'une Ville de Provence.

Les choses ont bien changé. Tout immuable que vous m'avez cru, je me suis mis dans les Sacramens & je vous assure qu'il y fait beaucoup meilleur que vous & moy ne l'avions pensé. Nous avons esté de grands heretiques. Ce n'est pas que je voulusse entièrement condamner d'erreur les maximes que j'ay longtemps soutenues. A prendre la chose en general, le Mariage peut

avoir

avoir ses peines , mais vivent les Gens d'esprit. Il n'y a point de si fade mets qui ne devienne un friand ragoust, quand on sçait l'assaisonner. Ne m'en croyez pas sur ma parole. Venez à l'expérience, & n'allez pas vous faire une fausse honte, d'estre contraire à vous même en changeant de sentimens. Quand il s'agit de se détromper à son avantage, on ne sçauroit le faire trop tost. Personne n'a tant que vous les qualitez nécessaires pour donner de l'agrément à ce qui semble en manquer, & à tout cela, il n'y a qu'un mot qui serve. Hastez-vous de le dire dans les formes, & vous me remercierez de vous l'avoir conseillé.

La surprise de la Belle , alla au delà de tout ce qu'on pourroit dire. Rien n'eust pû luy faire croire que le Cavalier se fust marié,

s'il ne luy en eust luy-même donné la nouvelle ; encor examinait-elle fort longtemps cette Lettre, dans la pensée que le caractère estoit contrefait. Elle n'en voulut rien dire à personne ; mais le Cavalier ayant fait sçavoir la mesme chose à plusieurs de ses Amis , le bruit de son mariage se répandit aussi-tost parmy tous ceux qui le connoissoient , & le Marquis fut en droit de demander à la Belle le consentement qu'elle luy avoit toujours refusé. Cette demande luy causa de l'embarras ; mais enfin, quelque aversion qu'elle eust pour l'engagement, son cœur se trouva si favorable au Marquis , qu'il luy fit tenir parole, & peut-estre fut-elle bien aise de l'avoir donnée, pour avoir prétexte de n'écouter plus les conseils de sa raison. Le Marquis alla

alla sur l'heure s'expliquer au Pere, qui estant ravy de la proposition, satisfit bien tost son impatience. Le Mariage se fit en huit jours, & on peut dire qu'il a produit dans la Belle, ce qui ne manque jamais d'arriver aux Personnes raisonnables, qui ont beaucoup de sagesse & de vertu. Cette haute estime qu'elle avoit pour le Marquis, est devenue toute amour, & on n'en vit jamais un plus tendre. Aussi le Marquis, pour estre Mary, ne cesse-t-il point de vivre en Amant. Il a pour sa Femme une complaisance aveugle, & il s'étudie sans cesse à prevenir ses souhaits dans toutes les choses qu'il peut deviner. Un mois apres que le mariage eut esté fait, la Belle reçut une autre Lettre du Cavalier, qui ne la surprit pas moins qu'avoit fait celle qui luy

D ▼

étoit venue de Provence. Je n'y change rien; en voicy les termes.

A mon retour d'un Voyage que j'ay fait je ne scay où, j'apprens, Madame, que vous n'êtes plus Mademoiselle. Si ce changement s'est fait en bien, je m'en réjouis; si c'est en mal, prenez patience. Pour moy, Dieu mercy, j'en ay esté quitte pour la peur. Il faut vous dire comment. Le jour que je disparus (car c'est disparoitre qu'ignorer soy-mesme ce que l'on devient) je me promenois seul vers un petit Bois, au bord duquel j'allois ordinairement resver le soir. I'y eus à peine passé un quart-d'heure, que j'en vis sortir quatre Hommes masquez qui vinrent à moy. Naturellement je suis poultron, & surtout avec des Masques. Je crûs qu'ils en vouloient à ma Bourse. Je la tiray. Elle estoit un peu legere;



& pour supl  er en quelque sorte   
 la petitesse du present, je t  chay de
 le faire au moins de bonne grace.
 Ce n'estoit pas ce qu'ils deman-
 doient. Ils me prirent par la main,
 & il falut entrer dans le Bois ; ce
 que je fis en tremblant, d'une ma-
 niere admirable. L   il y avoit un
 Carrosse    six Chevaux, qui m'at-
 tendoit dans la grande Route. Deux
 y prirent place aupres de moy, apres
 que l'on m'eut band   les yeux ; &
 les deux autres nous suivirent   
 cheval. Je demandois    chaque mo-
 ment    mes deux Gardes o   ils me
 menaient, en quoy mon service
 leur estoit utile, & si le Voyage
 devoit estre long. A tout cela point
 d'autre r  ponse, sinon que je ne
 craignisse rien. Cette assurance
 donn  e par des Gens masquez, ne
 m'empeschoit pas de craindre. On
 me promena toute la nuit, & au
 point

point du jour , on me mit entre les mains d'un grand Concierge à larges épaules , qui m'enferma dans une maniere de Pavillon assez bien meublé. L'Appartement bas qu'il m'y donna , n'avoit aucune autre venue que celle d'un petit jardin fort propre , où de temps en temps il me laissa prendre l'air. Comme le tout estoit assez fait en Hermitage , j'y eusse tres-volontiers mené une vie d'Anachorete , si je vous eusse eue auprès de moy pour vous consulter sur la meditation ; mais franchement , il m'ennuyoit fort de n'avoir que quelques Livres , & mon grand Concierge à qui parler. A cela pres , je n'avois pas sujet de me plaindre. On me traitoit bien , & quand je montrois de l'impatience , on m'assuroit que j'aurois bientôt ma liberté. Apres six semaines passées retraite , le grand Concierge me

me vint apporter une Liste de huit Personnes, à qui l'on vouloit que j'écrivisse. Vous étiez en teste. Il falloit dater mes Lettres d'une Ville de Provence, & vous apprendre aux uns & aux autres que je m'étois marié. Ace mot de mariage, la frayeur me prit. Je demanday s'il y avoit sèûreté pour moy, & si, quand j'aurois fourny les Lettres, on ne m'obligerait point à me marier effectivement, parce que s'il falloit donner ma teste, ou prendre une Femme en propre, on pouvoit sur l'heure me conduire à l'Echafaut. On me promit qu'on ne songeroit jamais à me faire violence, & cette promesse me rendit la vie. Je vous écrivis, & vous donnay des conseils bien éloignez de mes veritables sentimens; mais que voulez-vous? C'étoit sur tout ce que l'on m'avoit prescrit. J'écrivis aussi à mes Amis de la

maniere

maniere qu'on le souhaitoit. On prit mes Lettres, & il se passa encore un mois, sans qu'on me parlât de me tirer de mon Hermitage. Je n'en suis sorty que depuis trois jours. On se servit pour cela des mesmes ceremonies que l'on avoit pratiquées pour m'y amener. Mesme Carrosse, mesmes Gens masquez, mesme promenade toute la nuit; & enfin lors que le jour eut commencé à paroître, on me laissa seul les yeux bandez, dans une Campagne. I'ostay mon Bandeau, & me reconnus à une lieüe de chez moy. Tous mes Amis, informez de mon retour, sont venus en haste me feliciter sur mon mariage, & en mesme temps j'ay appris le vostre. Si j'y ay contribué en vous écrivant ce qui n'étoit pas, quoy que le crime soit involontaire, resolvez la peine, je la subiray. I'aurois craint qu'on n'eust voulu

voulus me marier tout de bon , si je n'eusse feint ce qu'on m'obligeoit de feindre. Le pas estoit dangereux, & dans un naufrage , se sauve qui peut. Mon aventure est assez enigmatique. Donnez-m'en la clef si vous pouvez, & souvenez-vous sur toutes choses, que vous estant attachée au monde par de nouvelles racines, vous avez besoin de tout vostre esprit pour y vivre heureux.

La Belle fit voir cette Lettre à son Mary, & ne douta point que l'enlèvement du Cavalier ne se fust fait par son ordre, mais elle eut beau l'assurer que ce moyen employé pour l'acquérir, redoubloit en elle l'obligation de l'aimer uniquement ; il nia toujours qu'il eust part à l'Aventure, & quoy qu'elle fassé pour arracher son secret, il le nie encor
toutes

toutes les fois qu'elle luy en parle.

Vous avez trouvé dans ma Lettre du dernier Mois, le Sonnet victorieux, sur les Bouts-rimez de Jupiter & de Pharmacopole. Le Prix avoit esté proposé par Monsieur le Duc de S. Aignan; & si tost que l'Autheur de ce Sonnet s'est présenté, on luy a remis la Medaille d'or entre les mains. Elle estoit tres-belle & tres-bien frappée, & representoit le Roy d'un côté, & la Reyne de l'autre. Rien n'est plus digne d'un grand Seigneur, ny ne donne tant d'émulation qu'un Prix proposé de cette sorte. On est assuré de l'obtenir sans retardement, quand on est assez heureux pour le meriter, & l'on y acquiert d'autant plus de gloire, qu'on le remporte sur un tres-grand nombre de Personnes. Celuy qui a gagné la Medaille
donnée

donnée par ce Duc, s'appelle M^r de Baraton. Il est de Paris, & originaire du Berry. Sa Famille est une des plus considerables de cette Province, & a pris autrefois alliance avec les Maisons de Surgeres, de Mornay, de Hennequin, &c. C'est tout ce que je vous en diray, ne parlant jamais de genealogies, qu'aux occasions de mort, ou de mariage. Quoy que M^r Baraton ne se pique point de faire des Vers, les Muses l'inspirent quand il veut se divertir, & il n'y a point de stile plus naturel que le sien. Jugez-en, Madame, par ces trois Sonnets, qui sont de sa façon, aussi sur des Bouts rimez.

SUR LA MATRONE d'Ephese.

D*Esiez-vous toujours de Femme
& de Guenuche,*

Sur

*Sur tout de fausse Prude; Un Valet
de Tambour,
Un Ridicule, ut Fat, un gros Topi-
nambour,
Tout se trouve à son goust, c'est esto-
mac d'Autruche.*



*De ses pleurs une Veuve eust rempli
mainte Cruche,
Tout Ephese en parloit à chaque
Carrefour;
Mesme dans un Tombeau presque
aussi noir qu'un Four,
Elle alla s'enfermer, plus seche que
Merluche.*



*Là survient par hazard un Drille
un Ostrogot;
D'abord elle s'en coiffe, & pres de
ce Magot,
Plus foible est sa vertu, que Toile
d'Araignée.*

Le



*Le Rustre en fait d'amour merveil-
leux Arifan ,
Sape son defefpoir , y porte la Coi-
gnée ,
Et l'Eoux déterré falue le Paifan.*

A DAMON.

*V*ous voila , nôtre Amy , réduit
au Lait de Vache.
*Qu'est devenu ce teint plus fleury
qu'un Oeillet ;
Aurez-vous pour l'Amour encor la
meſme attache ,
Et pour vous convertir faut-il Mon-
ſieur Feüillet ?*



*Jadis de main Eoux j'ay groſſy le
Panache ;
J'aimois autant que vous un Corps
jeune & doüillet ,
Un Viſage mignon pen chargé de
ganache ,*

E

92 MERCURE

*Et beuvois à la glace en Mars com-
me en Juillet.*



*Qu'en est-il arrivé ? j'ay souffert le
Martire ,*

*Et sage à mes despens , sans crain-
dre la Satire ,*

*Je prefere à l'Amour , Bacchus & le
Jambon.*



*Iris est une folle , Aminte une fri-
ponne ;*

*Et telle qui paroist douce , aimable ,
& pouponne ,*

*A l'ame fort souvent plus noire
qu'un charbon.*

LA VIE AGREABLE

V*oir danser des Bergers au son
du Flageolet ,*

*Regler ses actions selon le Deca-
logue ,*

Enten

*Entendre dans un Bois chanter le
Roytelet,
Et pour sa chere Iris composer une
Eglogue;*



*Ne frequenter jamais Palais, ny
Chastelet,
De la seule Vertu faire son Peda-
gogue,
N'aller plus se morfondre, en gar-
dant le Mulet,
Chez un Grand plein d'orgueil, &
plus beste qu'un Dogue;*



*Avoir l'interieur de vices écuré,
Suivre, sans s'écarter, la foy de son
Curé,
Soumettre à la Raison les passions
re-belles;*



*Laisser aux Curieux voir l'Inde &
l'Hellespont,*

Hanter

*Hanter ceux dont l'humeur à la nô-
tre répond ,
C'est de quoy vivre heureux j'en sçay
quelques nouvelles.*

J'ajoute un quatrième Son-
net dont Monsieur le President
de Silvecane de Lyon est l'Au-
teur.

SUR LES DIFERENTES
occupations de la Vie.

Tout est Fable icy-bas jusques
à Jupiter ;
La drogue & les grands mots de ce
Pharmacopole ,
Ne sont pas moins trompeurs que
l'air de ce Frater ,
Ou de cette Laïs qui fait Dame
Nicole.



*Le simple Frere Lay veut faire le
Pater ,*

Chacun

*Chacun dans son Mestier piroüete
& caracole ;*

*Et le plus ignorant ose bien dis-
puter*

*Au Pilote fameux le droit de la
Bouffole.*



*Un pitoyable Autheur croit se ren-
dre immortel ,*

*Il donne au plus habile un insolent
Cartel ,*

*Vn Plaideur entesté se trompe en son
affaire.*



*Tout le monde se flatte en Prose, com-
me en Vers ,*

*La fourbe, ou la grimace , occupent
l'Univers ,*

*Le seul LOÜIS LE GRAND a sçeu
l'art de bien faire.*

Je

Je passe à un Article qui devroit surprendre sous un autre Regne que celuy du Roy ; mais nous voyons tous les jours tant de choses étonnantes, qu'insensiblement on se fait une habitude, de ce qui auroit eu le nom de miracle dans un autre siècle. Tout le monde sçait quelles excessives dépenses ce Prince s'est veu obligé de faire pour soutenir une longue guerre contre toute l'Europe. Ces dépenses n'ont presque point diminué depuis la Paix par le grand nombre de Places qu'il a jugé à propos de faire fortifier, pour la seûreté de son Etat. Cependant tout ce qui a regardé la gloire & l'avancement des beaux Arts, n'a point laissé de marcher toujours d'un pas égal. Je vous ay souvent parlé de ce que ce Monarque a fait en France
pour

pour les y faire fleurir , par les soins de Monsieur Colbert ; & je vous ay marqué en plusieurs rencontres, ce qu'il fait aussi en Italie dans la mesme veüe. Ce Prince y entretient une Académie Royale de Peinture & de Sculpture, avec un Directeur , qui nourrit plusieurs Etudians, qui sont appelez Pensionnaires du Roy. Les Peintres ont copié tout ce qu'il y a de plus beau à Rome dans leur Art. J'entens par là ce qu'on ne peut transporter ; Sa Majesté ayant acheté tout ce qu'on luy a voulu vendre de cette nature. Les Sculpteurs ont fait la mesme chose ; & c'est pour cela qu'au commencement de ce mois , nous avons veu débarquer devant le Louvre un nombre infiny de Caisses. Il devoit estre bien grand , puis que deux Vaisseaux que le Roy avoit

Juillet 1682.

E

envoyez exprés à Civitavechia, en sont revenus remplis, Ils contenoient non seulement plusieurs Antiques pour le Roy, mais encor plusieurs Ouvrages de Sculpture, faits par les Pensionnaires de Sa Majesté. Il y avoit quantité de Figures de Divinitez , & de Bachantes, des Bustes d'Emperours, de Philosophes, & de Gladiateurs; des Bas reliefs admirables , des Colomnes , des Tombeaux. En me servant de ce dernier mot , je ne prétens pas vous faire entendre ces Figures qui se mettent au dessus des Tombeaux , ny les Bas-reliefs qui les environnent; mais de vrais Tombeaux antiques , qui ont enfermé anciennement des Corps. Il y avoit aussi des Colomnes de diverses manieres , & entr'autres de torses avec des pièces de rapport dorées



GALANT

dorées à l'Egyptienne , des mors
 fins entiers , des morceaux de
 marbre travaillez à la Mosaïque,
 de ces belles Tables de marbre
 de toutes sortes de grandeurs,
 plusieurs Vases copiez sur des
 Antiques, des Pieds-d'Estaux,
 des Chapiteaux , des Scabelons,
 tout cela en si grande quantité,
 & tant d'autres choses antiques
 & modernes , que l'on se perd
 dans le nombre. On admire par-
 my ces Ouvrages un Gladiateur
 mourant , un Hermafrodite , &
 une Bacchante, le tout fait par les
 Pensionnaires du Roy. La Bac-
 chante sur tout passe pour une
 merveille. Le François à qui cet
 Ouvrage est deû , a employé
 deux ans à le faire. On voit par-
 my tant de Raretez quelques Fi-
 gures faites par des Italiens. La
 récompense qu'ils ont esperée de

E ij

Sa Majesté, & qui a passé le mérite de leur Ouvrage, parce qu'ils sont Etrangers, a esté fort grande. Cependant tous les Connoisseurs qui sont icy, & les Italiens mesme, demeurent d'accord, que ce que les Pensionnaires du Roy ont fait, est infiniment plus beau. C'est une chose bien glorieuse à la France; mais il n'est aucun endroit aujourd'huy par où elle ne reçoive de la gloire. Quand son Prince surpasse tous ceux de la Terre, par ses merveilleuses qualitez, il semble que ses Sujets doivent aussi l'imiter, chacun en ce qui regarde sa Profession. Mais pour revenir à tous les Tableaux, Bustes, & Figures antiques, dont le Roy a remply les Maisons Royales, depuis qu'il a pris le soin de gouverner son Etat luy-mesme, on peut dire que l'Italie est

est en France, & que Paris est une nouvelle Rome, non seulement pour tout ce que Sa Majesté y a fait venir de curieux, & qui estoit consacré par l'antiquité dans toutes les Parties du Monde; mais encor par le grand nombre de François qui reviennent tous les jours des Pais étrangers, apres s'estre rendus scavans dans ce que chaque Nation a de particulier pour les Arts. Monsieur Alvarés, assez connu par son brillant & riche commerce, a eu permission de faire venir par les mesmes Vaisseaux quantité de Bustes, & de Statuës, qu'il a achetées à Rome, apres le choix qui a esté fait pour le Roy, de ce qu'il y avoit de plus beau. Monsieur le Pautre, qui se connoist en ces sortes de choses, a fait copier aussi à Rome

E iij

quantité de Bustes antiques , qui sont venus par la mesme voye. Monsieur Alvarés se défait de ce qui luy appartient , en faveur des curieux.

Il n'y a rien d'inventé dans l'Avanture qui suit. Elle est écrite par une Personne de qualité, à qui elle est arrivée , dans toutes les circonstances que l'on y marque. Peut-estre le Bois , les Oiseaux de mauvais augure , & les Animaux farouches , ne sont pas des mots qu'il faille prendre à la lettre. Il est des lieux où l'on court de plus grands périls que dans les Forests les plus obscures, & toutes les Bestes qui nous déchirent , ne sont pas armées de griffes.

AVAN



AVANTURE

GALANTE.

SUR les bords de la Seine est
 un Bois écarté,
 Où l'horreur, regne seule avec
 l'obscurité.

Ses Chesnes & ses Pins, dont les
 cimes chenuës

Paroissent s'élever jusqu'au des-
 sus des nuës,

Sont chargez de Corbeaux & de
 Hibous affreux,

Et de pareils Oiseaux d'augure
 mal-heureux,

Dont les funestes cris, comme
 autant de menaces,

Ne présagent jamais que maux
 & que disgraces.

Tout ce Bois a dessous ces Arbres
 élevez,

Grand nombre d'Animaux qui
 paroissent privez ,
Et qui, bien loin de fuir, semblent
 faire la presse
A s'approcher de vous , & vous
 faire caresse ;
Mais encor qu'à l'abord ils se
 montrent si doux ,
Ils sont pires cent fois que les
 Ours & les Loups ,
Et leur cruelle faim qui sans cesse
 s'irrite ,
Flate, pour dévorer plus aisément
 en suite.
Mon chagrin dans ce Bois
 m'ayant un jour mené,
J'entendis mille cris dont je fus
 étonné ,
Et je vis aussi-tost deux Nymphes
 éplorées ,
Qui de ces Animaux tristement
 entourées ,
Ne pouvoient s'exempter du fu-
 neste destin

De

De leur servir bien-tost de proye
 & de butin.
 L'une qui paroïssoit estre la plus
 âgée,
 Estoit d'un Voile noir presque
 toute ombragée ;
 La plus jeune sans Voile , & les
 cheveux tressez ,
 Des Déeses auroit les appas ef-
 facez.
 Meû de compassion , je cours avec
 vîteſſe ,
 Afin de les tirer du péril qui les
 preſſe ,
 Et fus assez heureux , quel que
 fuſt le danger ,
 Pour détourner leur perte, & pour
 les dégager.

*Quelle fut leur joye , de ſe voir
 ſi promptement retirées des griffes
 de ces devorantes Beſtes ! Que ne
 me dirent point la Mere & la Fil-*

E v

le (car je sçeus d'elles que l'une
estoit Veuve , & Mere de l'autre)
pour me remercier de l'assistance que
je leur avois donnée ! Mais sur tout
la Fille accompagna de tant de
charmes les remerciemens qu'elle me
fit, que ne pouvant tenir un moment
contr'eux , je me laissay tout d'un
coup engager dans ses liens.

Ainsi par un revers qu'on auroit
peine à croire ,
Vainqueur de Monstres fu-
rieux ,
Je me vis terrassé de l'éclat de
ses yeux ,
Et trouvay ma défaite en ma
propre victoire.

Depuis ce temps , l'image de
cette Belle ne s'effaça point de mon
esprit , & je songeois à chercher
l'occasion d'aller chez elle pour
luy

lay déclarer ma passion, lors qu'un
 jour je fus surpris de la voir entrer
 dans ma Chambre en compagnie de
 sa Mere & d'une de ses Sœurs. La
 Mere, qui ne croyoit pas pouvoir me
 témoigner assez sa reconnoissance
 du peu que j'avois fait pour elle &
 pour sa Fille, l'avoit encore ame-
 née pour m'en rendre graces, &
 avoit voulu que son Aînée les ac-
 compagnaît, afin de joindre ses re-
 mercîmens aux leurs. O Dieu, la
 charmante Personne que cette Aî-
 née ! l'avois crû jusque-là que rien
 ne pouvoit égaler la première :
 mais d'abord que je vis l'autre,
 elle me fit balancer entre sa Sœur
 & elle, & partagea tellement mon
 cœur, que je fus plusieurs mois sans
 pouvoir décider celle que j'en devois
 rendre l'unique Maîtresse. Puis-
 je exprimer la peine que me cau-
 sa

sa cette incertitude pendant ce temps ?

On ne peut éprouver de plus
cruel martire

Que celuy que ressent un cœur
Que balançant dans son ar-
deur

Deux égales Beutez dont le
charme l'attire.

Il ne sçait qui des deux choisir
pour son Vainqueur ,

Et ce doute qui le déchire ,

Luy fait souffrir plus de dou-
leur ,

Que s'il languissoit sous l'em-
pire ,

Et dans les fers d'une seule
Beauté ,

Dont son feu seroit rebuté.

Tantost j'estois d'avis de chérir
la Cadete ,

Tantost l'Aînée estoit mon
choix ;

le

Je changeois de pensée en un instant cent fois,
Chacune tour-à-tour me sembloit plus parfaite.
Rien n'égalait mon embarras,
Et ces deux Sœurs pleines d'apas,
Sembloient, pour disputer l'honneur de ma défaite,
Avoir fait de mon cœur le champ de leurs combats.

Enfin étant un jour avec elles à une maison de Campagne, où elles m'avoient permis d'aller prendre l'air, nous fîmes une Partie de Chasse, & l'ayant exécutée, nous ne fûmes pas longtemps sans faire partir un Lièvre; mais comme nous le courions, mon malheur, ou plutôt mon bonheur voulut, que mon Cheval tomba d'un faux pas qu'il fit. Sa chute fut cause que je me
blessai

blessay à la jambe, en sorte que je fus obligé de me faire remener à cette Maison. La Cadete, qui estoit plus avancée, suivit la Chasse; mais l'autre plus charitable, revint avec moy, & ne voulut point m'abandonner.

Tant de bonté dans cette Belle
 Determina mon ame en sa fa-
 veur,

Et sans plus partager mon cœur,
 Je resolus dès lors de n'aimer ja-
 mais qu'elle.

La Cadete revint de la Chasse le
 soir,

Fiere d'un Lièvre pris qu'elle nous
 faisoit voir.

Le travail avoit mis un rouge à son
 visage,

Qui de tous ses attraits relevoit
 l'avantage,

Et jamais à mes yeux sa beauté
 jusqu'alors N'avoit

N'avoit fait éclater de si brillans
trésors ;
Mais mon ame en son choix trop
bien déterminée,
Demeura toujôurs ferme au par-
ty de l'Aînée,
Et des deux Sœurs enfin , l'une
depuis ce jour
A toute mon estime , & l'autre
mon amour.

Un des plus illustres de ceux
qui composent l'Academie Roya-
le d'Arles , m'a fait la grace de
m'avertir que la nouvelle que je
vous ay donné dans ma Lettre du
mois de May , de la Conversion
de Monsieur Desmarais d'Her-
vart n'est pas veritable. Celuy qui
a pris plaisir à m'imposer , en est
venu d'autant plus facilement à
bout, qu'en m'écrivant il a pris le
nom d'un autre Illustre de la mes-
me

me Academie, dont le caractere m'est moins connu que sa reputation & sa naissance. Pour donner une autorité entiere au nom dont il s'est servy, il ajoutoit ces paroles à la nouvelle de Monsieur d'Arval de Marest converty (il le nomme ainsi & non d'Hervart Desmarais.) *Nôtre Academie d'Arles, fait faire une Salle pour s'y assembler. On y doit mettre tout à l'entour des murailles, des Inscriptions à la loüange de nostre auguste Monarque.* Il y a grande apparence que ce faux avis m'a esté donné par quelqu'un de la Religion Pretendue Reformée, qui a crû par là pouvoir donner lieu de décrier comme fausses, les autres Conversions que j'ay publiées en si grand nombre depuis cinq ou six années. Cependant il ne m'est point encore arrivé de me dedire
d'au

d'aucune , & dès que j'apprens que l'on m'a surpris , à l'égard de celle - cy , je ne trouve aucune honte à retracter ce que j'en ay dit. J'aurois fait la mesme en d'autres occasions , si l'on m'avoit fait connoistre que j'eusse parlé sur de faux Memoires. La surprise qu'on m'a faite produira peut-estre un bien pour celuy qu'elle regarde. Il a lieu de croire que c'est un avis que Dieu luy donne. Cette pensée luy peut faire examiner sa Religion, d'une maniere plus serieuse qu'il n'a encor fait ; Et que sçait-on si en voulant s'éclaircir de quelques points , il ne sera point convaincu de ses erreurs? Le Pere Rochete Jesuite, dont je vous manday il y a deux mois que les lumieres l'avoient converty , est bien capable d'operer ce bon effet, par l'exemple de sa vie & par son profond sçavoir. Si

Si j'ay manqué une fois à dire la verité sur un Article de cette nature ; vous devez estre assurée que je vous donne aujourd'huy une nouvelle certaine , en vous apprenant que Mademoiselle Charlotte de Leviston a abjuré depuis peu de temps la Religion de Calvin. La ceremonie de cette Abjuration se fit à Angers, dans l'Eglise des Peres Capucins, entre les mains de Monsieur l'Evesque.

Les Affaires de Bearn, & particulièrement les diferens survenus en ce Pais-là , entre les Catholiques & les Protestans, ayant obligé le Roy à choisir quelqu'un pour les regler; Sa Majesté a jeté les yeux sur Monsieur du Bois de-Baillet , Maistre des Requestes, qu'elle y envoie en qualité d'Intendant. Il n'y en a point encor eu dans cette Province ; & comme

me un pareil employ demande un Homme qui ait autant de prudence que d'habilité, on peut juger par ce choix dans quelle estime est ce nouvel Intendant. Il est Fils de Mr du Bois du Menillet, Conseiller en la Grand' Chambre, & a esté Avocat General à la Cour des Aydes de Paris.

Vous voyez par là, Madame, que le Roy s'attache toujours avec un extrême soin, à ce qui regarde la Religion. Elle cause quelques diferens dans le Bearn, & aussi-tost ce zelé Monarque donne ses ordres pour les terminer. Si les Calvinistes ne trouvent pas que ses Ordonnances leur soient favorables, il ne fait rien contre la foy des Traitez. Il veut seulement les voir rentrer en eux-mesmes, & les obliger, s'il peut, à connoître leurs erreurs.

Le

Le grand nombre d'Abjurations dont on entend tous les jours parler, fait assez voir que Dieu benit ses desseins. Il luy reservoit la gloire de détruire l'Herésie ; & c'est là-dessus qu'a esté fait le Sonnet qui suit. Le Tonnerre tombé à Chauny sur la maison d'un Ministre, en a fourny la pensée."

S O N N E T.

LE Ciel souscrit aux Loix du
plus grand des Monarques,
Et s'accorde avec luy pour détruire
Calvin ;

Le conseil en est pris, c'est un Arrest
divin,

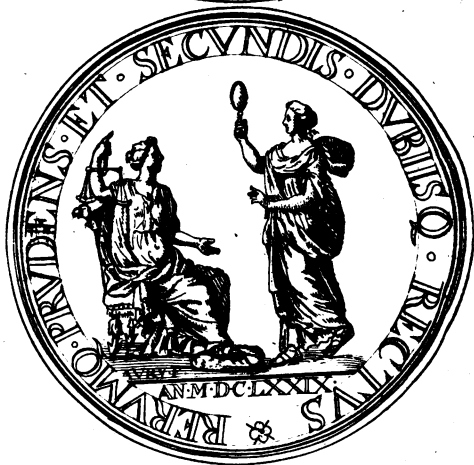
Dont le Foudre à nos yeux vient de
donner des marques.



Tout meurt, tout est sujet à l'Empire
des Parques ;

Hereti





Heretique, il est temps, tu vas trouver la fin ;

Mais n'en murmure pas ; cette fatale Main

Renverse également les Trônes & les Barques.



LOUIS a commencé de te jeter à bas ;

Le Ciel , pour t'achever , favorise son Bras,

Ce Bras victorieux sur la terre & sur l'onde.



Dy-moy , qu'attendois-tu que des coups inouïs,

Quand mon Prince entreprend ce que le Ciel seconde,

Ou que le Ciel combat secondé de LOUIS ?

*L'Hermite de Sinceny
sur Chauny.*

*Je vous ay déjà donné deux
Medail*

Medailles de Monsieur le Chancelier, & je vous en envoie une troisiéme , que je suis persuadé que vous recevrez avec plaisir, parce qu'elle est diferente des deux autres, & qu'on ne sçauroit avoir trop de Portraits d'un aussi grand, & aussi sage Ministre. Les paroles du Revers vous marquent la fermeté de son ame, que le haut rang où son merite l'a élevé, laisse toujours dans la mesme assiete.

On ne doit pas s'étonner si ceux qui sortent d'un sang si illustre ont des qualitez extraordinaires, qui les faisant parvenir aux plux glorieux emplois , leur donnét lieu de s'en acquiter avec tant d'éclat. L'avantage de servir le Roy toujours à son gré, & toujours avec une promptitude, qui luy laisse à peine le temps de souhaiter quelque chose , remplit
Mon

Monfieur de Louvois d'une ardeur fi vive, que tout ce qu'il fait, femble tenir de l'enchantement. Il a eſté onze ou douze jours en campagne ; & pendant ce temps il a viſité pluſieurs Places de Flandre, & a fait ſouvent plus de cinquante lieuës en un ſeul jour. Jugez ſi quand le corps agiſſoit ainſi , l'eſprit ne travailloit pas également. On ſçait que rien n'égale la pénétration & l'activité de ce Miniſtre , & qu'il raisonne ſi juſte ſur tout ce qu'il entreprend , qu'il n'a jamais pris de fauſſes meſures.

L'Egliſe a fait une grande perte en la perſonne de Mr l'Abbé de S. Martin, Curé de la Baſſe Sainte Chapelle. Il mourut le Samedi onzième de ce mois, à l'Hoſtel de Sens de cette Ville, où Monſieur l'Archeveſque luy avoit donné
un

un Appartement. C'estoit un Homme d'un merite extremement distingué. Il en a donné des marques dans tout ce qu'il y a de Chaires considerables, à commencer par celle de Nostre - Dame, où il prêcha un Carefme avec un si grand succès & une si grande affluence d'Auditeurs, qu'à moins d'user de precaution, il estoit malaisé d'y trouver place. Il n'y a aucune Paroisse qui n'ait brigué l'avantage de l'avoir pour Predicateur. Celle de S. Germain l'Auxerrois fut satisfaite du premier Carefme qu'il y prêcha, qu'elle le voulut encore avoir le Carefme passé; & les applaudissemens qu'il y reçut, justifient assez qu'on ne peut finir plus glorieusement sa carriere: Cependant, Madame, quoy que je vous aye dit de luy jusqu'à present, je luy
dero

deroberois la partie la plus essentielle, de son Eloge, si je ne vous aprenois pas qu'il a eu l'honneur de prêcher un Avent à Saint Germain, devant Leurs Majestez, avec encore plus d'approbation que dans la Ville; car comme il prêchoit fort delicatement, & que c'est à la Cour que regne la delicateffe, il avoit là des Juges à qui rien n'échapoit de toutes les beautez qu'il mettoit dans ses Sermons. Mais ce qui luy doit avoir acquis une gloire plus grande & plus solide que toute celle dont je viens de vous parler, c'est l'usage qu'il a fait des derniers momens de sa vie. Il avoit coutume de prier Dieu, de luy faire sentir la mort à loisir, afin qu'il pust faire une plus digne penitence, & laisser moins de matiere à sa justice, & Dieu a

Juillet 1682.

F

exaucé sa prière. Une maladie de six semaines luy donna le temps de se familiariser avec la Mort, & de la voir venir sans la redouter. Quelques jours avant qu'il expirast, il se prêchoit luy-même, mais avec tant de ferveur, que tous ceux qui estoient présents n'ont pas besoin d'autre Predication pour apprendre à bien mourir. Enfin il est mort, ce qu'on appelle de la mort du Juste ; & je l'apprens avec plaisir à tous ceux qui l'ont entendu pendant sa vie, afin que s'ils ont profité de ses conseils, ils puissent encore profiter de son exemple.

Les Religieux de l'Abbaye de S. Germain des Prez, dont Monsieur le Duc de Verneuil avoit esté Abbé pendant plus de quarante ans, luy ont fait faire un Service solennel, avec le plus de magni

magnificence qu'il leur a esté possible. Madame la Duchesse de Verneüil sa Veuve , les ayant fait avertir que ce Prince leur avoit laissé son Cœur, deux d'entr'eux , accompagnez de l'un de ses Aumôniers & de son Premier Valet de Chambre , se rendirent à Pontoise le Samedy quatrième de ce mois , pour y recevoir ce Cœur. Il estoit en depost dans le Convent des Religieuses Carmelites, où son Corps est enterré. Lors qu'on eut ouvert la grande Porte du Monastere , toute la Communauté de ces saintes Filles y parut , ayant chacune son Voile baissé , & un Cierge blanc à la main. La Mere Superieure portoit ce Cœur sur un carreau de Velours noir. Il estoit dans un Sepulchre d'argent en forme de Cœur , haut de quatre pouces

sur un pied de largeur, avec une Couronne Ducale, & au dessus un grand Crêpe. On avoit gravé cette Inscription sur ce Sepulchre.

C'est le Cœur de Tres-Haut & Tres Puissant Prince, Monseigneur Henry de Bourbon, Duc de Verneuil, Pair de France, Commandeur des Ordres du Roy, Gouverneur & Lieutenant General de Sa Majesté en Languedoc, que Son Altesse a souhaité d'estre inhumé, & déposé dans l'Eglise de l'Abbaye de Saint Germain des Prez, pour marque de la consideration que ce Prince a toujours eue pour tout l'Ordre, & particulièrement pour cette Maison. Il est decedé l'an 1682. le 28. May, âgé de 80. ans & sept mois.

Ce Cœur fut gardé dans la Sacristie de S. Germain des Prez jusques au Jeudy suivant, jour destiné

stiné pour la ceremonie du Service. On avoit tendu toute l'Eglise depuis le bas jusqu'aux plus hautes fenestres. La Tenture étoit chargée de deux Lez de Velours à six pieds de distance. Ces Lez, qui occupoient tout le Chœur & toute la Nef, estoient remplis de Cartouches & d'Escussions, representant les Armes & les Chifres du Defunt. Il y avoit encore un grand nombre de Cartouches, de quatre pieds de hauteur, sur trois de large, chargez des mesmes Armes, & des mesmes Chifres du Defunt. Afin que le Lieu fut plus spacieux & plus commode, on avoit transporté la grande Balustrade de fer, qui ferme le Presbytere, jusques au bas de la Nef. Les Places estoient preparées pour les Prelats, dans une partie des Chaises.

du Chœur les plus proches de l'Autel. Celles des Princes, Ducs, & autres Personnes du premier rang, estoient aux deux costez du grand Autel, & les Conseillers d'Etat, Maistres des Requestes, Presidens, & Conseillers des Cours Souveraines devoient occuper le reste du Presbytere. Les Duchesses & les autres Dames furent placées dans la Chapelle de Sainte Marguerite, tendue & ornée ainsi que le reste de l'Eglise. La Chapelle ardente estoit des plus magnifiques. Elle avoit plus de vingt-cinq pieds d'elevation au dessus de la Baze. Ses deux premiers Degrez estoient garnis de plus de cent Châdeliers d'argent. Les deux plus hauts en avoient du moins soixante de vermeil doré, & au dessus, il y avoit un grand Daiz de Velours noir,

noir, enrichy de Crêpine d'argent, & de tres-riches Ecussons, & porté par quatre Colomnes de mesme parure, Ce Daiz couvroit une Representation revêtuë d'un Drap mortuaire, croisé de Mœre d'argent, chargé d'Ecussons en broderie, & doublé d'Hermine. Sur cette Representation, deux grands Anges d'argent s'élevoient, portant le Cœur du Prince, avec deux Couronnes à ses costez, & le Cordon des Armes du Roy le tout couvert d'un grand Crêpe. Les Figures de la Justice, de la Force, de la Temperance, & de la Religion, placées aux quatre coins de ce Mausolée, étoient bien plus grandes que le naturel. Elles portoient leurs Emblèmes, & leurs ornemens ordinaires, & avoient pour apuy, des Bazes chargées de deux Inscrip-

tions Latines. La premiere a esté ainsi rendue en nostre Langue.

On voit icy dans la meilleure partie de luy-mesme, Henry de Bourbon, Duc de Verneuil, Gouverneur de Languedoc, digne Fils de Henry le Grand, qui né dans la Pourpre, en augmenta l'éclat & la dignité, & qui dans la serenité & la douceur de son visage, fit voir une vive Image de son Pere. Il cultiva par ses vertus ses inclinations Royales & s'appliquant au service de Dieu, & aux exercices de la Religion, il rétablit l'observance dans ses Abbayes, donnant aux Religieux l'exemple d'une piété sincere; & afin de ne leur laisser rien à souhaiter, il donna son Cœur à la Congregation de Saint Maur, pour marque de son affection. Cette Congregation luy estant si obligée, a dressé cette Epitaphe pour
bonne

honorer sa memoire , souhaitant qu'il survive à luy - mesme dans l'Eternité.

L'autre Inscription a esté traduite de cette sorte.

Celuy dont on voit icy le Cœur en depost, est Henry de Bourbon. La pieté, la fidelité, & le courage qu'il fit paroistre dès ses premières années, sont des vertus qu'il conserva depuis pures & entieres envers Dieu, le Roy, & l'Estat, dans le temps les plus fâcheux. Estant Ambassadeur en Angleterre, il réunist les Esprits auparavant divisez, leur inspirant la soumission au Souverain, & leur persuadant de preferer le bien public à leurs interets particulier. Ayant esté fait Gouverneur de Languedoc, il gagna le cœur de tout le monde, retenant chacun dans son devoir, portant les Sujets à une exacte fi-

délité envers le Prince, & s'entre-mettant auprès du Prince, pour en obtenir des graces pour ses Sujets. Se signalant ainsi par ses belles actions & par ses vertus, il a vécu pour l'Eglise, pour l'Etat, & pour la Province; & enfin aspirant à la gloire du Ciel, il est mort âgé de 80. ans, le 28. May 1682.

Quoy que nostre Langue n'ait ny la force ny la grace du Latin dans ces Epitaphes, j'ay crû devoir vous les envoyer pour vos Amies, parce qu'elles expriment assez bien les principaux emplois de feu Monsieur le Duc de Verneuil. Quatre Pieces d'architecture remplissoient l'espace qui separoit les quatre Figures. Chacune avoit deux Enfans panchez sur le costé, la teste posée sur une main, & tenant un Brandon de l'autre. Une espee de Fronton.

les

les appuyoit , surmonté par une
Teste de Mort , qui portoit
une Urne d'argent chargée d'u-
ne Lampe à cinq lumières. Les
Enfans , & cette Teste de Mort,
estoyent à demy couverts d'un
Crêpe doré. Le grand Autel sur-
prenoit par sa beauté & par sa
richesse. Outre la Table qui luy
sert de devant , & qui est toute
de vermeil doré , d'une tres-rare
& tres-ancienne Orfévrerie , &
enrichie de plusieurs Figures en
relief , & d'un grand nombre de
Bijouteries , les Gradins estoient
garnis de dix-huit Chandeliers
d'argent , & au milieu , une
Croix aussi d'argent , d'une hau-
teur , & d'une grosseur extraordi-
naire.

Après que les Archevesques,
Evêques, Ducs & Pairs, Che-
valiers des Ordres du Roy, Con-
seillers

seillers d'Etat , & autres Personnes de qualité ; eurent pris leurs places ; l'Office fut commencé avec tout l'ordre que l'on pouvoit souhaiter. Le Pere Dom Benoist Bracher General ; officia , assisté de deux Diacres , de quatre Chantres , & de tous ceux qui ont accoustumé de servir aux plus grandes Solemnitez. La Messe estant finie , la Communauté sortit du Chœur , & passant par les deux costez du grand Autel , elle se rangea autour de la Chappelle ardente , où les quatre Chantres ayant entonné le *Libera* , elle le continua jusqu'à la fin ; & le Pere General , accompagné de tous les Officiers , fit les Aspersions & les Encensemens ordinaires. Ce fut par là que se termina la Cere-
monie.

Voicy

Voicy une nouvelle Fable de
Monsieur Daubaine. Celles que
vous avez déjà veuës de luy, vous
répondent du plaisir que vous au-
rez à lire cette dernière.

LE LOUP,

ET LES DEUX CHIENS.

FABLE.

Trois couché dessus l'herbete,
Sans prendre soin de son
Troupeau,
S'occupoit du plaisir de cajoler
Lyfere.

Il ne parloit que de Musette,
De Flageolet, de Chalumneau,
Et de nouvelle Chançonnete.

De sa part la Bergere écoutait la
fleurète.

Ces petits j'en luy sembloit beaux.

Bref

Bref ils avoient tous deux de l'a-
mour dans la teste,

Et voulant l'un de l'autre achever
la conquête,

Ne songeoient à rien moins qu'à
garder leurs Moutons.

Un Loup, mais Loup des plus
gloutons,

Rodoit autour de la Fougere.

Brifant pour le Berger, Mirant pour
la Bergere,

Il commandoient alors, & pendant
quelque temps

Firent tous deux garde fidelle ;

Mais comme entre deux Con-
currens

Souvent il arrive querelle,

Au grand plaisir de nostre Loup,

Ceux-cy, nous dit Esape, à la fin se
battirent.

Tandis qu'à belles dents tous deux
ils se déchirent,

Le Loup qui croyoit estre affais de
son coup,

Donne

Donne sur les Brébris, enleve la plus
belle.

A cet Objet nos Chiens font vîste
entr'eux la paix,

Et l'un de l'autre satisfaits,

Vont où leur devoir les appelle.

Ils fondent sur le ravisseur,

Et l'attaquent tous deux avec tant
de vigueur,

Qu'ils luy font dès l'abord aban-
donner sa proie ;

Mais qui doit icy le plus causer de
joye,

C'est que ce Loup croyant avoir bien
opéré,

Fut luy-mesme à la fin étranglé,
devoré.



Un Prince ambitieux d'agrandir
son Empire,

Voit la guerre entre les Voisins.

Donnons dessus, dit-il, étendons
nos confins,

*Il y fait bon. Cela peut bien se dire,
L'exécuter, c'est autre cas.*

*Cependant il vient à grand pas.
Que trouve-t-il ? tout en intelli-
gence :*

*Ses Voisins Ennemis ont fait entre
eux la paix,*

*Et par le traité d'alliance,
De leurs guerres, luy seul doit payer
tous les frais.*

Les Nouvelles publiques vous ont appris la mort du Grand Duc de Moscovie, arrivée le 27. Avril, Il s'appelloit Théodore Alevo-
vvis, c'est à dire, Fils d'Alexis, & avoit succédé en 1676. à Alé-
xis Machelovvits son Pere. L'Hi-
stoire ancienne de ce Pais-là est si peu connue, que ce qu'on trou-
ve de plus certain dans les Au-
teurs qui en ont écrit, c'est que
V Volodimir Fils de Steflaüs,
fut

fut converty à la Foy Catholique sur la fin du deuxieme siecle. Ce V Volodimire passe pour le premier Grand Duc Moscovite. Il prit le nom de Basile au Baptesme, & eut Joreslas pour Successeur. Comme les Grecs avoient travaillé à le convertir, l'Eglise de Moscovie suivit toutes leurs ceremonies, & elle est demeurée Schismatique. Je vous ay parlé dans ma Lettre de May de l'année derniere, du Patriarche de Moscovv, dont l'Electon se fait par les Archevesques, Evesques, Abbez, & tout le Clergé, & doit être confirmée par le Grand Duc. Ils communient sous les deux especes à la Messe, & donnent la communion aux Enfans dès qu'ils ont atteint sept ans, disant qu'ils commencent dans cet âge à être sujets au peché. Ils se confessent, &

& ont divers Jeûnes & Carêmes tres-severes. Les Prieres pour les Morts , le Signe de la Croix , les Processions , & plusieurs autres actes de Religion, leur sont communs avec nous. Leur Epoque est celle du Monde, qu'ils disent avoir esté créé en Automne. Ainsy le premier jour de Septembre est toujours le commencement de leur année. La Succession des Grands Ducs ne se trouve point interrompue jusqu'à Théodore, ou Foëdor , qui succeda à Jean Basilide II. son Pere , mort le 28 Mars 1584. On rapporte de ce Théodore , qu'il estoit si simple, qu'il ne trouvoit point de plus grand divertissement que d'aller sonner les Cloches aux heures du Service. Comme il estoit incapable de gouverner , on donna la Régence de l'Etat à Boris. Gu-
denou

denou son Beaufrere , Grand Ecuyer de Moscovie. Boris se voyant aimé du Peuple , prit le dessein de monter au Thrône ; & apres s'estre défait de Demétrius, jeune Prince de neuf ans , Frere du Grand Duc , il fit empoisonner Theodore, qui estant tombé tout d'un coup malade , mourut sans Enfans en 1597. On éléut aussi-tost Boris. Il estoit parvenu à la Couronne par des voyes injustes ; aussi la possession luy en fut bien-tost disputée par un Moine Moscovite nommé Griska Utrépoïa , de Maison noble , qui avoit esté mis dans le Convent pour ses débauches. Il prit le nom de Demétrius, & s'estant réfugié en Pologne chez le VVeivode de Sandomirie , il sceut si bien luy persuader qu'il estoit fils legitime du Grand Duc

Jean

Jean Basilide II. que le VVeivode luy promit un secours suffisant pour le mettre sur le Thrône , à la charge qu'il souffriroit en Moscovie l'exercice de la Religion Catholique Romaine. Il le promit , se fit instruire en secret, changea de Religion, & assura le VVeivode qu'il épouserait sa Fille dès qu'il seroit rétably. Il disoit que Boris l'ayant voulu faire assassiner, ses Amis pour favoriser son évasion , avoient fait mettre en sa place le Fils d'un Prestre de son mesme âge , & ayant les mesmes traits , sur qui le mal-heur estoit tombé. Une Croix d'or garnie de Pierres précieuses , qu'il faisoit voir , & qu'il prétendoit luy avoir esté pendue au col dans le temps de son Baptême, servoit de preuve à son imposture. Le VVeivode , flaté de l'espoir

l'espoir de faire regner sa Fille, luy fit avoir une Armée, avec laquelle il entra en Moscovie, & prit plusieurs Villes. Boris surpris de ces avantages, en fut si sensiblement touché, qu'il en mourut de chagrin le 13. Avril 1605. Les Knez & les Boïares qui se trouverent alors à Moscou (ce sont les grands Seigneurs du Pays) firent couronner apres sa mort son fils Fœdor Borissoûits, qui estoit fort jeune, mais ils changerent bien-tost de sentimens, & l'ayant fait arrester, ils le livrerent au faux Demétrius, par l'ordre duquel il fut étranglé le 10. Juin, au second mois de son Regne. En mesme temps Demétrius, que la continuation de ses Victoires avoit fait reconnoître pour Fils de Jean Basilide, arriva avec son Armée à Moscou, & y fut couronné

ronné le 21. Juillet avec beaucoup de ceremonies. Afin d'empescher qu'on ne doutast de la verité de sa naissance , il fit venir la Mere du veritable Demétrius, que Boris avoit releguée dans un Convent éloigné. Il alla au devant d'elle avec un fort grand cortège , la logea dans le Chasteau , & l'y fit traiter magnifiquemēt. Cette Dame ébloüie de tant d'honneurs , le reconnut volontiers pour fils , quoy qu'elle sçeut que c'estoit un Imposteur. Sa façon de vivre , toute diferente de celle des autres Grands Ducs, ne plut point aux Moscovites. Ils murmurerēt de son mariage avec la fille du VVeivode de Sandomirie, qui estoit Catholique Romaine ; & quand ils la virent arrivée avec un grand nombre de Polonois , armez & en état de se rendre

rendre maîtres de la Ville, ils commencerent à ouvrir les yeux. Un des principaux Knez nommé Vasil-Zufki, assembla chez luy plusieurs autres Knez & Boïares, & leur remontra si bien la ruine inévitable de l'Etat & de la Religion, s'ils souffroient le gouvernement de Demétrius que l'ayant choisy pour Chef, ils forcerent le Palais la nuit du 17. jour de May, qui estoit le 9. de son Mariage, défirent les Gardes Polonoïses, & entrèrent dans la Chambre du Grand Duc, qui crût pouvoir éviter la mort en se jettant dans la court par la fenestre. Il fut pris, & alors Zufki s'adressant à la prétendue Mere de Demétrius, l'obligea de jurer sur la Croix, s'il estoit son fils. Elle dit que non, & on luy donna aussitost un coup de Pistolet dans

dans la teste. Sa Veuve fut mise en prison avec son pere & son frere, & il y eut plus de dix-sept cens Hommes tuez. Suski, chef de l'entreprise, fut mis en la place de cet Imposteur, & couronné le 1. Juin 1606. Deux autres faux Demétrius le traverserent. L'un s'appelloit Knez Gregori Schacopski. Ayant trouvé les Sceaux du Royaume pendant le désordre du pillage du Chasteau, il s'associa de deux Polonois, & se sauva en Pologne. L'autre parut à Moscon. C'estoit un Commis d'un Secrétaire d'Estat, dont l'imposture trouva de la suite. Il s'empara de plusieurs Villes considérables; & tous ces desordres ayant donné lieu de se dégoûter de Suski, dont on croyoit que la domination devoit estre injuste, puis qu'elle estoit malheureuse,

les

les Moscovites le dépouillèrent de la dignité Imperiale, & l'enfermerent dans un Convent où il fut razé. Cependant, voulant satisfaire les Polonois, qui n'oublioient rien pour se vanger de l'outrage qu'ils avoient reçu à Moscou au Mariage de Demétrius, ils firent prier Sigismond Roy de Pologne, de consentir que son Fils aîné Uladislas acceptât la Couronne de Moscovie. Le Traité fut fait, & Stanislas Solkouski General de Pologne, qui s'estoit avancé avec son Armée jusqu'aux Portes de Moscou, eut ordre de mettre les armes bas, & de recevoir le serment de fidélité, jusqu'à ce que le Prince s'y fust rendu en personne. Il ne vint point. Les Polonois s'estant glissez dans Moscou jusqu'au nombre de six mille, y firent des

Juillet 1682.

G

violences qui ne peuvent s'exprimer, & voyant enfin que les Moscovites prenoient les armes contre eux, ils mirent le feu en trois ou quatre endroits de la Ville. Toutes les Maisons furent consumées, à la reserve du Chasteau, des Eglises, & de quelques autres Bâtimens de pierre, & pendant deux jours que le carnage dura, plus de deux cens mille Personnes périrent, Le Tresor du Grand Duc fut pillé, aussi bien que les Eglises & les Convens. Les Polonois en tirerent une quantité presque incroyable d'or, d'argent, & de Pierres pretieuses, & furent enfin contraints de venir à un accord, & de sortir du Royaume. Les Moscovites, apres ces desordres, songerent à élire un nouveau Grand Duc, & nommerēt en 1613. Michel Federoüits, Parent

Parent éloigné de Jean Basilide. Son Regne fut fort paisible, quoy qu'un peu avant sa mort, qui arriva en 1645. il parut un Imposteur qui se dit fils du Grand Duc Zuski, comme on avoit veu trois faux Demétrius sous les Regnes precedens. Ce dernier estoit fils d'un Marchand Linger, & s'appelloit Timoska. Apres avoir évité pendant huit ou dix années, la punition qu'il méritoit, il fut enfin mené à Moscou, & executé dans le grand Marché. On luy coupa d'une hache, premièrement le bras droit au dessous du coude, puis la jambe gauche au dessous du genoüil, & ensuite le bras gauche, & la jambe droite, & enfin la teste. Dès le lendemain de la mort de Michel Federoüits, on fit les ceremonies du Couronnement de son fils

Alexis Micheloüits , Pere du Grand Duc, qui est mort depuis deux mois. J'ay crû, Madame, que vous ne seriez pas fâchée que je vous fisse ce court détail du Regne des derniers Princes, qui ont possédé la Couronne de Moscovie. Je ne vous puis dire quelle est la ceremonie particuliere de leurs Funerailles. Je vous diray seulement qu'on en observe beaucoup , lors qu'on enterre quelque Moscovite. Si-tost que l'un d'eux est mort , l'on fait venir ses Parens & ses Amis , qui s'étant rangez autour du corps, s'excitent à pleurer , & luy demandent pourquoy il s'est laissé mourir ; si ses affaires n'estoient pas en bon estat , s'il manquoit de quelque chose , si sa Femme n'étoit pas assez belle & assez jeune , si elle luy a manqué de fidelité,

fidélité , & d'autres choses semblables. L'on envoie en mesme temps un present de Biere, d'Eau-de-Vie , & d'Hidromel , au Prestre , afin qu'il prie pour le repos de son Ame. On lave le corps, & apres l'avoir revestu d'une Chemise blanche, on luy chausse des Souliers faits d'un cuir de Russie fort délié , & on le met dans le Cercüeil , les bras posez sur l'estomac en forme de Croix. Ce cercüeil est ensuite porté à l'Eglise , couvert d'un Drap ou de la Casaque du Défunt. Si la saison le permet , & que ce soit une Personne qui ait du bien, on l'y laisse huit ou dix jours sans l'enterrer ; & pendant ce temps, le Prestre l'encense , & luy donne tous les jours de l'Eau-Beniste. Voicy dans quel ordre se fait le Convoy. Un Prestre marche

à la teste , portant l'Image du Saint , dont le nom a esté donné au Défunt à son Baptême. Il est suivy de quelques Filles de ses plus proches Parentes qui servent de Pleureuses, & qui remplissent l'air de cris effroyables, mais d'un ton si juste & si concerté , qu'elles cessent toutes à la fois pour recommencer aussi toutes à la fois par intervalles. Ensuite six Hommes portent le corps sur leurs épaules. Les Prestres l'encensent tout autour pour en éloigner les mauvais Esprits , & les Parens & Amis marchent derriere en confusion , ayant chacun un Cierge à la main. Lors que l'on est auprès de la Fosse , on découvre le Cercüeil , & on tient l'Image du Saint sur le Mort , tandis que le Prestre fait quelques Prieres , où il mesle souvent ces Paroles, *Sei-*
gneur,

gneur, regardez cette Ame en justice. Les Pleureuses continuent leurs hurlemens, & les Parens & Amis font au Défunt les mesmes demandes qui luy ont déjà esté faites; apres quoy ils prennent congé de luy en le baisant, ou en baisant seulement le Cercueil. Le Prestre approche apres ces ceremonies, & luy met entre les doigts un Billet signé du Patriarche, ou du Metropolitain du lieu, & du Confesseur, qui le rendent selon le rang qu'a tenu le Mort. Ce Billet, qui luy doit servir de passeport pour le Voyage de l'autre monde, est conçu en ces termes. *Nous soussignez Patriarche ou Metropolitain, & Prestre de cette Ville de N. reconnoissons & certifions par ces Presentes; que N. porteur de nos Lettres, a toujours vécu par-*

my nous en bon Chrestien , faisant profession de la Religion Grecque ; & bien qu'il ait quelquefois peché, qu'il s'en est confessé, & qu'ensuite il a reçu l'Absolution & la Communion en remission de ses pechez ; Qu'il a reveré Dieu & ses Saints ; Qu'il a fait ses prieres, & qu'il a jeûné aux heures & aux jours ordonnez par l'Eglise , & qu'il s'est gouverné si bien avec moy, qui suis son Confesseur, que je n'ay point de sujet de me plaindre de luy, ny de luy refuser l'Absolution de ses pechez. En témoin dequoy nous luy avons fait expedier le present Certificat , afin que Saint Pierre en le voyant luy ouvre la Porte à la joye éternelle. Dès qu'on luy a donné ce Passeport , on ferme la Biere , & on le met dans la Fosse , le visage tourné vers l'Orient. Ceux qui l'ont

Pont accompagné , font leurs devotions aux Images , & retournent au Logis du Défunt, où ils trouvent un grand Repas. Leur Deüil dure quarante jours, pendant lesquels ils font trois Festins aux Parens & aux Amis, fçavoir le troisiéme, le neufviéme, & le vingtiéme jour apres qu'on a enterré le Mort. Ils imitent en cela les Grecs modernes, qui prennent pourtant le quarantiéme jour au lieu du vingtiéme, parce que vers ce temps-là le cœur se corrompt , comme le corps commence à pourrir vers le neufviéme, & le visage à estre defiguré dès le troisiéme.

Le Grand Duc Theodore Alexovvits estant mort le 27. Avril, comme je vous l'ay déjà marqué , on mit en sa place le Prince Pierre Alexovvits son

G v

Frere puîné du second Lit, à l'exclusion du Prince Fœdor Alevovvits son Frere du premier Lit, que ses incommoditez rendent incapable du Gouvernement. Il n'a que dix ans; & quelques Seigneurs ayant désapprouvé cette Election, elle a servy de pretexte au soulèvement qui est arrivé. Il a causé un tres-grand desordre. Les Strelits, ou Gardes de la personne du Prince, se plaignant que les plus considerables Ministres s'estoient enrichis, en retenant les arrerages qu'on devoit aux Troupes, & les soupçonnant d'ailleurs d'avoir fait mourir le Tzar, qui n'avoit encore que vingt-cinq ans, se sont liguez au nombre de trente mille, & huit mille Soldats de la Garnison s'estant joints à eux, ils

ils se son fait raison par eux-mêmes, de ceux de la Cour qu'ils accusoient de ces injustices. Trois jours avant le soulèvement, ils firent sçavoir aux Marchands & aux Bourgeois, qu'il y alloit de leur vie, s'ils ne se tenoient pas dans leurs Maisons, quoy qu'ils vissent arriver. Le 15. de May ils marcherent en bataille vers le Palais avec quelques Pieces de Canon, & ayant fait dire inutilement au Grand Duc, qu'il leur livrast ceux dont ils se plaignoient, ils se saisirent de tous les Officiers, en arracherent mesme quelques-uns d'entre ses bras, & les jetterent par les fenestres. Les Troupes qu'ils avoient posées dessous, les recevoient avec leurs Piques & autres Armes. L'Appartement des Femmes & Filles

Filles de la Grand' Duchesse
 veuve fut forcé, & l'on tua tous
 ceux que l'on y trouva cachez.
 Le Frere aîné de cette Princesse
 fut de ce nombre. On mit son
 Pere dans un Convent, & il en
 couta la vie au Colonel Stapo-
 nas, à Romadanouski, qui a esté
 Generalissime des Armes du
 Tzar, & à un grand nombre
 des principaux Officiers de la
 Couronne, & de la Maison Im-
 periale. Le massacre dura jus-
 qu'au 17. & les Maisons de tous
 ceux que l'on y envelopa furent
 pillées, sans qu'on fist le moin-
 dre tort, ny aux Marchands,
 ny au commun Peuple. On traî-
 na au grand Marché les corps
 de tous ces Infortunez, & ils y
 demeurèrent exposez pendant
 trois jours à la veuë de tout le
 monde. Les dernieres Lettres
 qu'on

qu'on a reçeuës de ce Pais-là portent que le 26. du mesme mois, les Revoltez avoient déposé le nouveau Tzar, & mis à sa place son frere Fœdor Alexovvits, quoy qu'il soit aveugle, & peu propre à gouverner un Estat. Les Moscovites, de quelque condition qu'ils soient, tiennent à gloire de se dire Esclaves du Grand Duc; mais cela n'empesche pas qu'ils ne soient sujets à de fort grandes Revoltes. Celle qui arriva en 1648. sous le Regne d'Alexis Michelovvits, en est un exemple. Morosou, Favory & Beaufrere de ce Prince, usoit avec violence de l'autorité qu'on luy avoit accordée. Pleskeou, premier Juge de la Ville de Moscou, faisoit toute forte de concussions, & Trachanistou qui avoit la direction

sur

sur les Armuriers, Cannoniers, & autres Ouvriers de l'Arsenal, les tirannisoit en les obligeant de composer des sommes qui leur estoient deuës. Les Habitans presenterent Requête contr'eux pour les faire déposer ; & ces trois Seigneurs s'estant retirez dans le Palais sur quelque tumulte qui s'éleva, le Tzar fit évader Morosou, dont il demanda la grace au Peuple quelque temps apres , & fut contraint de livrer les deux autres aux Mutins , qui les assommerent à coups de baston. Le pouvoir du Tzar se soutient sur trois maximes ; l'une , qu'il est défendu aux Moscovites sur peine de la vie , de sortir hors du Royaume sans permission du Prince ; l'autre , que pour empêcher que les alliances avec les Etrangers

res

res ne causent quelque changement dans l'Estat ; les Tzars ne peuvent épouser que leurs Sujets ; & la dernière , qu'on élève les Enfans dans l'ignorance , en sorte que pour estre Docteur il ne faut que sçavoir lire & écrire. Aussi leurs Prestres ne prêchent jamais. Ils font seulement des lectures dans l'Eglise. Leur Alphabet a quarante lettres, empruntées des Grecs, mais altérées. Ils écrivent sur des rouleaux de papier coupez en bandes & collez ensemble, de la longueur de vingt cinq ou trente aunes.

Je vous fais part de toutes les choses extraordinaires , & cela m'engage à vous parler aujourd'hui de ce qui est arrivé à Dreux depuis peu de temps. C'est une petite ville éloignée de Chartres de six ou sept lieues. Une Femme
âgée

âgée de quarante-six ans , d'une assez bonne constitution , y accoucha le 29. du dernier mois, d'un nombre presque incroyable de petits œufs, ou plutoſt de petites veſcies , pleines d'une ſeroſité qui les rendoit transparentes. Les membranes en eſtoient ſolides, & reſiſtoient au toucher. On voyoit autour de ces petits œufs quantité d'une certaine pituite viſqueuſe , ſemblable en couleur & en conſiſtence à des blancs d'œufs. Leur groſſeur ne paſſoit pas celle des œufs d'Hirondelle, je veux dire les plus gros , qui eſtoient meſlez parmy d'autres plus petits. On tient qu'il y en avoit plus de deux mille , qui joints à cette matiere viſqueuſe, auroient ſuffy pour remplir tout un Boiſſeau. Quoy que pendant ſes grandes douleurs , qui dure-

rent

rent pres de trois heures , il se detachast quelques morceaux de ces œufs , il est certain qu'ils avoient une étroite liaison les uns aux autres. On croit qu'elle se faisoit par le moyen d'un corps rouge, tissu de filets ou vaisseaux, qui tenoit lieu , pour l'entretien & l'augmentation de ces petites boules , de ce que la Nature a étably pour la nourriture des Enfans dans le ventre de la Mere. Cette Femme perdit avant son accouchement une quantité de sang beaucoup plus considerable que les autres n'ont accoustumé d'en perdre ; & deux ou trois jours auparavant, elle avoit senty un écoulement d'eaux. Cet écoulement s'estoit fait pendant presque tout le temps de sa grossesse, & on l'avoit imputé à diverses causes. Elle avoit eu d'abord quelque

quelque peine à s'imaginer qu'elle fust grosse , parce qu'il s'estoit passé huit ans depuis son dernier Enfant ; mais enfin une tension vers la region du bas ventre, & d'autres marques, luy en ayant donné le soupçon, elle n'osa employer aucun Remede contre une fièvre qui la tourmentoit. Elle se fit seulement saigner du bras dans le cinquième mois de cette grossesse , qu'elle tenoit toujours incertaine ; & sur ce doute, elle consulta un Medecin , qui la fit saigner du pied. L'enflure du ventre augmentant toujours , & se repandant jusqu'aux jambes & aux pieds , on la purgea plusieurs fois ; mais toutes ces choses ne l'ayant point soulagée , elle eut recours à une Femme , qui luy fit prendre un Remede violent , dont les effets furent

furent extraordinaires. Ce Remede , qu'on soupçonne avoir esté quelque preparation d'Antimoine , luy faisoit faire des efforts assez grands pour en mourir. Cependant malgré les saignées du bras & du pied , & plus de vingt Medecines aussi violentes que celles que je viens de vous marquer , cette Femme n'a pas laissé de venir jusqu'au terme des neuf mois. Elle vit encor, (du moins elle estoit vivante dans le temps qu'on m'a écrit ,) mais si enflée , qu'elle ne sçauroit porter son ventre , tant il est gros, plein , & tendu. Ses jambes sont enflées à proportion , & les parties superieures , comme les bras & la teste , ne le sont point. Au contraire , on les voit toujours diminuer. Les douleurs ont continué plusieurs jours tres-violentes

tes apres son accouchement. On prie les Sçavans de vouloir bien se donner la peine d'écrire ce qu'ils en pensent.

Les Paroles de la seconde Chanson que je vous envoie, sont de Monsieur de Messange. Elles ont esté mises en Air par Monsieur Deleval.

A I R N O U V E A U.

J'avois resolu de changer,
 Et de n'aimer dans ces Boccages
 Que la verdure & les ombrages,
 Au lieu d'un volage Berger;
 Mais le voyant sous la feuille
 nouvelle,
 Je sentis l'autre jour le foible de
 mon cœur,
 Et j'aime encor cet infidelle,
 Malgré tous mes sermens, & mal-
 gré sa rigueur.

Les

Les Vers qui suivent, semblent
avoir esté faits pour estre notez.
Ils sont de Mademoiselle de Ca-
stille, dont l'heureux genie vous
est connu. Cette spirituelle Per-
sonne merite bien qu'on travail-
le sur cequ'elle fait.

VERS A METTRE EN AIR.

Sans l'Amour & le Vin,
Quels plaisirs dans la vie ?
Le chagrin,
Ou l'envie,
De leur mortel venin,
Nous l'ont bien-tost ravie.
Sans l'Amour & le Vin,
Quel plaisir dans la vie !

AUTRES.

Que Bacchus a d'apas !
Que l'Amour a de charmes !
Non, sans leurs douces armes,
L'Homme

*L'Homme ne resisteroit pas
A tant de mortelles alarmes,
Qui le menacent du trepas.*



*Allez, braves Soldats,
Aux Assauts, aux Combats,
Vous couronner de gloire;
Allez, celebres Avocats,
Nuit & jour, de fatras
Charger vostre memoire.*

Que de tracas !

*Que d'embaras,
Qui sous la Tombe noire
Vous menent à grands pas !*



*Allez, vous n'êtes que des fats,
Et toute vostre belle Histoire,
Sur ma parole, ne vaut pas
Cloris chantant dans un Repas.*

*Les plaisirs d'icy bas
Sont d'aimer & de boire;
Aimons donc, & bevons,
Tandis que nous vivons.*

Ces

Ces Vers sont tournez d'une maniere agreable , qui les rend fort propres à estre chantez dans un Repas. Ce ne sont pas les seuls que Mademoiselle de Castille ait faits pour les plaisirs de la Table. Voicy un Inpromptu de sa façon, qui fit admirer la beauté de son esprit à une fort grande Compagnie , avec laquelle elle estoit allée passer quelques jours à Harnouville, chez Monsieur de Machaut Conseiller en la Seconde des Requestes, & Frere de feu Mr le Commandeur de Machaut. Harnouville est un Village qui luy appartient, entre S. Denys & Gonesse.

IN P R O M P T U.

O *Que dans les Champs d'Harnouville*

La

La vie est charmante & tranquille !

*Souvent le Seigneur du Chasteau
Y donne le Cadeau.*

*Hereux l'Amy qu'il y regale !
Le Lait, l'Oeuf frais, le Pain &
l'Eau,
Sont d'un goust qu'ailleurs rien n'é-
gale.*

*Parmi le Gibier qu'à monceau,
Champagne sur la table étale,
Que diray-je du Pigeonneau ?*

*Le meilleur Perdreau,
Au prix de luy, vaut moins qu'un
Etourneau.*

*Vn Marquis au goust fin, un vray
Sardanapale,
Dés qu'il le voit, s'écrie, ô le friand
morceau !*

*A la seule odeur qu'il exhale,
Vn Mort de quatre jours sortiroit
du Tombeau.*

Je

Je vous entretins il y a quatre ou cinq mois d'une Dame Romaine , nommée Donna Anna Caroufi , qui avoit chanté devant le Roy chez Madame la Dauphine. Sa reputation s'est bien augmentée depuis ce temps-là. On a remarqué en elle tout ce qui fait estimer celles de son Sexe, & plus on l'a veüe, plus on luy a trouvé de merite. Aussi cette admirable Personne, dont la Maison est des plus anciennes & des plus nobles de Sicile , & de celles qui occupent encore aujourd'huy les principales Charges par droit hereditaire, a-t elle esté élevée par une Mere qui fut le charme de son temps, & qu'avoit nourrie une Princesse, qui estoit aussi la merveille de son siecle. C'estoit Donna Margarita d'Austria, Princesse de Boutere.

Juillet 1682.

H

Le Roy, qui se fait un grand plaisir de ne laisser échaper aucune occasion de reconnoître le vray merite, a voulu donner des marques de la connoissance qu'il a de celuy de Donna Anna Caroufi, en luy envoyant ces jours passez un Present considerable. Il les mit entre les mains de Monsieur le Maréchal de Bellefond, à qui on doit l'avantage d'avoir en France une Personne si rare. Ce present est un Bracelet de gros Diamans. On n'admire pas en Donna Anna Caroufi une belle & grande Voix seulement, avec un art merveilleux pour la conduire, une science profonde dans la Musique, & une maniere particuliere de l'accompagner du Claveffin, & de cette Lyre si harmonieuse, dont je vous parlay la premiere fois, mais mille autres

autres qualitez encor qui rendroient un Homme considerable. Elle sçait les Langues, & beaucoup de belles choses dont elles facilitent la connoissance, & qui sont ordinairement negligées par le beau Sexe.

On vient de me donner une Lettre qui vous apprendra que l'Academie Galante, dont vous me mandez que la lecture vous a si bien divertie, a donné lieu à une Académie de Province, qui s'est établie sur son modèle. Si la chose n'est pas vraie, elle est du moins plaisamment contée. On a tiré de ce Livre une des Questions dont on a demandé la décision dans le dernier Extraordinaire, & c'est pour se dispenser d'y répondre, qu'on a écrit cette Lettre.



A MADAME

LA MARQUISE DE M.

A Quoy songez-vous, Madame, de me demander mon sentiment sur la Question de l'Académie Galante ? Je suis à vous de temps immémorial. Il n'y a personne qui se souviennne de m'avoir veu, sans m'avoir veu vôtre Amant. Je ne sçay que sur le raport d'autrui, qu'il y ait au monde d'autres Femmes que vous qui puissent donner de l'amour, & vous voulez que je vous dise si je crois qu'on puisse aimer en plusieurs lieux dans le même temps ! Toute ma vie vous répond sur cela. Je ne vous en diray rien. Je vous remercie seulement de m'avoir envoyé l'Académie Galante. C'est un joly Livre,



& fort réjouissant; mais je vous
 prie de m'en envoyer encore du
 moins une demy-douzaine, car il
 faut que vous sçachiez le succès
 qu'a eu cet Ouvrage dans la petite
 Ville où mes affaires m'arrestent
 presentement. Je l'ay presté, & il a
 couru par tout; mais le croiriez-
 vous? Il a pris à mes Provinciaux
 une étrange démangeaison de faire
 aussi une Académie Galante sur le
 modèle de celle-là. Je croy qu'ils en
 deviendront fous. On a choisy des
 Hommes les plus polis, & des Filles
 les plus pretieuses de la Ville, pour
 représenter les Personnages de l'A-
 cadémie, & je vous assure que les
 Gens d'icy ne manquent point d'es-
 prit, & qu'ils ont mesme quelque-
 fois des airs du monde assez passa-
 bles. Celuy à qui on a donné le per-
 sonnage du Chevalier de Pontignan,
 est le Plaisant de la Ville; car, com-

me dit fort bien Scarron, chaque petite Ville a son Plaisant. Le Lieutenant General est le Marquis d'Ormilly, parce que c'est un Homme assez serieux. Pour l'Albagna & le Tréval, ils ont esté difficiles à trouver. Il n'y a point d'Italien dans la Ville, ny mesme d'Homme qui ait esté en Italie, hormis un qui entreprit le voyage l'année passée, & qui revint des Alpes, de peur d'être dévalisé par les Bandits. On luy a pourtant donné le rôle d'Albagna, à condition qu'il continuera son voyage. Il ne s'est pas trouvé un seul Sçavant pour faire Tréval, & on a pensé aller offrir ce rôle à un Curé de la Ville, qui est Docteur de Sorbonne; mais enfin on s'est résolu de le donner à un jeune Homme qui a de l'esprit, & qui a promis qu'il étudieroit, & qu'il apprendroit à faire des Vers. Les personnages

sonnages de Mademoiselle d'Ormil-
ly, & de Mademoiselle de Mirac,
ont esté aiseZ à distribuer; mais
celui de Mademoiselle de Turé leur
a donné bien de la peine. Où trou-
ver une Fille qui ne parle guere?
Ils sont venus bien serieusement me
prier d'écrire à Paris, pour m'in-
former s'il étoit vray que cette Ma-
demoiselle de Turé parlast si peu.
A la fin on a pris la plus petite
Causeuse qui soit dans la Ville,
quoy qu'elle le soit pourtant encore
bien raisonnablement; & une des
plus grandes peines qu'ait l'Aca-
démie, c'est de faire taire Made-
moiselle de Turé, qui à chaque mo-
ment dément son caractère. La pre-
miere fois qu'ils s'assemblerent, ce
fut un charivary fort plaisant. Je
leur conseillay d'apprendre par cœur
les Conversations de l'Académie
Galante, & de les reciter comme

s'ils eussent joué une Comédie; car en effet, elles sont fines, spirituelles, aisées, & représentent bien celles du monde poli; mais ils me répondirent qu'il y en avoit pour trop peu de temps, & que leur Académie finiroit trop tost. Ils ont pris les Statuts de la vraie Académie, & leur goust a esté fort bon en cela. Rien n'est plus joliment imaginé que ces Statuts, & c'est un des plus agréables morceaux que j'aye vus dans aucun livre de cette nature; mais où les Académiciens ont esté fort embarrassés, ç'a esté à conter leurs Histoires. Ils n'ont pas eu des sentimens si fins, ni si délicats que ceux qu'avoit Ormilly auprès de son Agnès, & il ne leur est pas arrivé des aventures aussi plaisantes que d'avoir trois amours comme ceux de Pontignan, & d'estre tantost métamorphosés, tantost emmaillotés

comme

comme luy, on de voir des évanouissemens comme celui que vit Albagna, & de donner comme luy des rendez-vous à leurs Rivaux. Tout cela ne se fait point à & en vérité je doute fort qu'il se soit fait mesme à Paris. Des choses si plaisantes ne sont pas du dernier vraisemblable, & il semble aussi que l'Autheur dans sa Preface ne se soucie pas qu'on y ajoute beaucoup de foy. Quoy qu'il en soit, il est sûr que mes Académiciens, avec toute la liberté de mentir qu'on leur accorda par nécessité, n'imaginèrent rien de si bon. Ce qui me paroist de plus réjouissant, c'est qu'il y a des Mères qui commencent à trouver mauvais que leurs Filles ayent hors de leur presence des conversations avec tant d'Hommes. Le soir, quand ces pauvres Demoiselles rentrent chez elles, ces Mères leur disent d'un-

*ton aigre, Vous revenez donc de l'Académie ? Voilà une belle folie que vous avez inventée. De nostre temps on ne parloit point de ces Académies-là. Je leur ay dit qu'elles n'avoient qu'à répondre à leurs Meres qu'elles les mariaf-
sent , & que selon les Reglemens mesmes de l'Académie , elles se-
roient obligées à en sortir. Pardon-
nez-moy , Madame , tout ce petit détail, & toutes ces bagatelles que
je vous écris. Vous me mandez que
la veritable Académie vous a tant
plû , que je croy qu'en sa faveur
vous ne trouverez pas mauvais que
je vous aye entretenu de l'Acadé-
mie de Province.*

Monfieur le Marquis de Bon-
neval , de Limofin , mourut à la
Réole le 19. du mois pafsé, avec
de grands sentimens de Religion.

II

Il n'avoit encor que cinquante-deux ans, & il est mort d'une fluxion sur la poitrine, causée par une saignée du pied qu'on luy ordonna pour un Rhume de deux jours, qui l'emporta en deux autres. Son Cœur a esté porté à Bonneval. Il laisse à Madame de Bonneval sa Veuve, Fille unique de feu Monsieur de Monceaux, de la seconde branche d'Auny, Grand Audientier de France, & de Madame de Monceaux de la maison de Moucy, trois petits Garçons qu'elle a grand soin d'élever. L'antiquité de celle de Bonneval est si reculée, qu'on n'en peut trouver le commencement. Elle n'est jamais tombée en quenouille, & on peut dire qu'on ne la veuë se mes-allier en aucun temps, ny par les Aînez, ny par les

les Cadets, ny par les Filles, qu'elle a données aux plus illustres Maisons du Royaume, comme S. Germain, Montvert, Rochedragon, Linars, Biron, Haute-fort, Fenelon, Montbas, Durefort, Lestrange, Deolk - S. Georges, Nantiat, Chazelle, Fontanges, &c. Il en est sorty deux Senéchaux, & deux Gouverneurs de Province au Limosin; des Gouverneurs de Perpignan, & de plusieurs Places frontieres considerables; des Lieutenans de Roy à Arles; des Lieutenans Generaux des Armées en Flandre, en Provence, & en Italie, & quantité de grands Capitaines; plusieurs Favoris, Conseillers, Chambellans, & Ministres de nos Roys, comme on le peut voir dans les Histoires; des Juges pour le Roy des Combats en champ clos, Arbitres

Arbitres des Diferens des Personnes du premier rang , & des Tenans illustres , choisis par nos Souverains , pour soutenir leur gloire dans ces fameux Tournois à outrance des Siecles passez, où combattoit à fer émoulu en presence de Leurs Majestez , l'élite des plus braves & des plus grands Seigneurs du Royaume. Il en est aussi sorty plusieurs grands Prelats , Abbez , Commandeurs de Rhodes, &c. C'est ce qui a donné lieu au Dictum cité par le Marechal de Monluc dans ses Commentaires.

*Chastillon , Bourdillon , Galliot,
& Bonneval ,*

Gouvernent le Sang Royal.

Germain de Bonneval , Senéchal & Gouverneur du Limosin , fut tué devant Pavie au service de François I. On a remarqué de luy, qu'il

qu'il avoit imité l'Habit de ce Prince , afin que sa Personne Royale fust plus difficile à reconnoître par les Ennemis. Jean de Bonenval , Lieutenant General des Armées de ce grand Roy, eut la gloire de l'accompagner dans sa Prison.

Pour les Alliances , la Maison de Bonneval ne cede rien à personne, puisqu'en divers temps ses Seigneurs ont épousé des Filles de Montmorency , d'Axia de Comborn , des Vicomtes de Limoges, de Tranchelyon , de la Marche , d'Aubusson , de Montvert, de Pierrebuffiere, des Vicomtes de Chasteauneuf , des Comtes de Cominges , de Foix Princes du Sang Royal de Navarre , de Lestrange , de Beaumont venus par Femmes de l'Admiral de Graville , de Varie allié des Brachets

Brachets de Perusse, de Neuville Seigneurs de Magnac, de la Marche, de Bourlemont, des Princes d'Amblise, des Sire de Pons, de Lastours, des Vigiers Vicomtes de S. Mathieu, des Chabots de la Branche de l'Admiral Fils de Magdelaine de Luxembourg, des Comtes d'Escars, &c. Tant d'illustres Alliances font assez connoistre que cette Maison a la gloire d'estre descenduë par les Femmes, comme par autant de canaux, de tout ce qu'il y a eu autrefois de plus grand dans toute l'Europe, & alliée aujourd'huy de sang & de parenté à tout ce qu'on y voit de plus auguste.

Monfieur de Pilles, Gouverneur de la Ville de Marseille, y est mort depuis un mois, âgé de plus de quatre-vingts ans. C'étoit un Homme d'un fort grand mérite.

rite. Tous les Gentilhommes de ce Païs-là avoient tant d'estime pour sa vertu, qu'ils les prenoient pour Arbitre de leurs plus grands différens. Il a eu la gloire de contribuer plus qu'aucun autre à pacifier les troubles de la Province. La douceur estoit son caractère particulier. Lors qu'il fut mort, on luy fit une Chapelle ardente dans l'Eglise de la Major, où un Pere de l'Oratoire prononça l'Oraison funebre. Ensuite on porta le Corps par toute la Ville. Le Convoy estoit composé de toute la Noblesse de Marseille, & des environs. Tous les Ordres Seculiers & Reguliers le prece-
doient, avec quelques Troupes réglées, & d'autres faites d'Habitans armez. Ces Troupes firent trois décharges, de mesme que toutes les Galeres & tous les Vais-
seaux

seaux qui se trouverent au Port, lors qu'on reposa le Corps dans la Galere de Monsieur de Piles, Fils du Défunt, qui est à present Gouverneur de la Ville. Cela estant fait, tout le monde se retira, à l'exception de ses plus Proches, qui accompagnerent le corps au Château d'If, une lieuë dans la Mer, où il fut inhumé avec beaucoup de cérémonie, comme il l'avoit ordonné par son Testament. C'est ce qui a donné occasion à ces Vers.

EPITAPHE

DE MONSIEUR DE PILLE,
Gouverneur de Marseille.

Nochers, qui sillonnez les
Mers,
Ne craignez plus aucun orage;
Sur l'Empire des Eaux, il n'est plus
de naufrage, Par

*Parcourez hardiment tout ce vaste
Univers.*

*Cy gist au milieu de cette Isle,
Le Corps de l'illustre de Pille,
Qui par un sort des plus heureux,
Après avoir pendant la guerre
Dissipé longtemps de la terre
Les bröüillards les plus tenebreux,
Va par un doux regard, comme un
Astre paisible,
Calmer le couroux dangereux
D'un Element bien plus terrible.*

On a eu avis que Monsieur le Bailly Colbert, General des Galeres de Malte, avoit rencontré trois Vaisseaux Corsaires de Tunis, auxquels il avoit donné la chasse; qu'un de ces Vaisseaux ayant esté contraint d'échoüer à terre, les Turcs s'en sauverent apres qu'ils y eurent mis le feu; & que les deux autres furent
poussez

poussez dans le Port de la Goulete, & se tirerent à terre à la faveur de la Forteresse.

Le 25. du dernier mois, Monsieur le Prince Guillaume de Furstemberg, Evêque de Strasbourg, fut élu tout d'une voix pour grand Doyen de l'Eglise de Cologne. Le Chapitre luy en fit donner aussi-tôt avis par un Courrier qu'il luy dépescha à Saverne, où il estoit indisposé de la fièvre. Les Elections de cette nature, quand elles sont faites sans suffrages partagez, marquent un merite extraordinaire. Aussi doit-on demeurer d'accord qu'on ne peut avoir plus de grandes qualitez que ce Prince en a. Sa santé s'est rétablie, & il est revenu le cinquième de ce mois à Strasbourg, où il s'applique avec tout le soin imaginable.

nable , à regler les affaires de son Diocèse.

La Feste de Nostre-Dame du Mont-Carmel fut célébrée solennellement le Judy seizième de ce mois , dans l'Eglise des Peres Carmes de Lile , par les soins de Messire François de Breucq , Seigneur de la Rabliere , Maréchal de Camp és Armées du Roy , Mestre de Camp d'un Regiment de Cavalerie, Commandant pour Sa Majesté dans Lile , & Grand Prieur des Ordres Militaires de Nostre-Dame du Mont-Carmel & de saint Lazare. Il n'a épargné aucune dépense pour rendre la Feste plus magnifique. Les premieres Vespres furent chantées avec grande pompe dès le Mercredy 15. du mois. Le lendemain il y eut grande Messe & Sermon ; après quoy

quoy Monsieur le Grand Prieur
suivy des Chevaliers, qui com-
posoient un Cortege de dou-
ze à treize Carrosses, alla prier
Monsieur le Maréchal de Hu-
mieres de venir dîner chez luy
avec les Chevaliers. Il y vint ac-
compagné des Gouverneurs de
Valenciennes & de Bouchain, &
de plusieurs autres Officiers de
marque. Le Festin fut som-
ptueux. Apres le Dîner, toute la
Compagnie alla entendre les se-
condes Vespres, qui furent chan-
tées avec la mesme solemnité,
tant pour la Musique, que pour
la décharge des Boëtes qui se
fit toujours à la fin de chaque
Office. Le soir on jetta sur l'Es-
planade, où est la maison des
Carmes, une infinité de Fusées
volantes, de Serpenteaux, &
d'autres Feux d'artifice. Les
Comman-

Commandeurs qui accompagnoient Monsieur le grand Prieur estoient Monsieur du Metz , Maréchal de Camp, Lieutenant General de l'Artillerie, Gouverneur de la Citadelle de Lile ; Monsieur de Rosamel , Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Flandres, Mestre de Camp ; Monsieur de la Mothe , Major de la Citadelle de Lile ; & Monsieur de Genfac , Capitaine dans le Regiment de Picardie. Les Chevaliers , Monsieur de Petit-Pas, Seigneur de Wanoing, la Monferie , & Mayor de la Ville de Lile , ancien Chevalier ; Monsieur de Montalet , Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Fuseliers à Cheval de Flandre ; Monsieur de la Tramerie ; Monsieur des Rochers de la Chambre, Capitaine dans le Regiment de

de Picardie ; Monsieur du Fer-
rand, Capitaine dans le mesme
Regiment ; & Monsieur Thierry,
Ingenieur du Roy. Officiers de
l'Ordre, Monsieur Buissy, grand
Bailly du grand Prieuré ; & Mon-
sieur le Conseiller Turpin, Pre-
mier Procureur General de l'Or-
dre en Flandre. Ce dernier fai-
soit l'Office de Maître des Cere-
monies, & les plaça tous sur deux
Estrades.

De tous les entestemens, ce-
luy de la Mode est le plus com-
mun aux Femmes. Elles la sui-
vent avec un soin extraordina-
ire ; & quand il en a paru quel-
qu'une, l'empressement de s'y
conformer est la seule chose qui
les occupe. Ce qu'a fait une Bour-
geoise depuis que l'Eté a com-
mencé, peut justifier ce que je
dis. Si-tost qu'elle eut remarqué
que

que les Dames s'habilloient de Tafetas cramoisy, elle crût qu'il y alloit de sa gloire d'en estre aussi habillée, & fit pendant plusieurs jours de grandes caresses à son Mary, pour en obtenir dequoy se mettre à la mode. Le Mary, qui ne connoissoit pour mode que le plaisir d'épargner, se moqua du cramoisy. Il dit à sa Femme que la couleur ne faisoit rien aux Habits, que l'année d'auparavant il luy en avoit donné un d'Eté qui étoit encor tout neuf, & qu'il pretendoit qu'elle l'usast, avant qu'elle en eust un autre. La Bourgeoise eut beau prier. Le Mary fut inflexible, & quelque amour qu'elle luy marquast, il aima mieux renoncer à ses caresses, que les acheter par le present qu'elle vouloit qu'il luy fist. Cependant l'envie
de

de la Femme ne se passa point. Elle eut toujours le Cramoisy à la teste, & plus la tentation estoit violente, moins elle pouvoit s'imaginer par où se mettre en état de la satisfaire. Soit par vertu, soit par manque de beauté, elle n'avoit point d'Amant, ce qui dans les Modes est d'une grande ressource. La voye d'emprunt luy estoit d'ailleurs fermée, parce qu'on sçavoit que son Mary ne la laissoit pas en pouvoir de rendre. Ainsy elle commençoit à desespérer de venir à bout de son dessein. Enfin apres avoir inutilement rêvé à mille moyens, elle en trouva un qu'elle resolut de mettre en pratique. Estant sortie un matin sur les huit heures, elle demeura en Ville jusques à midy, & dit au retour à son Mary, que le hazard avoit fait pour elle

Juillet 1682.

I

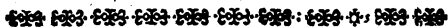
ce qu'il luy avoit toujours refusé,
 qu'elle venoit d'acheter l'Habit
 qu'elle fouhaitoit, qu'elle avoit
 déjà porté le Tafetas au Tailleur,
 & qu'une Bourse trouvée à l'E-
 glise sous ses pieds, luy avoit
 fourni dequoy le payer. Le Ma-
 ry gromonda de ce qu'elle employoit
 si mal à propos cet argent trouvé.
 L'Habit à la mode ne luy plaisoit
 pas; mais comme il ne luy en
 coustoit rien, du moins à ce qu'il
 croyoit, il la laissa faire à sa faitai-
 sie. On apportat l'Habit à la Fem-
 me, & jamais elle n'avoit esté si
 contente d'elle, que quand elle
 se vit en gros Rouge. Trois ou
 quatre jours apres, le Mary fut
 averty qu'un de ses meilleurs
 Amis, à qui il estoit obligé de sa
 fortune, venoit à Paris pour quel-
 que temps. La reconnoissance
 l'engageoit à le loger. Il luy de-
 stina

stina sa plus belle Chambre, qu'il voulut faire meubler un peu proprement. Entr'autres Meublès qu'il reservoit pour l'occasion, il avoit donné en garde à sa Femme une Housse de Tafetas cramoisi (car de tout temps on s'est servy de cette couleur pour faire des Lits.) il voulut la faire tendre. Comme cette Housse voyoit le jour rarement, sa Femme luy dit que ce seroit grand dommage de l'exposer à estre gastée, qu'elle devoit seulement servir de parade dans une Châmbre où l'on ne coucheroit point, & que son Amy n'estoit pas Homme à se soucier des Meubles, pourveu que d'ailleurs on le regalast comme on devoit. Ses remontrances furent inutiles auprès du Mary. Il voulut estre le Maistre, & luy fit ouvrir le Coffre, où reposoit cette

chere Housse. Apres qu'on l'en eut tirée, il envoya chez un Tapisserier voisin, qui vint pour la rendre. Il dit d'abord en la déployant, que l'un des Rideaux manquoit. Le Mary le demanda à sa Femme, & l'embarras où il la mit en le demandant, luy fit aisément connoître qu'elle l'avoit métamorphosé en Habit. Il querella, s'emporta, & fut enfin obligé d'É faire acheter un autre. La Bourse trouvée si à propos, luy frapant alors l'esprit plus fortement qu'elle n'avoit fait d'abord, il admira sa crédulité, & plein du chagrin d'avoir en dépit de luy donné à sa Femme les airs de la Mode, il alla chez le Tailleur, qu'il accusa d'estre complice du Vol. Cela ne servit qu'à faire éclater la chose. Elle fut sçeuë aussi tost dans tout le quartier, & l'on en fit de fort plaisans

plaisans contes. Ce qu'il y a présentement de particulier, c'est que la Femme n'osant plus porter l'Habit, par les railleries que l'on en fait, le Mary la persecute pour l'obliger à le mettre. Il la veut punir par là; & les contestations qui naissent entr'eux de ce différent, ajoutent de jour en jour de nouvelles Scenes à la Comedie.

Les Ambassadeurs du Roy de Maroc, que nous avons veus icy, ont rapporté à leur Maistre de si grandes choses de Sa Majesté, que ce Prince luy a voulu marquer par ses Lettres, l'admiration où il est de sa Grandeur. J'en ay recouvré une Copie que je vous envoie. La Traduction en est littérale.



L E T T R E

D U R O Y D E M A R O C ,
A S A M A J E S T E .

A U N O M D E D I E U C L E -
M E N T E T M I S E R I C O R -
D I E U X , E T L A P A I X S O I T
S U R C E L U Y Q U I E S T V E N U
L E D E R N I E R D E T O U S L E S
P R O P H E T E S .

*Cette Lettre est de la part du
Serviteur de Dieu Tout-puissant,
le Seigneur Prelat, & Roy de toute
l'Affrique Occidentale, & de tou-
tes les Provinces Musulmanes, Mi-
ralmoumenin, ou Prince des Fi-
delles, le Prince Alhhosni. Que
Dieu puissant conserve, fortifie, &
maintienne à jamais ses tres-excel-
lentes & tres-magnifiques Races.
Ainsi soit-il.*

Au

*Au Grand Prince des Romains,
 l'Empereur du Royaume de France,
 LOUIS XIV. de ce nom.
 La paix soit sur celuy qui a suivy
 le vray chemin. Apres tous les
 complimens, sçachez, Grand Em-
 pereur, que mes Gens & Amis
 m'ont appris la maniere obligean-
 te de vos Lettres, & m'ont raconté
 les bontez & generositez que vous
 exerçastes envers eux. Ils loüent
 fort vos actions heroïques. Je suis
 admiré fort de vostre pieté que vous
 eustes pour eux, & de plus, com-
 ment vous eustes aussi la bonté de
 leur faire voir toutes les raretez
 & réjouïssances qui se voyent, &
 se font dans vostre Palais. C'est
 pourquoy avec merite & avec tres-
 grande raison que l'on vous donne
 & attribüe le Titre de Grand Prin-
 ce, & Empereur des Romains, le-
 quel Titre vous avoit esté écrit par*

nostre Seigneur & Ayeul ; & pour
cela il nous plaist fort de négocier
& parler avec Vous , & non
pas avec d'autres Personnes , par-
ce que vous estes le Maistre absolu
de vostre vouloir & volonté , &
tout dépend de vostre teste ; & la
volonté des Roys des autres Nations
dépend du Conseil general , & de
leurs Conseillers. Aussi ils ne sça-
vent pas de combien nous faisons
cas & estime de vostre magnanimi-
té & generosité , parce que nous
sçavons vostre grande assiduité en
toutes les Affaires qui concernent
vostre Royaume. C'est pourquoy
vous meritez estre Empereur sur
toutes les Nations de l'Europe , &
personne ne merite tant que Vous
de porter la Couronne parmi tous
les Peuples. Je souhaiteray de tout
mon cœur que vous soyez le Maistre
de tout , & sur toutes ces Nations ;
&

& le jour que viendra chez nous
 vostre Ambassadeur, nous souhai-
 terions qu'il ne retournast point
 vers Vous, s'il plaist à Dieu, qu'a-
 vec joye & contentement pour vous.
 Enfin tout ce que vous desirerez de
 nous est à vostre option, & volonté
 & service, & la Paix soit avec
 vous. Cette Lettre a esté écrite le
 15. du mois de Raboottani, l'an de
 l'Ægire 1093. & de l. C. le 15.
 Avril 1682.

Le Roy a donné l'Evesché
 de Castres à Monsieur l'Abbé
 de Maupeou, Avocat General
 au Grand Conseil ; & ce qui
 est tres-digne de ce Prince, qui
 dans ces sortes de nominations
 n'a jamais en veüe que le vray
 merite & l'interest de l'Eglise,
 c'est que plus de trente Person-
 nes faisant agir leur credit pour

avoir cet Evesché , que plusieurs Prelats eussent échangé avec plaisir , parce qu'il estoit à leur bien-séance , Sa Majesté le donna à Monsieur de Maupeou, qui ne songeoit à rien moins qu'à le demander. Cet Abbé estoit allé à Versailles , pour luy faire ses remercîmens de la Survivance de la Charge de President qu'Elle luy avoit donnée, & la supplier en mesme temps d'en disposer , ainsi que de la Charge d'Avocat General au Grand Conseil , parce qu'estant d'Eglise , il s'y vouloit donner tout entier. Le Roy apres l'avoir écouté , & luy avoir tout remis pour en user comme il le croiroit le mieux , le pria d'accepter l'Evesché de Castres , ce qu'il ne put refuser. Admirez la justice & la prudence de ce Monarque
qui

qui le luy avoit déjà destiné, ſçachant que ſa haute capacité accompagnée d'une fort grande ſageſſe , pouvoit eſtre tres-utile dans un País où il y a quantité de Religionnaires. Les Prelats qui en ſont les plus proches , en ont témoigné beaucoup de joye, ne doutant point que ſon zele joint au leur, ne faſſe des fruits tres-considerables. Il ne faut pas s'étonner ſi ce choix a eſté ſuivy d'une approbation generale , puis que Monsieur l'Abbé de Maupeou à toutes les qualitez neceſſaires à un Prélat, pour gouverner dignement l'Eglife. Il a commencé à étudier dès ſa jeuneſſe , & regenté la Philoſophie , pour eſtre de la Maïſon & Societé de Sorbonne. Enſuite il y fut reçu avec beaucoup d'applauდიſſement. Il
fit

fit sa Licence à Paris , & prit le Bonnet de Docteur. Le Doyenné de Saint Quentin , estant demeuré vacant par la mort de Monsieur de Maupeou , Evêque & Comte de Châlons son Oncle , le Roy l'en gratifia , & luy donna peu de temps apres son agrément pour la Charge d'Avocat General au Grand Conseil , que feu Monsieur de Maupeou son Frere avoit exercée pendant deux ans. Il en a rempli les fonctions d'une maniere, qui luy a fait mériter que Sa Majesté luy ait donné dispense d'âge , de service , & de parenté , pour la Survivance de la Charge de President au Parlement de Paris, qu'exerce depuis long-temps Monsieur de Maupeou son Pere. Cette Famille qui est fort ancienne, a eu l'avantage

rage de se faire distinguer dans tous les Emplois , sur tout par un grand attachement au service de son Prince. Monsieur le President de Meaupeou a eu cinq Freres, dont quatre ont esté Capitaines au Regiment des Gardes Françaises. L'un d'eux a esté Capitaine & Major dans ce mesme Regiment , & est mort Gouverneur de la Ville d'Ath en Flandre. Le cinquième estoit Evesque & Comte de Châlons-sur-Saone, & a gouverné cette Eglise pendant dix-huit ans , avec beaucoup de zele & de pieté. Le mesme President a eu quatre Fils. L'aîné est mort Avocat General au Grand Conseil , âgé de trente ans. Le quatrième a esté tué tres jeune à la Bataille de S. Denys. Il estoit Sous-Lieutenant aux Gardes. Le troisième estoit Chevalier de Malte.

Malte. Le Roy luy a donné une Enseigne , & luy a depuis accordé des dispenses pour estre Conseiller au Parlement de Paris. Le second est Monsieur l'Abbé de Meaupeou , que Sa Majesté a fait Evesque de Castres. Cette Ville , séparée en deux par la Riviere d'Agout , est dans le haut Languedoc , & a titre de Comté. Elle a eu le Siege d'un Senéchal Comtal pour le Roy ; un Juge d'Appeaux , qui vont au Senéchal de Carcassonne, & la Chambre de l'Edit my-partie pour ceux de la Religion Pretenduë Reformée. Les Princes de Monfort, de Bourbon , & d'Armagnac , ont esté Comtes de Castres jusqu'à Jacques d'Armagnac , qui eut la teste coupée en 1477. sous le Regne Louïs XI. Ce Prince donna ce Pais à Boufil de Juges, Lieutenant

tenant de Roy en Rossillon , qui épousa Marie, Sœur d'Alain d'Albret ; mais le Comté de Castres revint à la Couronne sous François I. Le Pape Jean XXII fonda l'Evesché l'an 1317. Il est Suffragant de Bourges. Dieudonné Severat, Abbé de Lagny au Diocèse de Paris , en fut le premier Evesque. Il a eu d'illustres Successeurs , Jean des Prez , Aimeric Natalis , Raimond , Majoros Cardinal , Gerard Macher, Confesseur du Roy Charles VII. Jean d'Armagnac , Antoine de Vesc, &c. L'Eglise Cathedrale est sous le titre de S. Benoist. C'estoit une Abbaye que le Pape Jean XXII. érigea en Evesché. Castres est dans l'Albigeois , entre Saint Pappoul , Alby , Lodeve, & Lavaur. Il y a une Chartreuse aupres de la Ville. Ceux de la Religion s'en
estant

estant rendus les Maistres en 1567. pendant les Guerres Civiles, la pillerent, & y ruinerent les Lieux Saints qu'on a depuis reparez.

Le Dimanche 12. de ce mois, Monsieur l'Evesque de Vence fut sacré dans l'Eglise des Peres Recolets du Fauxbourg S. Martin. Vous sçavez, Madame, que ce Prelat est de l'Ordre de ces Peres. La ceremonie fut faite par Monsieur l'Archevêque de Cambray, assisté de Messieurs les Evêques de Lavour & de S. Brieu. Plusieurs Prelats, Abbez, & autres Personnes de qualité, y assisterent. Monsieur Bontemps, dont Monsieur l'Evesque de Vence a toujours esté Amy, fit la depense de cette ceremonie, & donna à manger à cent cinquante Religieux dans le Refectoire. On servit

vit un magnifique Dîné à Mes-
 sieurs les Evêques dans une chã-
 bre particuliere. Plus de 30. Ec-
 clesiastiques, & beaucoup d'au-
 tres Personnes de toute sorte de
 conditions, mangerent à une au-
 tre Table. Apres le Dîné les Pre-
 lats entrerent dans la Bibliote-
 que, suivis de cette grande Com-
 pagnie de Prestres & d'Ecclesia-
 stiques ; & en leur presence le
 Pere Eloy Sinet fit l'adieu au nom
 de la Province à Monsieur l'Evê-
 que de Vence, dont il loua fort
 le Gouvernement dans l'Ordre
 depuis 25. ans. Il s'étendit avec
 beaucoup d'éloquence sur les
 motifs qui avoient obligé le Roy
 de l'élever à la dignité Episcopa-
 le, fit connoistre les avantages
 que l'Eglise & l'Etat en rece-
 vroient ; & apres avoir exagéré
 combien la perte que l'Ordre, &
 la

la Province de Paris en particulier , alloit faire de sa Personne, leur estoit sensible , il finit par la protestatiõ de ne se separer jamais de luy, quoy qu'éloigné. Ce Discours , dont la Compagnie parut tres-contente, tira des larmes de beaucoup de Religieux. Le lendemain Monsieur l'Evesque de Vence s'estant rendu à Versailles, salua Sa Majesté, qui luy témoigna qu'il y avoit déjà longtemps qu'Elle souhaittoit le voir dans cet Habit. Le Mardy il presta le serment de fidelité , & alla le soir recevoir la Reyne aux Recolets , où l'on celebroit la Feste de Saint Bonaventure.

Le Sonnet qui suit a eu tant d'Aprobateurs , que j'ay crû devoir vous en faire part. L'Authcur n'a voulu se faire connoistre que
par

par ces Lettres, qui marquent son
nom, F.F.D.L.I.

SUR LES DIFERENTES occupations des Hommes.

UN Homme de neant s'égale à
Jupiter,
*Vn mauvais Maréchal se rend
Pharmacopole,
Tel fait le Medecin, qui n'est pas
bon Frater,
Souvent une Coquete a l'air de Sœur
Nicole.*



*Ce grand Predicateur n'entend pas
son Pater,
Ce hardy Fanfaron au Combat ca-
racole,
Cet ignorant Sçavant n'aime qu'à
disputer,
Ce Matelot d'un jour pretend à la
Boussole.*

Vn



*Vn Faiseur de Rébus croit se rendre
immortel,*

*Vn Poltron reconnu donne à tous le
Cartel,*

*On fait mal ce qu'on fait, on ne fait
qu'une affaire.*



*Mais LOUIS partagé dans cent
Emplois di vers,*

*Se donnant tout à tout, fait voir à
l'Univers,*

*Et qu'il fait ce qu'il faut, & qu'il
sait bien le faire.*

Voicy d'autres Bouts rimez
que vous trouverez fort heureu-
sement remplis..

SUR LA FIERTE' DE
Madem. de V. dont l'Amant
est Capitaine d'Infanterie.

JE connois, belle Iris, un Brave à
Codebec, Qui

*Qui vous chérit autant qu'un En-
fant sa Poupée,
Et qui dit que vos yeux & vostre
divin bec
Font plus mourir de gens que ne
fait son Epée.*



*Ses propos amoureux étant pour
vous du Grec,
Il fait incessamment quelque Pro-
sopopée
Sur vos airs de fierté, qui le rendent
si sec,
Qu'on le prendroit souvent pour
l'Ombre de Pompée.*



*Ayez compassion de ce Fils de
Pall-as,
Dont les tendres soupirs & les fré-
quens hélas
Amolliroient le cœur du plus cruel
Pi-rate.*

Vous



*Vous pouvez le sauver des griffes
de Cloton
Sans lui faire avaler Iulep ni Mi-
thri-date,
En devenant pour lui plus douce
qu'un Mouton.*

Quoy que la mode autorise les Bouts-rimez , il est des Gens fort spirituels qui s'en degoûtent. Ils disent que l'esprit est trop gesné , & qu'après beaucoup de peine , on voit toujours qu'il n'auroit point eu de telles pensées, s'il n'y avoit point eu de telles rimes. Ils ajoûtent que s'il faut se faire quelque jeu pour se divertir , il vaudroit encore mieux choisir des matieres difficiles & extraordinaires , que des rimes bizarres , & hors de la belle Poësie. Ainsi ils voudroient, pour
donner

donner lieu à quelque chose de beau & d'élevé, qu'on proposast des sujets, où l'esprit n'eust jamais rien fait, qu'il n'eust jamais representez; & ils pretendent qu'il y auroit beaucoup de plaisir à voir ce que les veritables Poètes pourroient dire là-dessus, en suivant leur adresse & leur pente, & choisissant les plus belles rimes. Je me sers des termes employez dans le Billet qui me donne cet avis. On y propose une haye d'épines, entr'autres sujets pour un Sonnet, avec liberté entiere de remplir par de beaux Vers, l'idée qu'elle offre, ou qu'on peut luy appliquer. Si ceux qui ont travaillé avec tant d'ardeur sur les Bouts-rimez veulent s'attacher à cette matiere, ce ne sera pas une petite satisfaction, de voir les différentes

pensées

pensées qu'elle produira. Plus elle semble sterile , plus l'effort d'esprit s'y fera paroître.

Le Dimanche 19. de ce mois, on vit sur le Theatre Royal de l'Opera , une chose qui surprit agreablement toute l'Assemblée. Le jeune Prince de Dietrichstein , Fils aîné du Prince de ce nom, Grand Maistre de Sa Majesté l'Imperatrice regnante , y dansa seul une Entrée de Ballet, avec une grace merveilleuse. Il parut sur ce Theatre magnifiquement masqué selon la coutume, & remplit la place d'un des principaux Maîtres qu'employe Monsieur de Lully. Monsieur y vint pour le voir, avec un concours de monde incroyable. Ce jeune Seigneur qui n'a pris leçon que depuis un an , dansa cette Entrée d'une maniere si juste , qu'il fut admiré

admiré de tout le monde. Il est fort bien fait, extrêmement beau, & réüssit parfaitement dans les exercices. Il a beaucoup de feu dans l'esprit, & son mérite ne contribuë pas moins que sa qualité, à le faire souhaiter par tout. Si l'on a veu quelques Etrangers faire en d'autres temps la même entreprise, il est du moins le premier de la Cour de l'Empereur, qui se soit assez répondu de soy pour oser paroistre devant une si grande Assemblée. Apparemment il le fera encor d'autres fois. Ceux qui voudront l'imiter ne le feront pas sans peine.

Monsieur Tschirnaus, Gentilhomme Sujet de Monsieur l'Electeur de Saxe, fut reçu le Mercredy 22. de ce mois, à l'Academie Royale des Sciences. Il est grand Physicien, & les or-

Juillet 1682.

K

dres que Monsieur Colbert donna pour cette reception , sont pour luy la preuve d'un merite incontestable. L'amour que ce grand Ministre a pour les beaux Arts , luy fait chercher avec soin ceux qui sont les plus capables de leur donner de l'éclat ; & quand on s'est rendu digne de son choix , on peut s'assurer de l'estime generale.

Monsieur de Morville, Conseiller au Parlement de Paris , & reçu à la Charge de premier President de la Chambre des Comptes de Roüen , a épousé depuis peu de jours Mademoiselle Lambert de Thorigny , Fille de Monsieur de Thorigny , President de la Chambre des Comptes de Paris , & de feuë Dame Marie de Laubespine. Elle est genereuse , liberale , a l'esprit fort

fort enjouié , ſçait la Muſique , & jouë parfaitement du Claveſſin. La ceremonie du Mariage ſe fit à Saint Gervais , par le Curé de cette Paroiſſe. Il y eut ensuite un grand Regale , où ſe trouverent Monsieur l'Eveſque d'Avranche , Monsieur & Madame la Marquiſe de Montclair, Monsieur & Madame la Marquiſe de Verderonne , & Monsieur Bon-temps.

Monsieur de Motteville eſt fils de Monsieur de Motteville, premier Preſident en la Chambre des Comptes de Rouen , mort depuis quinze ou ſeize mois , & de Dame de Montclair, fille de Monsieur le Marquis de Montclair , originaire du païs du Maine. Il a eſté ſubſtitut de Monsieur le Procureur General, ensuite Conſeiller en la Seconde

Chambre des Enquestes du Parlement de Paris ; & pour se rendre plus consommé dans les affaires, il a acheté une Commission aux Requestes du Palais , qu'il exerce encore, en attendant qu'il ait l'âge nécessaire pour remplir la place de premier President de la Chambre des Comptes de Rouën, dont il a la Survivance. La Terre de Motteville est tres-belle ; & ce qui la rend fort considerable , c'est qu'il y a une Eglise Collegiale avec un Doyen & six Chanoines , dont Messieurs de Motteville sont Fondateurs & Patrons. Ils nomment aux Benefices. Cette Maison est une des plus anciennes de Normandie.

J'apprens la mort de Monsieur le Vicomte de Nantiat. Il estoit Ecuyer ordinaire de la Reyne, & servoit cette Princesse depuis
son

son Mariage. Il avoit de l'esprit & de la qualité. Il y a quelques années qu'on l'envoya en Espagne , pour faire des complimens au Roy Catholique, & à la Reine sa Mere.

Le Roy a fait Lieutenans Generaux de ses Armées , Monsieur le Duc de Noailles, Capitaine de la Premiere Compagnie de ses Gardes du Corps , Monsieur le Chevalier de Sourdis ; & Monsieur le Marquis de Lambert. La naissance se trouve jointe en eux à toutes les qualitez necessaires pour remplir ce glorieux Poste. Il me faudroit un Volume, si je voulois vous parler un peu à fonds de la Maison de Noailles , où l'on a veu tant de Prelats d'un eminent sçavoir , d'Ambassadeurs en Angleterre, à Rome, à Venise, à Constantinople, en Ecoſſe, & en Pologne,

logne : de Gouverneurs de Province , de Commandans d'Armées , & de Chevaliers de l'Ordre des Roys, sous lesquels ils ont servy. Je ne vous diray rien de leurs alliances avec tout ce qu'il y a de plus illustre dās le Royaume: je me contenteray seulement de vous nommer quelques-uns de ces Grands Hommes , & de vous marquer leurs Charges , leurs Emplois , & leurs Services. Cette Maison estoit en splendeur dès le douzième Siecle , qu'Elie Sr de Noailles luy donna beaucoup d'éclat , quoy qu'elle eust esté illustre longtemps avant luy. Antoine Sieur de Noailles , de Noillac , & de Merle , &c. Chevalier de l'Ordre du Roy, Capitaine de cent Hommes d'Armes , fut Lieutenant de Roy en Guyenne , Gouverneur de Bordeaux,

deaux , du Château de Ha , &c. Il accompagna le Vicomte de Turenne en Espagne , où il alloit épouser au nom de François I. Eleonor d'Autriche , Reyne Douairiere de Portugal , Sœur l'Empereur Charles - Quint. Il signa le Contrat de Mariage de cette Princesse , & fut envoyé depuis Ambassadeur en Angleterre & en Ecosse. Il commanda les Armées Navales du Roy , avec Commission d'Amiral , & eut l'honneur d'estre choisy par le Roy Henry II. pour Gouverneur de Messieurs les Fils. Sa Femme fut Gouvernante des Filles de France , & Dame d'honneur de la Reyne Catherine de Médicis , & de la Reyne de Navarre. Henry Sieur de Noialles, de Noaillac, de Merle , de Melesse , Comte d'Ayen, Baron de Chambres, &c.

fut Gouverneur, Lieutenant General & Bailly du haut País d'Auvergne. François III. du nom, Sieur de Noailles, Comte d'Ayen, Baron de Chambres, &c. Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur & Lieutenant General du haut País d'Auvergne, de Rouergue & de Perpignan, se distingua avec beaucoup d'avantage, par son courage & par son merite. Il fut fait Maréchal de Camp des Armées du Roy, & servit pendant les Guerres contre les Pretendus Reformez au Siege de Montrauban. Il y defit cinq cens Hommes qui se vouloient jeter dans la Place; & s'opposa aux courses de ceux de Millau, & de Saint Antonin. Le Roy le fit Chevalier de ses Ordres, & son Ambassadeur à Rome. Henry Comte d'Ayen servit

vit aux Guerres contre les memes Pretendus Reformez , puis en Italie , en Allemagne & en Flandre. Il fut tué à la Bataille de Rocroy. Anne, Fils de François III. & Pere de Monsieur de Noailles d'aujourd'huy, fut Duc de Noailles , Pair de France, Comte d'Ayen , Marquis de Montclar , de Chambres , de Mouchy , Baron de Malmore, & de Charbonnieres , &c. Capitaine de la Premiere Compagnie des Gardes du Corps du Roy, Chevalier des Ordres de Sa Majesté , Lieutenant General de ses Armées , Gouverneur du Roussillon , & de la Ville , Chasteau & Citadelle de Perpignan. Il avoit commencé à servir dans les Armées du Roy dès l'âge de douze ans , & a passé par toutes les Charges Militaires. Je

K v

vous ay parlé plusieurs fois de Monsieur l'Evesque & Comte de Châlons , & de Monsieur de Noailles , Chevalier de Malte, Lieutenant General des Galeres. Ils sont Cadets de Monsieur le Duc de Noailles , qui avant l'âge de trente-deux ans , se voit Lieutenant General. Je sçay que ce rang glorieux n'est dû qu'aux services personnels ; mais vous devez avoüer qu'entre les Personnes qui ont les services necessaires pour pretendre à ce grand Poste , ceux dont les Ayeux ont possédé les premieres Charges de l'Etat , & ont repandu leur sang en mille occasions, doivent estre preferez ; & c'est une sorte de justice que le Roy rend tous les jours. Ce Prince qui connoist à fond toutes les grandes Maisons de son Royaume ; sçavoit

voit tout ce que je viens de dire de celle de Noailles, & n'ignoroit pas que parmy tous ceux qui en sont sortis, il n'y en a jamais eu aucun qui ait manqué, ny à la Religion Catholique, ny à la fidélité qu'il devoit à ses Maîtres; ce qui est assez surprenant, si l'on considère l'antiquité de cette illustre Maison. Voilà les avantages que Monsieur le Duc de Noailles tire du côté de ses Ayeux. Ce qu'il a mérité par luy-même n'est pas moins considérable; puis qu'on peut dire que dès sa plus tendre enfance il s'est attaché au métier de la Guerre. Quoy que la saison fut très-rigoureuse, il prit employ dans l'Armée que le Roy envoya aux Hollandois contre le feu Evêque de Munster, & il y servit avec une si grande appli

application , qu'on jugea dès lors qu'il seroit un jour capable de commander. Depuis ce temps-là, les trois autres Capitaines des Gardes du Corps de Sa Majesté ayant esté obligez de commander des Armées en chef , il a pendant toutes les Campagnes, jouï du glorieux avantage de garder le Roy. On peut connoître par là s'il a eu besoin de vigilance , & à combien de perils il a esté exposé, puis que le Roy les a souvent affrontez , & que plusieurs Personnes ont esté blessées, & d'autres tuées auprès de ce Monarque , qui va reconnoître luy - mesme les Places qu'il veut attaquer, qui se fait un plaisir d'aller à la Tranchée , & qui est toujours sur le bord du peril, pour encourager ceux qui doivent monter aux Assauts. Quand
un

un Souverain s'expose ainsi , le Capitaine de ses Gardes, qui doit avoir soin de sa Personne , doit estre toujours entre le peril & son Prince , afin de tâcher à l'en garantir. Jugez par là si l'employ de Monsieur le Duc de Noailles, tant que la Guerre a duré , n'a pas esté aussi perilleux , & aussi utile à l'Etat, que celuy de tant de Braves, qui ont servy à la teste de leurs Corps. Ce Duc s'est toujours uniquement attaché à observer les ordres du Roy, executant ceux qu'il en recevoit avec une exactitude qui luy en attiroit souvent de nouveaux, sans qu'il cessât pour cela de donner tous ses soins pour la garde de son auguste Personne. Ainsi il a pû s'instruire parfaitement dans le métier de la Guerre , en voyant seulement donner des ordres à ce Monarque,

que , qui n'a pas moins réüffi à faire de grands Capitaines , qu'à former de grands Ministres. Si pendant la Guerre les avantages de servir auprès d'un si grand Monarque sont glorieux , les inquietudes ne sont pas moins grandes . En effet on souffre cruellement lors qu'on voit son Prince s'exposer à des perils , où l'on ne peut l'empescher de courir ; & c'est par cette raison que le Roy , qui ne se lasse jamais de recompenser les Personnes qui le servent , & de donner des marques d'honneur à ceux qui les ont méritées , & qu'il sçait estre sensible à la véritable gloire ; n'a pas borné ses faveurs pour Monsieur le Duc de Noailles à la Lieutenance Generale de Languedoc. Il l'a fait aussi Lieutenant General de ses Armées, en
disant,

disant, *Qu'il l'avoit toujours servy auprès de sa Personne, & qu'il vouloit que cela lui tint lieu d'autres services.* Ces paroles nous font voir que Sa Majesté a reconnu dans ce jeune Duc, toutes les qualitez nécessaires pour bien commander.

La Maison de Sourdis est fort noble, & fort ancienne, & estoit illustre avant le quatorzième Siècle. Jean d'Escoubleau, Sieur de la Chapelle-Belloün, de Joüy, & du Coudray - Montpensier, estoit Chevalier de l'Ordre du Roy, & Maistre de la Garderobe sous François I. Il eut quatre Garçons, & trois Filles, qui firent dans le monde une figure digne de leur naissance. Je ne parleray que de François Sieur de Joüy, de Launay, & de Montdoubleau, Marquis d'Alluye, Gouverneur.

verneur de Chartres , premier Ecuyer de la grande Ecurie , & Chevalier des Ordres du Roy, qui fut l'aîné. Il épousa Isabelle Babou , Dame d'Alluye , & eut de ce mariage François Cardinal de Sourdis , Henry Archevesque de Bordeaux , Charles d'Escoubleau , & plusieurs autres Enfans, qui firent de grandes alliances. Charles d'Escoubleau , Marquis de Sourdis & d'Alluye , & Chevalier des Ordres du Roy , fut Mestre de Camp de la Cavalerie Legere , Maréchal des Camps & Armées du Roy , & Gouverneur de l'Orleanois , du Pais Chartrain , & du Blesois. Il est mort en 1666. âgé de 78. ans. Il avoit épousé Jeanne de Montuc & de Foix, Comtesse de Carmain, Princesse de Chabanois, & Dame de Montesquiou & de Saint Felix.

De

De ce mariage sont sortis François Marquis d'Alluye , tué au Siege de Renty en 1637. Paul Marquis de Sourdis , marié en 1667. avec Benigne de Meaux-du Fouilloux ; Henry , Comte de Monluc , marié à Marguerite le Lièvre , fille de Monsieur le Marquis de la Grange , premier President au grand Conseil, François, Chevalier de Sourdis, nommé Lieutenant General ; & trois filles. On voit par l'honneur que Sa Majesté vient de répandre sur ce Chevalier , qu'il a rempli dignement ce qu'on attendoit de sa naissance. Quelque illustre qu'elle soit , on peut dire qu'il ne doit ce qu'il est présentement qu'à son seul merite , & à sa valeur. Je ne vous parleray point de toutes ses belles actions. On sçait qu'il en faut de bien éclatantes

tantes pour parvenir à une Dignité qui ne voit rien entr'elle & celle de Maréchal de France. Il a commencé de bonne heure à faire paroître la valeur d'un Soldat déterminé , mais pourtant soutenuë d'une fort grande sagesse. Il a une parfaite connoissance de la guerre , & passa un des premiers le Ruisseau qui separoit les deux Armées à la Bataille de Cassel. Son ardeur fut grande pendant le combat, & il reçut souvent des ordres, que le feu continuel des Ennemis, au travers duquel il passa plusieurs fois , ne l'empescha point d'exécuter.

On ne m'a pas encor tout à fait instruit de la naissance de Monsieur le Marquis de Lambort. On m'a seulement assuré qu'il estoit d'une très-bonne
Maison

Maison de Champagne , & fils d'un Pere qui avoit esté Maréchal des Camps & Armées du Roy , & qui avoit commandé celle de France en Italie. C'est un Homme entierement attaché au Mestier de la guerre , & qui a merité par une longue suite de services l'honneur que le Roy luy vient de faire, en le nommant Lieutenant General.

Monsieur de Novion , Evêque d'Evreux , donne de continues marques de zele , de vigilance , & de charité , qui le mettent dans une estime extraordinaire parmy tous ceux de son Diocese. Un jeune Garçon d'un Village appelé le Tuyfignol , fut surpris ces jours passez tenant dans sa main la Sainte Hostie que le Prestre venoit de luy mettre sur la langue. Il fut
sur

sur l'heure envoyé prisonnier à Beaumont , avec deux Bergers qui l'avoient sollicité de la leur donner. Ce digne Prelat ayant esté informé de ce sacrilege , se rendit au Tuysignol , où il en fit reparation publique en presence de plus de six mille Personnes accouruës de tous costez. Si-tost qu'il fut de retour , il alla à Louviers pour la clôture d'une Mission faite par son ordre. Jugez combien toute la Ville fut edifiée de luy en voir faire la ceremonie. Le Dimanche douzième de ce mois, il fit celle de la Translation d'une Relique de Saint Gaude second Evesque d'Evreux. La solemnité en fut tres-grande. Cette Relique ayant esté portée le jour precedent par un Chanoine de la Cathedrale à la Paroisse de Saint Leger , la Procession s'y rendit

rendit le lendemain sur les huit heures. Monsieur l'Evesque d'Evreux marchoit en Habits Pontificaux , precedé du Chapitre en Chapes, des Chapelains, Curez de la Ville , de tous les Religieux, Cordeliers, Jacobins, & Capucins, aussi en Chapes, des Enfans bleus de la Charité, & de tous les corps des Mestiers, portant chacun un Flambeau. Tous les Officiers du Presidial & du Bailliage suivoient en corps, & apres eux, un nombre infiny de gens de toutes conditions. La Procession estant arrivée à S. Léger, on y chanta une Antienne en l'honneur du Saint. En suite on prit le grand tour de la Ville, pour aller à Nostre-Dame, où l'on retourna dans le mesme ordre qu'on estoit party, deux Chanoines portant la Châsse
qui

qui enfermoit la Relique. Monsieur l'Evesque officia Pontificalement, & la Messe fut chantée par la Musique. L'apresdînée, Monsieur Vaillant, Docteur de Sorbonne, Theologal du Chapitre, & l'un des Grands Vicaires de Monsieur d'Evreux, fit le Panegyrique du Saint, avec l'applaudissement de tous ceux qui l'entendirent. Le Mardy 14. il y eut Feste solemnelle pour la conference, où ce Prelat fit encore toute la ceremonie. Il l'eut à peine achevée, qu'on vint l'avertir qu'une jeune Demoiselle de la Religion Pretenduë Reformée estoit à l'extremité. Quoy qu'elle n'eust point souhaité le voir, il monta incontinent en carrosse, & alla chez elle à une lieuë d'Evreux. Cette charité d'un veritable Pasteur, la toucha
sensi

fenfiblement; & les moyens dont il se servit en suite pour luy faire voir dans quelles erreurs elle avoit vécu, furent si bien secondez des Graces du ciel, qu'elle se rendit à ses sçavâtes instructions. Ce qu'il y eut qui tint du miracle, c'est que la santé de l'ame produisit celle du corps. Une forte fièvre continuë faisoit desesperer de sa vie, & cette fièvre cessa dès le lendemain. Voilà, Madame, de ces coups d'Enhaut, qu'attire un vray zele quand il est bien menagé.

De telles conversions faites tout d'un coup, ne prouvent pas moins la force des Veritez Catholiques que Mr de Blair la prouve en expliquant les motifs qui l'ont fait changer de Religion. Je vous fis sçavoir il y a un mois qu'il les devoit donner au Public. Il les a depuis

depuis presentez au Roy , qui les a tres-bien reçeus. Sa Majesté luy fit paroistre beaucoup de bonté, & l'asseura de sa protection pour luy & pour sa Famille. Elle est d'une des plus anciennes Noblesses d'Ecosse d'où elle tire son origine. Elle y est encor tres-considerable par ses Alliances , puis que le Barõ de Blair, l'un des deux Chefs de cette Maison , a épousé depuis quelques années la Fille de Guillaume Duc d'Hamilton. Quand on marque les raisons que l'on a eues de renoncer à Calvin, on fait bien voir que l'on n'a pas pris party sans connoissance de cause.

Je viens aux Enigmes. Mademoiselle Roson , de la Ruë au Maire , a enfermé les vrais Mots de l'une & de l'autre , dans ce Madrigal.

Mer

Mercure , ton present de
Glace

Merite qu'on t'en rende grace ,

Je t'en fais mon remerciement ,

Car j'aime à boire fraîchement ;

*Mais toy qui nous dis des nou-
velles*

*Que nous ne sçavons pas sou-
vent ,*

*Apprens à ton tour que les Belles
Ne se repaissent plus de Vent.*

Le mot de la premiere Enig-
me , qui estoit *le Vent* , a esté
trouvé par Messieurs Silon, d'Or-
leans ; & C. Hutuge ; de la mê-
me Ville , demeurant à Mets ;
L'Habitant en esprit du Pré Saint
Gervais ; & l'Amant à l'Ana-
gramme , *Sous la justice est ma
Banier*e. Ceux qui m'en ont en-
voyé l'Explication en Vers, sont,
L'Infante à l'Anagramme , *Ange*
Juillet 1682. L

de cœur-kant, de Rouen; La Poitevine à l'Anagramme, *Attraits de Nimphe*; de Fontenay le Comte; La Blonde à l'Anagramme, *D'un aimable Génie*, de la Rue du Mûrier; D. L. R. N. S. A. Daphnis; L'Ennemy d'amour à l'Anagramme, *L'Héroïne m'y entraîne*; Le jeune Agent, Amant discret; Le M. G. La Nimphe à l'Anagramme, *Je touche dans l'ame*, de Tilliers pres de Verneuil; & la Blonde à l'Anagramme *L'offencée à servir*.

Autres sens donnez. *La Cloche*, le Son-des-Cloches, le Son à la-rier, l'Eau, le Ver-à-foye, l'Eclairre-Herbe; le Contelas, le Feu, le Canon, l'Eclair, le Tonnerre, & la Mort.

La seconde Enigme a esté expliquée sur *la Glace*, par Mesdemoiselles de Baruille; M. Provais;

vais; I. de Cligny, Fille du Lieutenant des Postes de Champagne, à Troyes; Molina, de la Rue Saint Denis; Messieurs Pinchon, de Rouen; Le Rouleux, d'Orleans; Le Controlleur de la Marée, du mesme lieu; Les Belles de Dreux, aux Anagrammes, *De Hec. l'en seray le Centre; L. à cela digne d'estre aimée; Elle digne aimer la Dance;* Le Fidelle Amy de l'une de ces Belles; Le Mary galant. *En Vers* Messieurs L'Abbé de Capdeville, de la rue des bons Enfans; Drouard de Roconval; Le Vazeur, Sieur D. L. S. Ratlt, de Rouen, Le Cordier de Caën; Varlet; Le nouveau Convetty, le Romain François, de Rheims; L'Amant de Mademoiselle de Cosme, de Crevecœur; Mademoiselle la Mart, & son aimable Frere, du

144. MERCURE

Pré Saint Gervais ; L'Espritée à l'Anagramme, *Sibille à l'œil vif*, de la Rue grosse Horloge de Rouen ; & la Mignonne à l'Anagramme, *Génie nay du Ciel*, de Troyes.

Ceux qui ont trouvé le sens des deux Enigmes, sont Messieurs de Billy, Ingenieur, Lieutenant au Regiment Royal des Vaisseaux, à Strasbourg : Poirier, de Mets : Leger de la Verbillonne : Petit, de la Rue Quinquempoix : Hariveau : Clement, de la Chancellerie de Bretagne : Mademoiselle A. Cheron, Fille de feu Monsieur le Prevost de Neuilly S. Front : La belle Brignard, de Bretagne : La Dame au Rébus de Char, de Paon, & de Tiers : La Dame passionnée pour l'Astrologie : Les belles Veuves inseparables, du Quartier Saint Paul ;

Paul : La Belle à l'Anagramme,
J'aime Raugi... L'Aimable à l'A-
 nagramme, *Pour le jeune Agent,*
je soupire : Le Berger Cotentin;
 Les Associez de la Place aux
 Chats, de la Rue Saint Hono-
 ré : G. ou l'Indiferent, de la rue
 de Richelieu : L'Amant constant
 d'une Belle de trois ans ; Le feint
 Astrologue favorisée des Da-
 mes ; L'Inconnu, sur les Folles
 de l'Hôtel de Conde ; L'Avan-
 turier du Temple aux Rubans
 gris de-lin : Le Tendre à l'Ana-
 gramme, *Loin de Gir... le languit...*
 Le Financier Amphibie ; L'A-
 mant Pharmacopole : Les fre-
 quens Ambulaires Boulonnois :
 & le Pere des quatre Filles du
 Fauxbourg Saint Victor ; *En Vers.*
 Messieurs Roquille , Chanoiné
 de Saint Gervais de Soissons ; Le
 Baron d'Auvaine : Brideville , de

Châlons en Champagne ; F. Fourmy , de Mauge en Anjou : Avice , de Caën , ruë de la Harpe : Daubaine : R. de S. Martial : P. Vyer. Bonneval , de la ruë de Clery : I. Guemige : I. B. Girault : Gygès , & Alcidor du Havre : Le Berger D. L. L'Amie sincere de la jeune Muse : La Belle Insensible , de la ruë de l'Arbaleste , La Bergere à l'Anagramme , *j'aime à changer d'Amant* : Baricot , du Havre : Labbé , Medecin de la Fleche , ou le Précepteur de Monsieur Ameiot de Chaillou : M. du Lory à l'Anagramme , *Libre d'amour* , de la ruë du Rac : La Postulante à l'Anagramme , *Tend ferme à l'habit éleu* , de Houdan : La Blondine à l'Anagramme , *Chez toy l'air tendre charme tost* , de la ruë Troussévache , & le Berger Alcidon.

cidon , du Fauxbourg S. Victor.
Ce dernier , est l'Autheur de la
seconde des deux nouvelles Eni-
gmes que je vous envoie.

ENIGME.

JÉ suis enfanté sans douleur ;
De me voir enlever , mon Pere a le
courage ,
Et n'estime point un malheur ,
Quand on me pend à la fleur de
mon âge.
Je vis pourtant des siècles sans vieillir ;
Si je suis chagrin , c'est sans peine ,
Et si je paroïs gay , c'est toujours
sans plaisir.
J'attens sans mouvement , & sans
aucune gesne ,
Tous ceux qui de me voir ont le
moindre desir.
En mon Habit j'ay cela de commode ,

L iiiij

*Qu'estant riche , ou sans ornement ,
 Il ne craint point le changement ,
 Ny le caprice de la Mode.
 Je touche quelquefois des cœurs ,
 Quelquefois aussi l'on me baise ,
 Mais fort insensibles aux dou-
 ceurs ,
 Je n'en parois nullement aise.
 Que je sois bon , méchant , mon Pere
 également
 En a le blâme , ou la louange ;
 On me loge superbement.
 Ou bien au Grenier on me range.*

AUTRE ENIGME.

UN souffle me donne le jour ,
 Et si-tost que je nais , je commence
 à reluire ;
 Mais hélas ! mon regne est bien
 court ,
 Le moindre choc peut me détruire.
Pour

Pour l'éviter, je m'abandonne au
Vent,

Afin que dans les airs il puisse me
conduire,

Mais en vain je veux fuir tout ce
qui peut me nuire,

Ce Traître luy mesme souvent

A la mort s'en vient me ré-
duire,

Luy qui m'a faite auparavant.

Comme luy je suis fort legere,

Et je n'occupe aussi que les Esprits
legers.

Ie le voy se donner carriere,

A me préserver des dangers,

Mais ils ne sçauroient y rien
faire.

Lecteur, ie ne veux point icy dissi-
muler,

Ie suis ronde comme une Boule,

Et pourtant je ne puis rouler.

Sans ailes j'ay l'art de voler,

Et l'on me fait sortir d'un Monta,

L v

A qui l'on ne scauroit me faire ressembler.

L'Opera de Persée a esté representé à Versailles, en presence de Leurs Majestez. Ce qui s'est passé en cette occasion tient du prodige, & fait voir que le plaisir qu'on prend à servir le Roy, va jusqu'à venir à bout de l'impossible. Ce Prince avoit dit que quand il voudroit voir cet Opera, il en feroit avertir quelques jours auparavant, afin qu'on eust le temps de s'y preparer, & de dresser un Theatre dans le fonds de la Court du Chasteau, qui estoit le lieu destiné pour ce Spectacle; cependant le temps s'estant mis tout d'un coup au beau, & Sa Majesté voulant que Madame la Dauphine eust part à ce Divertissement avant qu'elle

le accouchast, on n'avertit de se tenir prest que vingt-quatre heures avant la representation. Ainsi on ne pût travailler au Theatre que le jour mesme. Il se trouva fort avancé sur le midy, mais le Vent ayant changé, la pluye qui tomba tout le matin fit assez connoistre qu'il en tomberoit le reste du jour. Le Roy estoit prest de remettre l'Opera à un autre temps, lors qu'on luy promit qu'il y auroit pour le soir mesme un autre Theatre dressé dans le Manège; & en effet à huit heures & demie du soir, le lieu où l'on travailloit encor deschevaux à midy sonné, parut avec un brillant inconcevable. Theatre, Orquestre, Haut dais, rien n'y manquoit. Un tres grand nombre d'Orangers d'une grosseur extraordinaire, tres difficiles

les

les à remuër, & encor plus à faire monter sur le Theatre, s'y trouverent placez. Tout le fonds estoit une Feüillée composée de veritables branches de verdure coupées dans la Forest. Il y avoit dans ce fonds, & parmy ces Orangers, quantité de Figures, de Faunes, & de Divinitez & de Girandoles. Je n'entreprends point de vous en faire la description. Elle me seroit plus difficile que l'exécution mesme ne l'a esté. Beaucoup de Personnes qui sçavoient de quelle maniere ce lieu estoit quelques heures auparavant, eurent peine à croire ce qu'ils voyoient. Si le Roy est si bien servy pour les choses qui regardent ses divertissemens, avec quelle ardeur ne chercheroit-on point à remplir ses volonteiz, lors qu'il s'agit de quelque affai-

re

re importante ? C'est ce qui fait qu'on voit des Villes fortifiées, sortir de terre presque en un moment. Tous ceux qui ont de l'employ dans l'Opera de Persée, s'en acquiterent si bien, qu'on en remarqua toutes les beautés. Le Sieur Precour dança d'une manière qui luy attira beaucoup de loüanges. Le lieu se trouva propre pour les Vœux, & l'étendue de celle de Mademoiselle de Rochois, charma les plus difficiles de la Cour. La Simphonie parut admirable, & le Roy dit à Monsieur de Lully, qu'il n'avoit point vû de Piece dont la Musique fust plus également belle par tout, que celle de cet Opera.

Les Comédiens François ont commencé depuis quelques jours es Representations d'Androme-
de,

de, Tragedie en Machines, de Monsieur de Corneille l'aîné. Elle fut faite pour le divertissement du Roy, dans les premières années de sa Minorité. La Reyne Mere qui n'entreprenoit rien que de grand, y fit travailler dans la grande Salle du Petit-Bourbon, où se representoient les Balets du Roy, lors qu'ils estoient accompagnez de Machines. Le Theatre estoit beau, élevé & profonds, & l'on y a vû plusieurs grands Balets, où Sa Majesté dançoit, dignes de l'éclat & de la grandeur de la Cour de France. Le Sieur Torelly, pour lors Machiste du Roy, travailla au Machines d'Andromede. Elles parurent si belles, aussi bien que les Decorations, qu'elles furent gravées en Taille douce. Les grands applaudissemens

que

que reçut cette belle Tragedie, porterent les Comédiens du Marais à la remettre sur pied, après qu'on eut abbattu le Petit Bourbon. Ils réussirent dans cette dépense, qu'ils ont faite trois ou quatre fois, & elle vient d'estre renouvellee par la grande Troupe avec beaucoup de succès. Côme on rencherit toujours sur ce qui a esté fait, on a representé le Cheval Pogase, par un véritable cheval, ce qui n'avoit jamais esté en France. Il joue admirablement son rôle, & fait en l'air tous les mouvemens qu'il pourroit faire sur terre. Je sçay que l'on voit souvent des Chevaux vivans dans les l'Opera d'Italie; mais si nous voulons croire ceux qui ne leur laissant aucune action, produit un effet peu agreable à vñe. Le sujet de cette

Piece

Piece estant le mesme que celuy de l'Opera de Persee, on voit la diversité des génies dans les différentes manieres de le traiter,

Le bruit qu'à fait *Zélonide* lors qu'elle a paru sur le Theatre, vous a obligée plusieurs fois à me demander si elle estoit imprimée. Elle l'est enfin depuis quelques jours, & je vous l'envoie. Vous y trouverez une maniere d'Epître dédicatoire aussi nouvelle que pleine d'esprit, puis que c'est *Zélonide* qui parle elle-mesme à Madame la Duchesse de Nevers, à qui cette Piece est dédiée.

La nouvelle Planche que j'ay fait graver, vous offre la Veüe des deux Chasteaux de Grenade. C'est une suite de ce qu'il y a de grand dans cette fameuse Ville. Vous avez vû les Palais que les Roys d'Afrique y ont
fait



fait bastit. Il faut achever en vous faisant voir ceux des Roys d'Espagne. L'Alhambre est fort renommé. Je vous en diray davantage la premiere fois.

Comme on doit voir le 22. Septembre prochain la conjunction extraordinaire des trois Planètes superieures , Saturne , Jupiter , & Mars , ce qu'on n'a point vû depuis plusieurs siècles. Monsieur Crochat avertit qu'il met sous la presse un Traité tres-curréux , dans lequel il donnera les opinions des plus celebres Auteurs, qui ayent écrit sur cette conjunction , sans oublier la sienne , avec ses supputations sur ce sujet. Son Livre paroistra le mois prochain. Ceux qui le voudront avoir, le trouveront chez le Sieur Thomas Amaulry, Libraire à Lyon.

On

On acheve d'imprimer un autre Livre , intitulé *Le Napolitain*. C'est une Histoire qui renferme plusieurs Lettres aussi passionnées que les Lettres Portugaises. On aura peine à le croire, puis qu'on est persuadé que tout ce qui marque la plus violente passion , est dans ces dernières. Cependant j'oserois vous assurer que celles qui sont dans l'Histoire du Napolitain, ne luy cedent point. Toute la difference qu'il y, a c'est que Mademoiselle d'Ossanove qui les a écrites, a pû les écrire , & les envoyer , sans que les Personnes les plus scrupuleuses puissent blâmer sa conduite. Toutes sortes de raisons, l'honneur, le devoir, la volonté de son Pere, secondoient en elle une puissante inclination. Aussi jamais les senti-
mens

mens du cœur n'ont-ils esté si bien exprimez. Ces Lettres sont rapportées pour justifier cette spirituelle Personne, qu'on a attaquée apres sa mort. Si le Sieur Blageart, qui doit debiter ce Livre, continuë à nous en donner de pareils, & à celuy-là, & à ceux qu'il a imprimez depuis peu, on peut s'assurer que tout ce qu'il donnera sera digne d'être lu. On voit bien qu'il choisit ses Manuscrits sur le jugement de Personnes éclairées, & qui ont le goût des bonnes choses.

Il y a grande joye à la Cour de Suede pour la naissance d'un Prince, dont la Reyne a accouché le 17. du dernier Mois. Il a esté Baptisé, & nommé Charles. On est toujours icy dans l'attente de l'accouchement de Madame la Dauphine. Toute la France
fait

266 MERCURE GALANT.

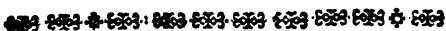
fait des Vœux sur sa grossesse, &
dit par la bouche de Monsieur
Richébour de Crusy,

*Qu'il vienne ce Royal Enfant,
A qui nous destinons des
Temples.
S'il veut du Monde entier estre un
jour triomphant,
Il ne manquera pas d'exemples.
- Je suis, Madame, vostre &c.*

A Paris ce 31. Juillet 1682.



EXTRAIT



EXTRAIT D V PRIVILEGE du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Saint Germain en Laye le 31. Decembre 1677. Signé Par le Roy en son Conseil, JUNGQUIERES. Il est permis à J. D. Ecuyer, Sieur de Vizé, de faire imprimer par Mois un Livre intitulé MERCURE GALANT, présenté à Monseigneur LE DAUPHIN, & tout ce qui concerne ledit Mercure, pendant le temps & espace de six années, à compter du jour que chacun desd. Volumes sera achevé d'imprimer pour la premiere fois: Comme aussi defenses sont faites à tous Libraires, Imprimeurs, Graveurs & autres, d'imprimer, graver & debiter ledit Livre sans le consentement de l'Exposant, ny d'en extraire aucune Piece, ny Planches servant à l'ornement dudit livre, mesme d'en vendre séparément, & de donner à lire ledit Livre, le tout à peine de six mille livres d'amende, & confiscation des Exemplaires contrefaits, ainsi que plus au long il est porté audit Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté le 5. Janvier 1678.

Signé E. COUTEROT, Syndic.

Et ledit Sieur D Ecuyer, Sieur de Vizé a cédé & transporté son droit de Privilege à Thomas Amaulry Libraire de Lyon, pour en jouir suivant l'accord fait entr'eux.

*Achevé d'imprimer pour la premiere fois le
24. Juillet 1682.*

